



football

## Adversaire du Portugal ce soir, l'équipe de Suisse est connue

(Pages 17 et 19)

# FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

# Zaïre : le régime de Mobutu est au bord du désastre

**JOHANNESBOURG (AP).** — Au Zaïre, le président Mobutu pourrait prendre progressivement le contrôle des événements face à une situation militaire qui se détériore dans la province de Shaba (ex-Katanga) et face à une population mécontente qui se plaint de la situation économique mal en point du Zaïre.

C'est ce qu'estiment les observateurs diplomatiques occidentaux en poste à Kinshasa qui font remarquer que les quelque 2.000 ex-gendarmes katangais qui ont traversé la frontière il y a près de trois semaines avancent sans discontinuer sur deux fronts. Parallèlement, l'armée régulière zaïroise fait retraite.

Cette offensive militaire risque en outre de faire entrer dans l'action d'autres mouvements anti-gouvernementaux.

Un des problèmes les plus sérieux auxquels le président Mobutu doit faire face est qu'aucun des alliés traditionnels du Zaïre, la Belgique, la France et les Etats-Unis, ne souhaite organiser un véritable sauvetage du régime zaïrois.

On tient même de sources sûres à Kinshasa que le gouvernement français, qui soutenait le régime du président Mobutu depuis des années, a ouvert des consultations avec des dirigeants zaïrois de l'opposition, estimant sans doute que les jours de Mobutu sont comptés.

### QUITTER LE NAVIRE

Alors que le président Mobutu cherche à empêcher le départ des étrangers qui résident ou travaillent au Shaba, la plus grosse société américaine de travaux publics travaillant au Zaïre a décidé mardi d'évacuer ses 41 ingénieurs qui travaillaient sur le chantier d'une centrale électrique, près de Kolwezi, la capitale minière du Zaïre.

Seule une petite équipe de Zaïrois reste sur le chantier pour garder les installations. Les ex-gendarmes katangais ne sont qu'à une centaine de kilomètres de Kolwezi.

(Lire la suite en dernière page.)

## LES IDÉES ET LES FAITS Aux Etats-Unis

Angela Dawies reproche ingénument à M. Jimmy Carter de ne pas tenir ses promesses électorales: il y a toujours le même chômage aux Etats-Unis depuis qu'il est président!

Les hommes politiques sont ainsi exposés aux critiques les plus variées et les plus injustes. Ce n'est pas en deux mois qu'un nouveau chef d'Etat, si doué soit-il, peut supprimer des maux tenaces contre lesquels il n'y a d'ailleurs aucune recette magique. Le chômage frappe 7 millions de personnes aux Etats-Unis, ce qui est beaucoup trop puisque ce nombre représente 7,3% de la population active mais que faire?

Le «trio stratégique» auquel M. Carter a remis le soin des affaires économiques et financières s'efforce de promouvoir la relance qui tarde à se manifester pleinement. MM. Blumenthal au Trésor, Schultze au Conseil économique et Lance à l'administration et au budget sont cependant réservés. Le fameux taux de croissance sur lequel reposaient beaucoup d'espérances électorales ne dépassera probablement pas 4 à 5% en 1977 contre 6% en 1976, après avoir enregistré il est vrai un taux négatif de 2% en 1975, ce qui signifie vraisemblablement peu de changements appréciables et surtout durables sur le marché de l'emploi au cours de cette année.

Consolation partielle, le taux d'inflation est en baisse constante, passant en moyenne annuelle de 11% en 1974 à 5,8% en 1976. Mais le déficit de la balance commerciale reste élevé, 610 millions de dollars en décembre dernier et 1,67 milliard en janvier. Cette brusque détérioration étant due dans une large mesure à la paralysie de l'activité économique en raison des grands froids et de la pénurie d'énergie dans l'Est du pays, on peut cependant penser que les résultats des prochains mois seront meilleurs.

Exportations en baisse, importations en hausse, les Etats-Unis, malgré un change favorable pour le dollar, souffrent durement de la concurrence japonaise qui s'attaque à des secteurs comme les récepteurs de télévision et la sidérurgie avec une répercussion directe sur le niveau de l'emploi. Un sujet qui, avec celui des produits pétroliers, fera encore parler de lui.

L'économie américaine ne semble donc pas avoir retrouvé une assiette satisfaisante. La reprise est lente et les adjutants insufflés dans ce vaste pays par le budget plus social de M. Carter que celui de M. Ford ne sauraient produire très rapidement les effets bénéfiques escomptés par son auteur. Avec un déficit de 68 milliards de dollars contre 57 prévus précédemment par l'administration républicaine, le budget de 1977 donnera-t-il à l'économie américaine les impulsions voulues pour amorcer une véritable «relance propre», c'est-à-dire sans inflation et avec un effet positif sur le marché de l'emploi? Les résultats enregistrés au cours de l'année le diront mais on fera bien de ne pas trop compter sur des avances spectaculaires. Les temps que nous vivons n'étant plus ceux des miracles.

Philippe VOISIER



Mobutu et sa femme lors d'un de leurs voyages à Lausanne en octobre dernier. (ASL)

## Renforcement de la reprise dans l'hôtellerie suisse

**BERNE (ATS).** — La section de tourisme du Bureau fédéral de statistique a publié mardi matin les premiers résultats provisoires concernant les nuitées d'hôtel en Suisse au cours du mois de février dernier. Il semble que la reprise du mouvement hôtelier observée en janvier se soit encore renforcée le mois passé.

Les résultats obtenus en février de l'année dernière ont été dépassés de 7%. Avec une augmentation de 11%, c'est surtout la demande intérieure qui s'est intensifiée, mais celle de l'extérieur a également augmenté de 3%. Par rapport à l'année précédente, les plus grosses augmentations ont été causées par les hôtes des Pays-Bas et des Etats-Unis (tous deux plus 17%), suivis de ceux de l'Allemagne fédérale (plus 8%) et de la Belgique (plus 7%).

On note par contre une diminution en ce qui concerne l'apport de la France (moins 9%), de l'Italie (moins 7%) et de la Grande-Bretagne (moins 2%). L'ensemble des hôtes des autres pays est en augmentation de 2%.

Enfin, pour la période couvrant les mois de janvier et février, on relève par rapport à l'an dernier un accroissement de 5%, soit de 9% pour ce qui est des hôtes du pays et de 3% pour les hôtes de l'étranger.

## Oscar du meilleur acteur pour Peter Finch à titre posthume

**LOS-ANGELES (AP).** — Pour la première fois dans l'histoire d'Hollywood, un Oscar a été attribué à titre posthume.

C'est Peter Finch, présentateur de télévision dans le film «Network» sur les mœurs de la télévision américaine, mort d'une crise cardiaque au début de l'année, qui a obtenu l'Oscar du meilleur acteur.

Faye Dunaway, la directrice de

chaîne de télévision dans le même film, s'est vu décerner la plus haute récompense pour la meilleure actrice.

«Rocky», l'histoire de la brute inconnue qui, grâce à une aventure à la Cendrillon aurait pu devenir champion du monde des poids lourds de boxe, est sacré meilleur film de l'année. Ce film obtient en outre

l'Oscar de la mise en scène décerné à John Avildsen.

La plus haute récompense décernée à un film étranger est allée à la coproduction franco-ivoirienne. «La victoire en chantant» sortie il y a quelques mois à Paris et qui devrait connaître une nouvelle relance commerciale.

(Lire la suite en dernière page.)

Le troisième âge fait confiance aux LIBÉRAUX parce que les libéraux garantissent les intérêts de nos aînés

**LIBÉRAL**

**SÉCURITÉ-CONFIANCE**

C'EST PLUS SÛR



Le dernier rôle de Peter Finch.

(Téléphoto AP)



M. Grosjean (à gauche) contemple la médaille du Mérite que vient de lui remettre le président du Grand conseil. (Avipress-J.-P. Baillon)

## Les adieux de M. Carlos Grosjean : ce canton devenu adulte...

**Au terme de douze années passées au gouvernement, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean a pris congé hier du Grand conseil neuchâtelois et de ses collègues de l'exécutif. Son allocution touchait à sa fin et c'est à ceux-ci qu'il s'adressait. Il venait de leur dire:**

— ...Notre plus grande gloire, c'est de n'avoir guère cédé à la facilité, à la démagogie. Si Dieu et le peuple le veulent, vous allez continuer à exercer le pouvoir. Dès demain, les difficultés de votre tâche reprendront et nous savons bien que lorsque le problème est ardu, on se sent toujours seul. Quand tout va mal, que vous cherchez votre décision, que vous vous sentez incompris, regardez

vers les sommets. Il n'y a pas d'encouragements.

Il touchait au port mais, soudain, l'émotion fut plus forte que tout. Et c'est dans un sanglot et la voix tremblante qu'il termina, d'une voix presque inaudible:

— Même si toutes choses sont vouées au déclin, puisse-t-on dire des conseillers d'Etat neuchâtelois: ils se sont efforcés de construire un pays plus heureux.

(Lire la suite en page 3)

## Tenerife : le pilote de la KLM responsable ?

**SANTA CRUZ (AP).** — M. Linares, directeur adjoint de l'aéroport Rodeos, a déclaré que le pilote de l'avion de la KLM n'avait pas reçu le feu vert de la tour de contrôle pour décoller. Un porte-parole de la KLM a envisagé la possibilité d'une rupture des communications entre la tour de contrôle et les avions, ou, éventuellement, une mauvaise compréhension des ordres donnés.

Les explications du pilote américain, le capitaine Grubbs, qui est parmi les survivants, n'ont pas été rendues publiques.

Le ministère espagnol de l'air a déclaré que, malgré le brouillard au moment de la catastrophe, son épaisseur n'était pas telle qu'il interdisait un décollage. Ce n'est pas l'avis d'autres responsables qui disent que la visibilité était inférieure à 20 mètres, ce qui est bien en dessous du minimum exigé sur les aéroports américains.

Dimanche, avant la catastrophe, quatre autres avions, qui avaient aussi été détournés de Las Palmas à cause d'un attentat sur cet aéroport, avaient décollé de Santa Cruz sans encombre.

Suivant les compagnies d'aviation, le bilan s'établit à 575 morts et 70 survivants. Tous les passagers qui avaient pris place dans l'avion de la Panam étaient Américains sauf quatre personnes, de nationalité canadienne. Un des Canadiens est parmi les survivants.

Lire la suite en dernière page.



Décombres près de ce qui reste du Jumbo de la Panam.

(Téléphoto AP)

## Les nouveaux colonialistes

Ce qui se passe actuellement au Zaïre, ex-Congo belge, laissera, hélas, très froids la plupart des Européens de l'Ouest. N'avons-nous pas été saturés, des années durant, se disent-ils, d'interminables histoires d'expéditions coloniales, de guerres exportées d'Europe et d'effroyables tueries tribales, au Biafra, au Kenya et ailleurs? Quelle chance pour les vieilles puissances européennes de s'être retirées de l'épouvantable guépier africain! Ce soupir de soulagement s'accompagne même parfois d'un sentiment de culpabilité «colonialiste».

Le plus étrange de l'affaire est cependant de voir de curieux successeurs des ex-colonialistes souffler aujourd'hui sur le feu pour aviver ce genre de remords. A la tête de ces nobles missionnaires de l'indépendance des peuples d'Afrique le président soviétique Podgorny se signale depuis quelques jours par une retentissante tournée de propagande.

Il donne du vieux proverbe russe «le voleur crie au voleur» une nouvelle et éclatante illustration. En prêchant l'évangile marxiste et en invitant les populations à extirper les dernières racines du «capitalisme colonialiste», M. Podgorny oublie combien de colonies l'URSS maintient dans ses griffes depuis plus de trente ans. Il se garde bien de renseigner ses interlocuteurs africains sur l'exploitation, du plus pur style colonialiste, dont les Soviétiques imposent le joug aux Polonais, aux Tchèques, aux Bulgares, aux Allemands de l'Est, etc...

Que ceux qui sont torturés par des remords de conscience, parce que des sociétés européennes, dont maintes firmes suisses, gèrent encore des entreprises en Afrique, au profit essentiel des Africains, n'oublient pas une ou deux choses. A savoir que c'est grâce au dévouement et à l'immense travail de Suisses, de Français, d'Anglais, de Belges, d'Allemands, d'Italiens, Portugais et de combien d'autres Européens que la population africaine est aujourd'hui dix fois plus nombreuse qu'il y a un siècle. Les prédécesseurs et les successeurs des Livingstone, des Savorgnan de Brazza, des Lautey et de tant d'autres pionniers ont couvert le continent africain de routes, d'écoles, d'hôpitaux et d'établissements industriels et agricoles inestimables. L'Europe a littéralement tiré l'Afrique de la jungle, du désert et de la savane.

Et qu'apportent aujourd'hui aux Africains les Podgorny, les Fidel Castro et consorts? Des fusils, des canons et des munitions pour semer la destruction et pour instaurer leur règne colonialiste par le chaos.

R. A.

### AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Nous cherchons, pour entrée immédiate, **quelques collaborateurs** pour divers travaux en atelier dans notre département accumulateurs.

Téléphoner ou se présenter à **ELECTRONA S.A.** 2017 Boudry.  
Tél. (038) 44 21 21, interne 401. 017556 T

**Libéraux et sympathisants,** vous êtes tous les bienvenus ce soir dès 20 heures au **CERCLE LIBÉRAL**

Orateurs: François Jeanneret, conseiller d'Etat; Jean Cavadini, conseiller communal. 012693 T

Salle de projection du collège des Terreaux-Sud

Ce mercredi 30 mars, à 20 heures **«Cévennes, pays de sources et de lumière»**

Un nouveau film de Florian Campiche  
Entrée libre

Fraternité Chrétienne. 017631 T

**CONFÉRENCE-DÉBAT**

**Le commerce de notre santé**  
par D' J.-P. Dubois

**Candidat du POP au Conseil d'Etat**

Cortailod, hôtel de Commune  
Mercredi 30 mars à 20 h 15. 015798 T

Notre poissonnier propose...

**Traites fraîches**  
prix action **135** les 100 g

**Super-Centre** Portés-Rouges 017871 T

**Etat civil de Neuchâtel**

Naissances. - 26 mars. Gaïlle, Christian, fils d'Henri, menuisier, Fresens, et de Miréille, née Zwahlen; Bornand, Raphaël, fils de Jean-Pierre, instituteur, Cortailod, et de Danielle-Marguerite, née Ramstein. 27. Marzo, Tony, fils d'Albino-Ippazio, tailleur, Neuchâtel, et d'Angela, née Sponziello; Tarquini, Marco, fils de Natalino, menuisier, Neuchâtel, et de Carmina, née Di Luca.

Publications de mariage. - 28 mars. Magnin, François-René, facteur, et Châtelain, Josette-Edmée, les deux à Neuchâtel; Maire, André-Willy, artiste-peintre, et Kleist, Meïeli, les deux à Neuchâtel.

Décès. - 26 mars. Geiser née Aeberhardt, Gertrude-Lina, née en 1897, ménagère, Enges, veuve de Geiser, Arthur-Emile. 27. Adam née Gutknecht, Rose-Marie, née en 1921, ménagère, Neuchâtel, épouse de Adam, Jean-Germain; Jean-Quartier, Gérard-Eugène, né en 1915, cuisinier, Neuchâtel, époux de Marie-Christine-Françoise, née Péron.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain!

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

Neuchâtel 1, rue du Mûle 003826 R  
La Chaux-de-Fonds 34, av. Léopold Robert

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Grands magasins et commerce de détail: complémentarité

La perspective de voir Coop-Neuchâtel installer un grand magasin dans les prés de Sombacour, à Colombier, à cinq minutes du centre commercial, et au nord-ouest du village, a incité le parti libéral local à organiser un débat public, lundi soir, Grande salle, comme nous l'avons brièvement annoncé hier. Il y avait foule quand M. Cavadini, conseiller communal de Neuchâtel, appelé à conduire le débat pria M<sup>me</sup> de Chambrier de donner le coup d'envoi.

Nous ne sommes pas là, dira M. Cavadini en guise de préambule et pour éviter le pire, pour instruire le procès de qui ce soit, mais bien pour une discussion avec la recherche sinon d'une solution immédiate, du moins d'une voie pour y parvenir. Chacun des quatre orateurs figurant au programme s'expliqua alors sur le thème fixé «les grands magasins et le commerce indépendant de détail».

M<sup>me</sup> M.-C. Robert, présidente cantonale de la Fédération romande des consommatrices, évoqua ce que l'on sait depuis des décennies, la disparition des petits au profit des grands. Elle mit dans les plateaux de la balance les avantages et les inconvénients des uns et des autres pour conclure que le «métier» de consommateur était difficile! Etait-elle pour ou contre les grands magasins et celui de Sombacour? Bien malin qui pourrait le dire...

M. F. Engdahl, président de l'Association des commerçants de Colombier, droguiste, dans ce village au centre peu peuplé et aux environs bien garnis en résidents, mais qui manque de places de parc pour les voitures aux heures de pointe, eut le courage de dire les faiblesses du commerce indépendant de détail qui souffre de trop d'individualisme, vit avec des habitudes périmées, somnole alors que d'autres se battent, manque d'imagination, travaille dans la morosité, etc. Un bien triste tableau!

Il ne s'agit pas, dit M. Engdahl de s'opposer à quoi que ce soit, mais bien d'aménager quelque chose ensemble. Notamment en ce qui concerne les voies d'accès à Sombacour. Mais jusqu'ici, nous n'avons pas pu nouer de dialogue avec la commune et l'entreprise qui projette de construire un grand magasin. C'est alors que M. Engdahl proposa de créer une commission d'étude élargie qui se penche sur l'avenir de Colombier et ses besoins en infrastructures commerciales.

La coexistence est possible, dira-t-il pour conclure, à condition que certains critères fondamentaux soient respectés.

M. Grether, président du Conseil communal de Colombier, mais qui ne parlait pas au nom de l'autorité exécutive, prit la défense de celle-ci contre l'allégation de M. Engdahl de charger le Conseil communal de tous les maux en cette affaire.

**LA PAROLE À LA DÉFENSE!**

Coop-Neuchâtel, curieusement, n'avait pas été invité à la table des orateurs. Qu'importe, le directeur, M. Robert Rebord, qui n'a pas l'habitude de mettre sa langue dans sa poche et dont on connaît le dynamisme, eut tôt fait d'aller sur scène défendre, micro en main, son projet de Sombacour et d'en expliquer, par des chiffres, la raison d'être: 10 à 15 millions de francs quittent Colombier, parce que les habitants, tout simplement, ne trouvent pas sur place ce qu'ils cherchent et

vont l'acheter à Peseux, à Neuchâtel et ailleurs dans d'autres cantons!

Alors déclara M. Rebord, essayons au moins d'en retenir une partie. Coop-Neuchâtel, qui applique une politique commerciale bien définie (une grande surface pour une agglomération de 1000 habitants au moins) est prêt, avec ce futur magasin de 430 mètres carrés (il ne s'agit donc pas d'une grande surface, au sens où on l'entend ordinairement), à développer les structures commerciales de Colombier pour une plus-value appréciable de ce village afin de stabiliser la population des consommateurs. Coop-Neuchâtel réserve des magasins de 400 à 600 mètres carrés pour des agglomérations dépassant 4000 habitants.

**DÉBAT INTÉRESSANT**

Le débat fut intéressant dans l'ensemble et les orateurs eurent l'occasion de préciser leurs pensées en répondant aux questions du public, et M. Cavadini dut finalement se résoudre à mettre un terme à cette soirée en tentant une synthèse des opinions émises: la complémentarité entre grands et petits n'est niée par aucun des orateurs. Il y a des problèmes de circulation à régler en commun avec les autorités locales et une réalité fiscale dont il faut tenir compte.

En tout état de cause, conclut M. Cavadini, il apparaît que les grands magasins sont prêts à faire un effort d'intégration. G. Mt.

## Noces de diamant à Colombier



M. et M<sup>me</sup> Louis De Creuse: bon pied, bon œil et du «home-trainer» chaque matin en se levant!

Au cours d'une petite fête de famille qui aura lieu aujourd'hui au Buffet de Gare de Neuchâtel M. et M<sup>me</sup> Louis De Creuse, âgés de 86 ans, et domiciliés chemin de Planeyse 3, fêteront les soixante ans de leur mariage.

C'est le 29 mars 1917, à Auvernier où le père de M. Louis De Creuse, Arnold, tenancier d'établissement public, habitait, qu'eut lieu le mariage dont naquit un fils, Pierre De Creuse, qui suivit la même voie que son père, agent de fabriques françaises d'accessoires pour cycles.

M. Louis De Creuse s'installa à Planeyse en 1939 et la famille de son fils devint son voisin. Grand cycliste devant l'éternel, contemporain d'Arnold Grandjean de chez Allegro, l'alerte octogénaire de Colombier, tout comme sa femme, jouit d'une bonne santé qui lui permet d'avoir encore une activité quotidienne puisqu'il s'occupe de la comptabilité et de l'administration de l'affaire familiale reprise par son fils.

C'est sans doute à la pratique du vélo qu'il doit une forme pareille, lui qui, à l'époque héroïque de la bicyclette, n'hésitait pas à faire le trajet Auvernier-Zürich et Auvernier-Paris pour aller travailler respectivement dans une banque des bords de la Limmat puis chez Peugeot dans la capitale française, après avoir rendu visite à ses parents!

A ces fidèles lecteurs de la «FAN» depuis près de 40 ans, qui auront la joie de fêter l'événement en compagnie de leur fils, de sa femme et de leurs petits-enfants Anne 23 ans et Philippe 15 ans, nous présentons nos compliments et nos vœux.

**Monsieur Robert BRUAND**

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 67<sup>me</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage.

2034 Peseux, le 29 mars 1977 (Grand'Rue 23)

Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3: 16

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 1<sup>er</sup> avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue suisse contre le cancer, c.c.p. 20-4919

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 017878 M

Le comité des Contemporains 1910 de Peseux a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

**Robert BRUAND**

membre fidèle. Ils garderont un souvenir lumineux du cher ami disparu. 015751 M

**REMERCIEMENTS**

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

**Monsieur Gustave JACOT**

se voyant dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leur don ou leur message, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Lausanne, mars 1977. 017881 X

**PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL**

MARS

MM	24	25	26	27	28	29
	725	730	735	730	725	720

Niveau du lac: 429,20  
Température de l'eau: 7<sup>me</sup>

### AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Robert Bruand-Perret, à Peseux;

Madame et Monsieur Eric Raymond-Bruand et leurs enfants Pierre-Yves et Jacques-Olivier, à Couvet;

Madame Simone Bruand à Boudry et son fils Michel à Worben;

Madame et Monsieur Hans Nussbaum-Bruand et leurs enfants Fabienne et Olivier, à Trimbach,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Robert BRUAND**

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 67<sup>me</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage.

2034 Peseux, le 29 mars 1977 (Grand'Rue 23)

Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3: 16

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 1<sup>er</sup> avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue suisse contre le cancer, c.c.p. 20-4919

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 017878 M

Le comité des Contemporains 1910 de Peseux a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

**Robert BRUAND**

membre fidèle. Ils garderont un souvenir lumineux du cher ami disparu. 015751 M

**REMERCIEMENTS**

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

**Monsieur Gustave JACOT**

se voyant dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leur don ou leur message, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Lausanne, mars 1977. 017881 X

Profondément touchée des marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

**Monsieur Fernand BOLLE**

sa famille prie toutes les personnes qui ont participé à son deuil de croire à sa reconnaissance.

Madame Bolle et ses enfants. 014768 X

### AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur le professeur Walter Bandi-Porret, à Interlaken, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Charles-Edouard Porret-Bourquin, à Neuchâtel, et leurs enfants;

Monsieur Georges-Albert Porret, à Auvernier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

**Madame Suzanne BANDI née PORRET**

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, à la suite d'un tragique accident survenu le 27 mars, dans sa 63<sup>me</sup> année.

Interlaken, le 29 mars 1977.

Je suis la résurrection et la vie; Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. Jean 11: 25.

La cérémonie funèbre aura lieu à Interlaken le jeudi 31 mars, à 11 heures, à la Schlosskirche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 017838 M

Les parents, amis et connaissances de

**Madame Marguerite STEUDLER-POINTET**

ont le chagrin de faire part de son décès survenu après une courte maladie dans sa 88<sup>me</sup> année.

Saint-Aubin, le 28 mars 1977

Le soir étant venu Jésus dit: passons sur l'autre rive. Marc 4: 35.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le jeudi 31 mars.

Culte au temple à 13 h 30 où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 017879 M

Tu es mon refuge et mon bouclier. J'espère en ta parole.

Madame et Monsieur Michel Froelicher-Gailloud, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Gustave Gailloud, à Sonceboz;

Monsieur Jean-Louis Gailloud, à Fresens;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Gailloud et leurs enfants Christophe et Frédéric, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et amies, ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

**Madame Emma GAILLOUD née ARNOLD**

leur chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à lui dans sa 75<sup>me</sup> année.

Saint-Aubin, le 29 mars 1977

L'inhumation aura lieu à Saint-Aubin le jeudi 31 mars.

Culte au temple à 15 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche. 017880 M

Madame Christine Jean-Quartier a le chagrin de faire part du décès de son mari

**Monsieur Gérald JEAN-QUARTIER**

Que son repos soit doux comme son cœur fut bon.

L'incinération aura lieu le jeudi 31 mars, à 15 heures, à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 015823 M

**FAN L'EXPRESS**

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

\* jusqu'à fin juin 1977 pour Fr. 32.-  
\* jusqu'à fin décembre 1977 pour Fr. 83.-  
(\* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
No et rue: \_\_\_\_\_  
No postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes. à

FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

**FAN FAN FAN FAN FAN**

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Alors que se termine la 39<sup>me</sup> législature, les comptes de l'Etat acceptés par le Grand conseil

Voilà, c'est fini. Vers 11 h 45, hier, le Grand conseil a enfin approuvé les comptes de l'Etat: 95 voix contre six. A celles des populistes qui refusent toujours de donner un satisfecit au Conseil d'Etat et à sa gestion s'était jointe la voix d'un député socialiste, M. Pierre Dubois. Ensuite, le président Comtesse a tiré le rideau. Cela n'alla pas sans mal, des questions qu'on aurait pu renvoyer à plus tard tombant comme autant de cheveux sur la soupe. Ce baroud d'honneur, on le comprend encore lorsque le Conseil d'Etat est bien obligé de profiter de l'occasion pour vider ses tiroirs et de répondre aux questions posées précédemment. Mais en fallait-il autant? Etait-ce normal, et décent surtout, alors que l'on savait que le conseiller d'Etat Grosjean allait faire ses adieux, d'en rajouter encore?

Le président Comtesse a donc bouclé la maison jusqu'au 16 mai, mettant un terme à la fois à l'année parlementaire et à la 39<sup>me</sup> législature. Si ses douze mois de présidence furent ceux du 700<sup>me</sup> anniversaire de la Collégiale, la législature dont le ferme la porte fut aussi celle d'une crise économique qui semble vouloir s'estomper et qui aura été une rude leçon pour le canton: — ...Nous souhaitons, a dit entre autres, M. Comtesse, que si la situation s'améliore, nous saurons nous souvenir des expériences que nous avons vécues et ne pas retomber dans une improvisation industrielle et économique qui nous a coûté cher.

au Grand conseil!, avait confessé le conseiller d'Etat René Meylan sur ce ton patelin qui lui est propre.

La brèche fut d'ailleurs élargie peu après par M. Ch.-H. Augsburg qui demanda à son tour où en était la motion André Brandt qu'il avait amendée et qui traitait des problèmes de développement et de politique économiques. En réalité, cela pose une fois de plus le problème des effectifs de l'administration cantonale. Mais comme l'heure est aux économies, pourquoi ne pas confier plus de travaux à l'extérieur, notamment au niveau du service juridique de l'Etat?

**COLOMBIER**

Lors d'une brève escale au département militaire, le conseiller d'Etat Jeanneret a apporté des apaisements à M. Bringolf qui demandait s'il était exact que les douches étaient comptées aux recrues de Colombier et pourquoi les jeunes soldats n'avaient pas le droit de s'allonger sur leur lit après le repas de midi. Ils le peuvent mais à condition de ne pas fumer dans les chambrées et d'enlever leurs chaussures, a répondu le chef du département. Quant à l'hygiène, les soldats peuvent prendre trois douches hebdomadaires. M. Bringolf lui a alors fait remarquer que les décisions prises

## Feux de croisement: les «veilleuses» étaient préférables, estime l'Etat

Répondant à une question de M. Jean Cavadini (lib), le conseiller d'Etat Carlos Grosjean a admis que les expériences faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier en matière d'éclairage des véhicules dans les agglomérations étaient «plutôt mauvaises». Même s'ils sont bien réglés, les «codes» c'est-à-dire les feux de croisement devenus obligatoires pour circuler en ville, éblouissent trop souvent et tant de l'avis des automobilistes que des organes de police, le statut en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier dernier — veilleuses ou, si l'on veut, feux de position dans les rues bien éclairées — était de beaucoup préférable aux «codes».

Lorsque cette modification de l'OCR fut soumise au canton de Neuchâtel, le Conseil d'Etat se rangea d'abord à l'argumentation des techniciens. Le département de police admit par exemple

en bas de l'échelle hiérarchique étaient en contradiction avec ce qu'il venait d'entendre de la bouche du Conseil d'Etat. Si obstacles il y a eu, c'est donc au niveau des moins galonnés qu'ils se trouvent.

**LACUNE COMBLÉE**

...Aux députés qui ne se représentent pas, M. Comtesse a souhaité beaucoup de succès comme il a dit sa gratitude à ceux qui ont décidé de rendre leur tablier. Ce n'est pas sans regret que l'on a vu partir certains d'entre eux qu'il s'agisse, par exemple de M. Vacher ou du bon président Rufieux. Dans les rangs des partants, il y a aussi un homme délicat et courtois qui regagne ses Montagnes et retrouve ses livres au terme de quatre législatures. Cet individualiste qui un carcan doctrinal dut quelquefois étouffer à toujours mis un point d'honneur à ne pas le faire voir. Comme il cultive la modestie et l'humour avec autant de bonheur, il a fait hier matin un rapide bilan de ces seize années:

— J'aurai au moins eu le mérite de faire entrer le rouge au Château...

C'est vrai. Il y a trois ou quatre ans, le blanc restait curieusement la seule des trois couleurs du drapeau à flotter à l'heure de la buvette...

**Cl.-P. Ch. (A suivre)**

## SUITE Les adieux du conseiller d'Etat Grosjean au Grand conseil et à ses collègues de l'exécutif

Un feu roulant d'applaudissements, une ovation comme on n'en avait encore jamais entendue dans cette salle du Grand conseil permit à M. Carlos Grosjean de reprendre son souffle et d'écraser quelques larmes. L'émotion devait être aussi grande à la tribune où M<sup>me</sup> Grosjean et ses enfants avaient pris place et où, tout à l'heure, M. André Brandt lui avait porté des fleurs.



chemin parcouru. A l'époque, c'était la pleine «surchauffe économique avec ses séquelles criardes. Le canton manquait de logements, de routes et d'écoles et ce déséquilibre quantitatif «s'ajoutait les revers d'un monde industriel et inhumain». On découvrait la pollution, «les eaux étaient atteintes et les plus beaux sites subissaient les ravages de constructions anarchiques».

«Dans ce pénible décor, il faut ajouter une crispation politique inadmissible. Nous avons peut-être oublié ce climat qui régnait à l'époque. Les partis étaient hérissés, hostiles, prompts aux irritations et aux colères. C'était une ambiance peu propice à cette sorte d'union sacrée pourtant si nécessaire à la réalisation de grandes choses. Avec le recul du temps, il est plus facile d'expliquer cette grogne. Dans l'amertume et la déception, notre société venait de redécouvrir cette vérité, à savoir que les besoins de l'homme sont insatiables, que les réalisations matérielles débouchent sur une insatisfaction, sur un échec flagrant. Le bonheur auquel on aspire, ce n'est pas seulement le logement décent, la télévision, le frigidaire, les vacances à l'étranger. C'est quelque chose de beaucoup plus subtil où le matériel a certes sa place, mais où l'esprit l'emporte».

**DEVOIR ACCOMPLI**

Après douze années de gouvernement, ayant marqué la politique cantonale et fédérale de son sceau très personnel, le conseiller d'Etat s'en va de son propre gré et en pleine force de l'âge. Pourquoi? C'est par cela qu'il a commencé son discours d'adieu au Grand conseil: «...Une longue réflexion sur les leçons de l'histoire m'a appris qu'il faut savoir se retirer à temps pour un tempérament comme le mien. Aimant peu la compromission, préférant l'action à la parole et aux explications répétées nécessaires en politique, je suis venu au pouvoir non par ambition, mais pour partager le souci de gouverner. Il m'appartient de m'en aller lorsque j'estime mon devoir accompli».

Rendant ensuite hommage aux députés, il leur rappela qu'ils formaient l'un des plus efficaces parlements de Suisse, l'essentiel étant «le respect d'opinion qui régit les rapports entre les divers partis politiques, entre le Grand conseil et le Conseil d'Etat. La démocratie est exigeante et son exercice difficile. Elle requiert le choc des idées, la critique libre, l'opposition des philosophies. Mais la démocratie, c'est aussi la tolérance, le dialogue et le respect d'autrui. Ces deux thèses ne peuvent qu'être complémentaires puisque nous sommes condamnés à travailler, à réaliser et à vivre ensemble».

**HOMMAGE AUX PARTIS POLITIQUES**

Les différents partis lui ont rendu hommage peu avant. On entendit ainsi MM. Charles Maurer (rad), François Borel (soc), Jean Cavadini (lib), Jean-Claude Jaggi (PPN) et l'allocution de M. Jean Steiger (pop) lui était peut-être allée droit au cœur car dans l'adversaire politique, il retrouvait aussi le professeur de latin qu'il avait eu au gymnase et qui gardait du magistrat le souvenir «d'un enfant de 12 ans vif et charmant».

• Remerciant les groupes, M. Grosjean commença par les populistes et M. Steiger:

— Vous savez combien je suis éloigné de votre credo et nous avons souvent croisé le fer ensemble. Il n'en demeure pas moins que j'ai aimé en vous et en vos collègues l'intelligence de vos interventions, l'instinct aigu de l'opportunité et surtout votre sens de l'Etat. Et le sens de l'Etat, c'est la panacée à toutes les outrances.

• Le parti socialiste? «Il a donné au pays des hommes politiques de grande valeur et certaines voix discordantes ne sauraient cacher cette vérité. Je suis de ceux qui osent dire que la Suisse, comme notre canton, ont eu le privilège de disposer d'hommes politiques de gauche de haute qualité. Il est vrai qu'un Jacobin ministre n'est plus un ministre Jacobin. Sans le parti socialiste, le galbe du canton de Neuchâtel serait différent. Vous connaissez l'attachement que je porte à mon pays: c'est là le plus beau compliment que je puisse vous faire».

• Aux députés PPN, le conseiller d'Etat a dit: «Le parti progressiste national a su s'associer intimement à la vie politique de notre Etat depuis longtemps déjà. Curieusement limité aux Montagnes neuchâteloises, son

audience a largement dépassé le Jura, ce qui démontre le profil de ses représentants, leur civisme, leur fidélité aux valeurs du pays. Certains prétendent avoir consulté la Pythie au sujet de votre parti. Permettez-moi ce mot: prophète, c'est prévoir tout sauf ce qui arrive».

• Les libéraux ensuite: «Habités aux réalités de l'économie, confrontés quotidiennement avec la responsabilité des entreprises, les représentants du parti libéral font des envieux par leur esprit d'analyse et de synthèse. Dans un monde médiocre à force de prôner une égalité qui n'existera jamais, vous, libéraux, ne vous embarrassez pas de fumeuses théologies car vous savez — l'Histoire vous donne raison — que dans toute société, il y a des inégalités physiologiques, psychiques et sociologiques. Forts de cette vérité élémentaire, qui échappe à tant d'esprits affaiblis par la mode du jour, vous êtes en mesure de dénoncer les mythes et, partant, de bien gouverner».

• Enfin, c'est avec émotion que le magistrat a pensé au long chemin parcouru avec le parti radical: «Ce parti, on le cite dans les cours d'histoire politique des universités car il constitue une exception. Il est au pouvoir depuis près de 150 ans; il a fondé la Suisse de 1848 et l'a sortie des limbes du régime patriarcal. Il a fait de la Suisse un Etat moderne en dominant le problème de l'ère industrielle, en endiguant les turbulences de deux guerres mondiales, en affrontant avec succès les multiples faces d'un XX<sup>e</sup> siècle versatile et déconcertant. Aujourd'hui encore, il partage le pouvoir et il exerce une influence prépondérante au sein de la Confédération et des cantons... L'esprit de tolérance et de conciliation du radicalisme aura marqué de manière indéfectible ce canton de Neuchâtel. Pour ma part, j'éprouve envers lui beaucoup de reconnaissance pour y avoir trouvé, pendant douze ans, aide et appui sans aucune de ces trahisons définitives que l'on ne connaît que trop dans le sésail politique».

**DOUZE ANNÉES DE GOUVERNEMENT**

Douze années de gouvernement, c'est surtout l'occasion de refaire le

C'est alors que se l'est accompli un miracle: «Devant l'immensité de la tâche, au vu des phénomènes parfois peu connus qu'il fallait dominer, les hommes de bonne volonté de ce canton se sont mis au travail. Ils sont venus de tous les horizons politiques. Etat, communes, Grand Conseil, Conseil d'Etat, tous ont apporté leur contribution. On a construit des écoles, des HLM, développé l'Université; on a fait des routes, des stations d'épuration, des maisons pour enfants difficiles, pour vieillards. On a innové en matière d'aménagement du territoire, protégé nos sites, nos vignes. On a brûlé nos déchets, neutralisé nos eaux industrielles, débarrassé nos campagnes des carcasses de voitures, agrandi nos réserves naturelles, protégé notre faune et notre flore».

**NE JAMAIS SOMBRER DANS LE PESSIMISME**

— Et aujourd'hui, à l'heure de la crise économique, a poursuivi M. Grosjean, la tâche à accomplir est tout aussi difficile. Si j'ai rappelé ce que nous avons réalisé ensemble, c'est pour démontrer aux générations montantes, aux hommes de demain, qu'il ne faut jamais sombrer dans le pessimisme. Il y a dans ce canton, comme en Suisse, des ressources extraordinaires.

Encore quelques mots de reconnaissance à l'égard des conseillers d'Etat et du chancelier Porchat, «ce père Joseph de l'exécutif» qui «chaque avec sa philosophie propre, se sont élevés au-dessus des querelles partisans et des chapelles égoïstes pour ne défendre que l'intérêt général».

M. Carlos Grosjean peut quitter le Conseil d'Etat sans crainte:

— Dans quelques jours, je vais rentrer dans le rang et serai désormais simple citoyen. A mon tour, j'aurai grande confiance dans notre gouvernement car je sais ses aspirations à la justice, sa fidélité à nos lois, son respect de la démocratie.

Cette confiance, il la reporte aussi dans le peuple dont il a dit, ultime compliment, qu'il «avait l'intelligence métissée de méfiance instinctive, qu'il savait être bonhomme autant que critique et se distancer des esprits trop supérieurs pour préférer des hommes plus accessibles».

**DES RETARDS**

Mais il arrive que de petites questions ouvrent la porte à de grands problèmes. L'un de ceux-ci fut soulevé par M. Claude Borel (soc) qui a reproché au gouvernement de ne pas respecter l'article 36 du règlement, autrement dit de ne pas répondre dans un délai de deux ans ou, s'il en est empêché, de ne pas présenter de rapport intermédiaire. Ont été ainsi oubliées des motions importantes telles celles de M. Maurice Favre (rad) sur le plan d'aménagement des rives du lac ou de M. Steiger (pop) sur les jardins d'enfants. La veille mais avec moins d'amertume dans la voix, M. Hubert Donner (rad) s'était pareillement étonné de n'avoir obtenu aucune réponse à une motion Rougemont, vieille de sept ans et dont il avait pris le relais.

— Pourquoi le dissimuler? En répétant sans fin que cela va venir, on ment

## Au tribunal de police du district de Neuchâtel Un «passage à tabac» imaginaire

Nous avons laissé sous-entendre, lors de la première audience du début février, que la version soutenue par ce habitant du chef-lieu, E.G., qui prétendait avoir été «passé à tabac» sans raison apparente par deux gendarmes sur les Jeunes rives, paraissait quelque peu «tirée par les cheveux».

Hier devant le tribunal de police du district de Neuchâtel, qui siègeait sous la présidence de M<sup>me</sup> Geneviève Fiala, assistée de M<sup>me</sup> Emma Bercher qui remplissait les fonctions de greffier, la preuve a été donnée que ce sont les gendarmes, G.R. et P.-A.B., qui avaient raison lorsqu'ils affirmaient n'avoir jamais frappé E.G., mais qu'en revanche celui-ci avait bel et bien lancé un pavé dans la vitre arrière de leur fourgon.

Alors qu'une audience de jugement avait été appointée et que cinq témoins avaient été cités, le mandataire de G. a fait savoir à ces derniers qu'ils n'avaient même pas besoin de se déplacer, car son client accepterait la conciliation! Si bien que devant le tribunal, E.G. a accepté de payer 500 fr. à titre de dépens à l'avocat des deux gendarmes, reconnu devoir 247 fr. à la gendarmerie, comme représentant les dommages au fourgon. Enfin E.G. s'acquittera des frais de justice, arrêtés à 50 francs. Ainsi le dossier de cette affaire plutôt cocasse a été classé.

**DES PIÈCES A BON MARCHÉ!**

L.L. et A.V.-D.-S. ont soustrait sur le camion d'une entreprise de la place entreposée à Pierre-à-Bot, un compresseur. Ils essayaient de s'emparer du démarreur et de la pompe à injection lorsqu'ils furent interpellés dans leur «travail». La pièce dérobée fut donc remise en place. Mais les dégâts causés au véhicule furent assez considérables. L.L. avait vraisemblablement besoin de ces pièces, car il possédait un camion de la même marque... Hier les deux prévenus ne se sont pas présentés devant le tribunal qui les a condamnés, pour vol, tentative de vol et dommages à la propriété, à 45 jours d'emprisonnement ferme chacun.

Quatorze jours de détention préventive seront déduits pour L.L., huit jours pour A.V.-D.-S. Le premier payera 245 fr. de frais, le second 350 francs.

Alors qu'il était obligé de garder son domicile en octobre 1976 parce qu'il était souffrant, J.-P. A. s'est exhibé à plusieurs occasions devant des enfants. Il attirait même l'attention de ces derniers en les sifflant. Reconnu coupable d'attentat à la pudeur des enfants et d'outrage public à la pudeur, J.-P. A. a été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans et au paiement de 90 fr. de frais.

**L'ASTUCE FAISAIT DÉFAUT**

On reprochait à J.-C. D. une escroquerie au sens de l'article 148 CPS pour avoir vendu, en décembre 1975, son fonds de commerce 30.000 fr. en déclarant qu'il remettait à l'acheteur le commerce dans l'état auquel lui-même l'avait repris quelques mois plus tôt. Or J.-C. D. avait conservé pour lui deux machines. Pour qu'il ait escroqué, l'astuce est nécessaire. Or, en tout temps le prétendu lésé avait la possibilité de contrôler aisément le premier inventaire et il se serait aperçu que ces deux machines qui y figuraient avaient disparu. Il ne l'a pas fait. On ne peut pourtant pas dire que J.-C. D. a fait preuve d'astuce. Si bien que ce dernier a été libéré et que les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

Parce qu'il n'a pas payé sa taxe militaire de 1974 dans les délais, P.G. a été condamné à 50 fr. d'amende, assortie de 25 fr. de frais. Quant à F.M., prévenu de voies de fait, il a pu trouver un arrangement avec le plaignant, si bien que la plainte a été retirée et le dossier classé. Mais F.M. s'acquittera de 25 fr. de frais.

J. N.

**Festival météorologique**

Le voilà bien cet hiver qui refuse au printemps de lui laisser faire ses premiers pas dans la joie du soleil retrouvé! Alors il donne son habituel festival, vent, neige, pluie, froidure, replongeant notre pays au plus profond de la mauvaise saison, alors que la végétation se voyait déjà partie pour des jours plus chauds, comme nous pour les vacances d'été... Il faudra bien patienter comme ce forsythia en fleur tout saupoudré de neige!

(Avipress J.-P. Baillod)

017837 R

**votez radical**

**Confiance et fermeté**

**Avis aux Neuchâtelois**

Les socialistes prônent une politique de déficit systématique

**NOUS LES PAYONS TOUS**

Les radicaux, eux, demandent des économies partout où c'est possible de manière à pouvoir disposer des fonds nécessaires pour promouvoir des emplois

017837 R

**votez radical**

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL Pas de clémence pour un médiocre trafiquant de drogue

Au moment où pour la première fois la Cour d'assises du canton s'apprête à juger, dans une quinzaine de jours, deux trafiquants de drogue d'envergure, le tribunal correctionnel de district de Neuchâtel, présidé par M. Alain Bauer qui était assisté de M<sup>me</sup> Claire-Lise Jaquet, greffier, et de MM. Jean-Baptiste Muriset et Charles Mojon, jurés, décidait, hier, du sort d'un jeune homme de 22 ans, D. B., prévenu d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Son cas n'a jamais fait la «une» d'un journal. Petit trafiquant, D. B., fait partie de cette cohorte de jeunes tentés par le haschisch ou pire, l'héroïne, qui en consomment, en achètent et en revendent au gré des occasions et de leurs voyages. Mais ils forment une communauté de drogués alléchante pour les grands trafiquants, car ce sont bien eux qui visent les «gros bonnets» de la drogue.

— Qu'est-ce que quelques grammes de «brown sugar» en regard de vingt kilos de haschisch, s'exclamera son défenseur?

C'est quand même quelques dizaines de doses de drogue dure. En effet, D. B. en a acquis deux grammes pour 550 fr. à Berne et 13 grammes pour 800 fr. à Amsterdam en juin et juillet 1976. Or, avec un gramme, on fabrique une vingtaine de doses. C'est donc 300 doses dont disposait le prévenu. Le cours de la dose étant fixé à 30 fr., on imagine le bénéfice substantiel de ce commerce.

Et pourtant D. B. a contesté, hier, avoir fait un quelconque trafic, alors qu'il l'avait reconnu au juge d'instruction, émettant ses dires de précisions qui, releva le tribunal dans ses considérants, sont criants de vérité.

**L'ENGRENAGE**

Que peut bien conduire un jeune homme, manifestement bien sous tous les

rapports, bon fils, bon apprenti, bon travailleur, bon ami, à s'initier à cette consommation? Déjà condamné en décembre 1975, à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans pour un délit identique, il aurait dû se méfier.

— J'ai tenu un an, M. le président. Je fréquentais une jeune fille avec laquelle j'ai rompu en avril de l'année dernière. J'ai rencontré des gens qui me proposaient la drogue. J'ai essayé de tenir et puis j'ai fini par craquer.

Arrêté en juillet 1976, incarcéré depuis neuf mois, D. B. a acquis un peu plus de maturité.

— Mais sa faute reste très grave, affirma le substitut du procureur. N'oublions pas que si la drogue fait de tels ravages, c'est à cause de ce genre de trafiquant médiocre.

**RÉQUISITOIRE EN FORME D'ALTERNATIVE**

Dans son réquisitoire, M. Perret proposait une alternative, car rare s'il en est dans les annales judiciaires neuchâteloises. Il a laissé, en effet, au tribunal le choix entre une peine de 12 mois d'emprisonnement (s'en remettant à lui pour la révocation du sursis accordé en décembre 1975) et une mesure de placement en semi-liberté, mesure uniquement destinée aux jeunes adultes. Dans ce dernier cas, il demandait la révocation du sursis de 1975 et la suspension de l'exécution de la peine, laissant au juge la possibilité d'y renoncer après un délai d'épreuve d'un an.

d'éducation au travail. Le sursis de 1975 sera révoqué, mais l'exécution suspendue. Il appartiendra au juge de statuer après un délai d'épreuve. Le profit illégitime de D. B. a retiré de son trafic soit 2800 fr. sera restitué à l'Etat. Quant aux frais qui lui incombent ils se montent à 1800 francs.

M. J.

**Conférence du commandant de corps Lattion**

La section neuchâteloise de la Société d'étude pour la gestion du personnel a reçu, hier soir, le colonel commandant de corps Gérard Lattion, chef de l'instruction, qui a tenu une conférence sur le thème de la formation, la sélection et la promotion dans le cadre de l'armée. Invité d'honneur, le conseiller d'Etat François Jeanneret participait à cette soirée sur laquelle nous reviendrons.

**NE PAS SUBIR LA CRISE**

Comment peut-on prêcher l'austérité financière et lancer une pétition électorale demandant à l'Etat la création d'emplois? Une des incohérences radicales

**PESEZ À GAUCHE VOTEZ SOCIALISTE**

Les efforts de la défense pour minimiser l'affaire furent vains et l'avocat ne convainquit pas le tribunal qui, après avoir délibéré et retenu contre D. B. tous les chefs d'accusation, le condamna à une mesure de placement dans une maison

017836 R

017837 R

**votez radical**

**Conférence du commandant de corps Lattion**

La section neuchâteloise de la Société d'étude pour la gestion du personnel a reçu, hier soir, le colonel commandant de corps Gérard Lattion, chef de l'instruction, qui a tenu une conférence sur le thème de la formation, la sélection et la promotion dans le cadre de l'armée. Invité d'honneur, le conseiller d'Etat François Jeanneret participait à cette soirée sur laquelle nous reviendrons.

**NE PAS SUBIR LA CRISE**

Comment peut-on prêcher l'austérité financière et lancer une pétition électorale demandant à l'Etat la création d'emplois? Une des incohérences radicales

**PESEZ À GAUCHE VOTEZ SOCIALISTE**

Les efforts de la défense pour minimiser l'affaire furent vains et l'avocat ne convainquit pas le tribunal qui, après avoir délibéré et retenu contre D. B. tous les chefs d'accusation, le condamna à une mesure de placement dans une maison

017836 R

# IMMEUBLES

A vendre

**AMINONA-MONTANA**

Grand studio meublé, 40 m<sup>2</sup>, dans petit immeuble, 3-4 lits, entièrement équipé, avec balcon, vue imprenable plein sud. Libre immédiatement.

Offres sous chiffres E-18-309986X  
Publicitas 1211 Genève 8. 0174571

A VENDRE à La Coudre-Neuchâtel

**VILLA**

de 5 pièces avec garage, balcon-terrasse, jardin, etc.; magnifique vue sur le lac.  
Prix de vente: Fr. 290.000.—

Tél. (038) 24 59 59. 0177131

Etude Clerc, notaires  
Case postale  
2001 Neuchâtel - Tél. 25 14 69

**Amateurs de vieilles pierres**

A VENDRE à 9 km à l'est de Neuchâtel, à 5 minutes du golf, charmante vieille

**maison (XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle)**

entièrement transformée - agencement moderne, 5 pièces, grande cuisine habitable, 2 salles d'eau, cheminée de salon, jardin-patio, situation tranquille. 0176811

A vendre à Vaumarcus

**VILLA RUSTIQUE**

magnifique situation, splendide vue panoramique, grand living avec cheminée, balcon, chambres à coucher, garage et plus de 1000 m<sup>2</sup> de terrain.  
Prix à convenir.

Pour tous renseignements:

**profarco sa**

2001 Neuchâtel Case postale 714 Tél. (038) 25 41 41 0172621

**A LOUER**

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel, avec vue imprenable sur le lac:

**appartement de 2 pièces**  
Location mensuelle: Fr. 329.— et charges Fr. 64.—

**appartement de 4 1/2 pièces**  
Location mensuelle: Fr. 640.— et charges Fr. 109.—

Pour visiter: M. Luthi, concierge, tél. (038) 24 34 09. 017589 G

**A LOUER À ST-AUBIN**

**Logement de 2 pièces**  
vue imprenable, Fr. 340.— charges comprises.

**Logement de 3 pièces**  
vue imprenable, 4<sup>me</sup> étage, balcon, Fr. 462.— charges comprises.

**Logement de 4 pièces**  
vue imprenable, 1<sup>er</sup> étage, Fr. 470.— charges comprises.

S'adresser à MULTIFORM S.A., 2024 Saint-Aubin, 18, rue de la Gare. Tél. (038) 55 27 27. 012566 G

**A Neuchâtel Sous-la-Coudre Sud: votre loyer n'est pas perdu!**

Renseignez-vous sur notre nouveau système de location avec possibilité d'achat auprès de

G. FANTI, 19, rue du Lac, 2014 Bôle, tél. 038 411284 et

GECO, Promenade-Noire 3, Neuchâtel, tél. 038 24 4446. 008654 G

**Exceptionnellement avantageux**

**A CRESSIER**

Logements spacieux, modernes

état de neuf. Cuisine agencée, bains, cave, galetas, place de parc. Situation tranquille.

3 pièces Fr. 400.— + charges Fr. 70.—  
4 pièces Fr. 450.— + charges Fr. 80.—  
Garages Fr. 60.—

Tél. (038) 47 18 33

A la même adresse:  
3 pièces Fr. 320.— + charges Fr. 70.—  
Tél. (038) 47 18 33.

A louer pour date à convenir

**APPARTEMENTS**

Loyers mensuels, charges comprises.

**Boudry, Ph.-Suchard 30**  
1 1/2 pièce - dès Fr. 310.—  
3 1/2 pièces - Fr. 482.—  
5 1/2 pièces - Fr. 697.—  
Pour visiter: M<sup>me</sup> Gatschet, tél. 42 37 57.

**Boudry, rue des Cèdres 8-10**  
2 1/2 pièces - Fr. 441.—  
3 1/2 pièces - dès Fr. 539.—  
Pour visiter: M<sup>me</sup> Schneider, tél. 42 34 06.

**Colombier, rue de la Colline 1/3-5-7/9**  
1 pièce - dès Fr. 188.—  
2 1/2 pièces - dès Fr. 363.—  
3 1/2 pièces - dès Fr. 494.—  
Places de parc extérieures - Fr. 15.—  
Places de parc dans collectif Fr. 45.—  
Pour visiter: M. H. Campos, tél. 41 20 43.

**Marin, route du Perrellet 1-3/5-7**  
1 1/2 pièce - Fr. 290.—  
2 1/2 pièces - dès Fr. 485.—  
3 1/2 pièces - dès Fr. 593.—  
Pour visiter: M. J.-D. Jaunin, tél. 33 52 39.

**Neuchâtel, rue des Chavannes 19**  
1 1/2 pièce - dès Fr. 280.—

Pour visiter: M<sup>me</sup> Michels - tél. 25 59 87 (soir).  
Pour traiter: Etude F. Cartier, Concert 6 2000 Neuchâtel - Tél. 25 12 55. 012247 G

**A LOUER À NEUCHÂTEL**

**PARCS 94**  
appartements 3 pièces, confort, Fr. 460.—, charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

**CERISIERS 36-38**  
appartements 1 et 4 pièces, tout confort, Fr. 290.—/550.—, charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

**VERGER-ROND 12**  
appartement HLM 3 pièces, confort, Fr. 270.— charges comprises. Libre tout de suite ou date à convenir.

**PORT-ROULANT 12-12 a**  
magnifiques appartements neufs 4-5 pièces, tout confort, Fr. 715.—/800.—, charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

**PORTES-ROUGES 143**  
appartement subventionné 3 pièces - confort. Fr. 330.—, charges comprises. Libre dès le 1<sup>er</sup> mai 1977 ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 25 66 66. 013689 G

A louer à CERNIER dans petit immeuble

**bel appartement**

3 chambres, confort, jardin. Fr. 360.— + charges.

**Saint-Aubin**

dans petit immeuble rez-de-chaussée

**bel appartement**

confort, 3 chambres, grand hall. Fr. 350.— + charges. 017541 G

Tél. (038) 25 45 78.

A louer à Neuchâtel RUE DES CARRELS

très bel appartement de

**4 pièces**

cuisine complètement agencée avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle. Bains, toilettes, balcon. Cave. Fr. 510.— + charges. Libre tout de suite.

**Très beau studio**

cuisine agencée avec cuisinière à gaz, frigo. Bains-toilettes, cave. Fr. 275.— + charges. Dès le 24 avril.

RUE DES MOULINS

**appartement de 3 pièces**

tout confort, 350 fr., + charges, pour le 1<sup>er</sup> juillet, appartement 4 pièces, tout confort, Fr. 450.— + charges.

Tél. 25 56 92. 002175 G

A louer centre-ville

**studio**

moderne tout confort, Fr. 370.—

S'adresser à l'Etude de Reynier, Coq-d'Inde 24, Neuchâtel, tél. 25 12 18. 017636 G

A louer au chemin de la Perrière 11, à Neuchâtel,

**appartement de 1 1/2 pièce**

Location mensuelle: dès Fr. 276.— et Fr. 37.— charges. Pour visiter: G. Nater, concierge, tél. (038) 31 53 85. 017590 G

**A LOUER RUE DES POUDELIÈRES**

**cases de congélation**

Tél. (038) 25 11 31. 004121 G

A louer pour fin juin à la rue de l'Ecluse,

**grand studio non meublé, mansardé**

avec tout confort. Loyer Fr. 270.— + charges. Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 010033 G

A louer tout de suite ou pour date à convenir

**BEAUX STUDIOS MEUBLÉS OU NON MEUBLÉS**

loyer intéressant.

Fiduciaire Leuba & Schwarz  
Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 012911 G

LA NEUVEVILLE

A louer dès le 1<sup>er</sup> mai 1977 au chemin de la Réclie 4, bel

**appartement de 3 1/2 pièces**

tout confort, avec piscine privée pour les locataires de l'immeuble. Loyer mensuel Fr. 476.— charges comprises. Pour tous renseignements s'adresser à: Famille Rusconi, La Réclie 4, 2520 La Neuveville. Tél. (038) 51 32 85 ou Administration municipale des Immeubles à Bienne 2501 Bienne. Tél. (032) 21 22 81. 017626 G

A louer à Neuchâtel, rue des Poudrières 18 et 20,

**2 PIÈCES**

Fr. 300.— + charges. Tout confort, magasins et arrêt du bus à proximité.

Tél. (038) 24 59 59 ou 25 11 31. 017711 G

**BOUDRY**

A louer au chemin des Adozz pour date à convenir

**appartement de 2 pièces**  
Loyer Fr. 250.—

**appartement de 3 pièces**  
Loyer Fr. 335.— charges non comprises. Pour visiter: M<sup>me</sup> Sauser. Tél. (038) 42 22 49. Pour traiter: Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 010034 G

A louer, rue Louis-Bourguet 11, Neuchâtel,

**beau 3 pièces**

avec cave et galetas, balcon. Loyer 445 fr., charges comprises. Libre dès le 1<sup>er</sup> juillet.

S'adresser à: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Bassin 16, Neuchâtel Tél. 21 11 71. 017559 G

A louer en bordure de forêt, avec vue étendue, dans immeuble neuf à Hauterive, pour le 1<sup>er</sup> juillet 1977

**appartement 2 pièces**

grand confort, living avec cheminée.

Situation très tranquille, en dehors de la circulation, à proximité des transports publics. Loyer mensuel Fr. 480.—, plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91. 013865 G

**A LOUER**

**MARIN - Cité des Sors**

appartements 4 pièces, tout confort, Fr. 550.—/600.—, charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

**BOUDRY - Adozz 48-50**

appartements 2-3 pièces, tout confort, Fr. 350.—/450.—, charges comprises, ainsi que place de parc. Libres tout de suite ou date à convenir.

**CERNIER - G.-de-Vergy 4**

appartements neufs 3 pièces, tout confort, Fr. 470.—/480.—, charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 25 66 66. 013692 G

**A LOUER à CORTAILLOD-VILLAGE**

(ch. des Draizes, Murgiers et Polonais) immédiatement ou date à convenir

**APPARTEMENTS TOUT CONFORT**

2 pièces dès Fr. 281.—  
2 1/2 pièces dès Fr. 350.—  
3 pièces dès Fr. 425.—  
3 1/2 pièces dès Fr. 468.—  
4 pièces dès Fr. 525.—  
4 1/2 pièces dès Fr. 535.—  
charges comprises, situation ensoleillée.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel, tél. 24 42 40. 011667 G

A louer à Boudry, pour date à convenir, splendide

**2 1/2 PIÈCES 70 m<sup>2</sup> y compris garage**

Fr. 380.— + charges.

Grand hall, coin à manger, cuisine agencée et habitable, balcon.

Tél. (038) 24 59 59 ou 42 20 91. 017714 G

A louer pour date à convenir près de la Gare dans immeuble avec ascenseur:

**grand studio avec balcon**  
Loyer Fr. 290.—

**Appartement de 3 pièces**  
Loyer Fr. 480.—

**Appartement de 4 pièces**  
Loyer Fr. 585.— Charges en plus.

**Place de parc**

dans garage souterrain chauffé. Loyer Fr. 70.—  
Pour visiter: M<sup>me</sup> Dubey. Tél. (038) 24 53 18. Pour traiter: Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 010032 G

A louer à

**NEUCHÂTEL Evole 51-53**

chambres indépendantes Fr. 150.—, Chambres indépendantes non meublées Fr. 100.—, avec eau chaude et eau froide.

**Draizes 40**

1 pièce Fr. 80.— + 25.—  
3 pièces, dès Fr. 240.— + 60.—.

**Beauregard 20**

studios Fr. 285.— + 35.—

**Petit-Pontarlier 15**

1 studio moderne libre pour date à convenir. Prix Fr. 290.— + 35.—.

**Marie-de-Nemours 2**

1 studio Libre dès le 1<sup>er</sup> avril. Prix Fr. 250.— + 50.—.

**Parcs 44-50**

1 place de parc Fr. 15.—  
3 pièces Libre dès le 1<sup>er</sup> avril. Fr. 232.—

**Château 8-10**

Splendide studio Libre dès le 1<sup>er</sup> avril. Fr. 425.— + 35.—

FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

**NEUCHÂTEL - Parcs 129**

Appartements spacieux de 1 pièce + cuisine dès Fr. 240.—  
3 pièces + hall Fr. 425.—  
+ finance de chauffage et eau chaude. Immeuble doté du confort moderne. Tranquillité, dégagement. Transports et magasins à proximité. Pour visiter: tél. (038) 25 93 17. Pour traiter: Gérances P. Stoumann Sogim S.A. Maupas 2, Lausanne. Tél. (021) 20 56 01. 006466 G

Près de la gare et du centre,

à louer dès le 24 juin 1977,

**bel appartement**

de 5 pièces, tout confort, éventuellement bureau-étude.

Faire offres sous chiffres MA 707 au bureau du journal. 010052 G

**A LOUER à CORTAILLOD**

pour date à convenir;

**appartements**

tout confort:

2 pièces, loyer mensuel, Fr. 270.— + charges Fr. 50.—  
3 pièces, loyer mensuel, Fr. 395.— + charges Fr. 80.—  
4 1/2 pièces, loyer mensuel, Fr. 478.— + charges Fr. 90.—

S'adresser à Pellegrini & Induni, tél. 42 11 56 ou 42 13 87. 017017 G

A louer pour date à convenir, ch. de la Venelle, Peseux

**appartement de 4 pièces**

tout confort, tranquillité.

S'adresser, tél. (038) 31 25 00. 014914 G

A louer pour date à convenir, à PESEUX

**STUDIOS**

Fr. 230.— + charges cuisinière agencée, tapis tendus, armoires.

Tél. (038) 24 59 59 ou 31 68 02. 017712 G

**BOUDRY**

A louer pour date à convenir, à la route de Grandson,

**bel appartement de 3 1/2 pièces**

cuisine agencée. Loyer Fr. 430.—, parc compris + charges. Pour visiter: M<sup>me</sup> Banderet, l'après-midi, Grandson 26. Tél. (038) 42 52 92. Pour traiter: Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 013574 G

A louer à Fontainemelon

**magnifiques appartements de 3 1/2 pièces**

libres tout de suite ou à convenir. Loyers mensuels dès Fr. 360.— + charges.

Tél. 53 16 00. 017519 G

Etude Clerc, notaires  
2, rue Poutalès - Tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour le 24 juin, à Hauterive, ch. de la Marrière, Loyer Fr. 70.—

**APPARTEMENTS de 2 pièces**

tout confort. Balcon. Loyer mensuel: Fr. 330.— + charges.

Pour le 24 juin,

**APPARTEMENT de 4 pièces**

tout confort. Balcon. Loyer mensuel: Fr. 530.— + charges. 017680 G

A louer, à deux minutes de la gare de Neuchâtel,

**beaux locaux**

de 100 m<sup>2</sup> environ, très bien éclairés et chauffés, vestiaires et dépendances, pour petite industrie propre ou bureaux.

Tél. 25 61 31 (heures de bureau). 017443 G

A louer pour date à convenir, à Boudry,

**5 1/2 PIÈCES**

Grande cuisine, tapis tendus, balcon.

Fr. 655.— + charges.

Tél. 24 59 59 et 42 43 87. 017715 G

A louer au centre de la ville (Chavannes)

**studio** Fr. 250.—

**studio meublé**

Fr. 310.— charges comprises. Libres dès le 24 avril. Miorini, Chavannes 12. Tél. 25 51 88. 017529 G

**RÉVISION**

BENZINA S.A.  
Corcelles - Tél. (038) 31 55 59  
Sans obligation d'achat de mazout 014689 A

(Lire la suite des annonces classées en page 7)

**FAN-L'EXPRESS**

Direction: M. Wolfarth  
R. Aeschelmann  
Rédacteur en chef: J. Hostettler

**Réception centrale:**

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178  
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délai de réception de la publicité:**

**Annances**

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

**Avis de naissance et avis mortuaires**

Les avis de naissance et les avis mortuaires, sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

**Réclames et avis tardifs**

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Tarif de la publicité**

ANNONCES: 68 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires Fr. 1.40 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.—

**Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1<sup>er</sup> janvier 1977**

1 an	6 mois	3 mois
107.—	56.—	29.—

ETRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

**Changements d'adresse**

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

# LA DROITE EST SANS SCRUPULES

Lorsque la gestion du Conseil d'Etat est bonne, la majorité bourgeoise s'en attribue le mérite!

Lorsque le Conseil d'Etat se heurte à la crise économique, la majorité bourgeoise décline toute responsabilité!

# DES HOMMES RESPONSABLES AU GOUVERNEMENT

**Rémy SCHLÄPPY**, conseiller d'Etat, chef du Département des finances.



**René MEYLAN**, conseiller d'Etat, chef du Département de l'industrie.



017699 A

## PAIEMENT PAR ACOMPTÉ

sans frais supplémentaires à partir de frs. 20.-/par mois

Grand choix de tissus modernes pour rideaux transparents et rideaux de décoration à des prix imbattables et d'une qualité irréprochable. Exécution à des prix très intéressants.

### Moquettes et Rideaux Très avantageux

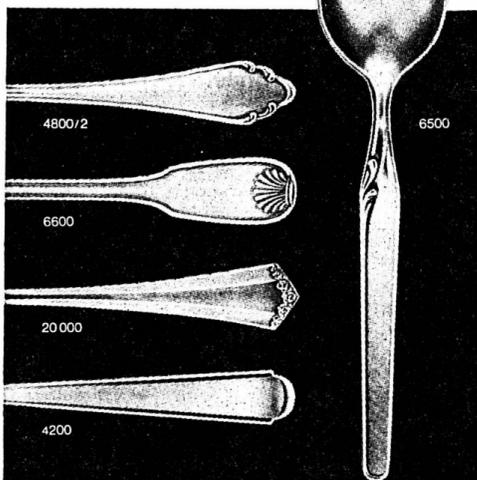
Linge de lit, de cuisine, de chambre de bain etc. en choix énorme à meilleur compte. Demandez aujourd'hui encore notre offre!

Nom, prénom: \_\_\_\_\_ F  
Rue: \_\_\_\_\_  
Lieu: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_ 013008 B

**WEPRO SA, Webereiprodukte**  
8005 Zurich Josefstrasse 53, Tél. 01/42 17 18



Envoi de notre catalogue «COUVERTS» sur demande. Vente directe à notre salle d'exposition.



**PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA**  
MÉDAILLES ET-ORFÈVRERIE  
MAILLEFER 15 2002 NEUCHÂTEL  
TÉL.: 038-25 05 22

012871 B

## Maurice SAUSER

Meubles de magasin  
Ebénisterie  
Menuiserie

Neuchâtel  
Ecluse 17  
Tél. 25 22 65

## Equitation

une cavalière serait encore acceptée au sein d'un petit club.

Adresser offres écrites à HA 751 au bureau du journal. 017548 A

**HARTMANN + CO SA** spécialiste pour portes de garages constr. métalliques stores à rouleaux

**NEUCHÂTEL**  
038 / 31 44 53 service de réparation

005347 A  
011154 A

clients!

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

## MARCHÉ AUX PUCES

Samedi dès 9 heures, à **ROCHEFORT**

017422 A



**D**u tonnerre, ce cyclomoteur! Nul besoin de pédaler pour démarrer, ni de changer de vitesse en roulant, aucun souci pour parquer. Il suffit de tenir le guidon et de s'en remettre à son Puch-Maxi, qui roule tout seul. Et vous vous concentrez sur le trafic!

153.101.1

# ACCESSOIRES

Nous vous convions à la découverte des accessoires de la mode nouvelle.



La cloche de feutre aux teintes du printemps. Fr. 29.90

Classique: le foulard de pure soie qui sait flatter le visage. Fr. 36.90

Découverte: la sacoche florentine en lin gansé de cuir, et doublée. Nombreuses versions. Fr. 79.-, Fr. 89.-, Fr. 98.-

11.418

# A chacun son taxi: Puch Maxi!

**CF Otto Frey** Agence générale PUCH  
Badenerstrasse 812  
8048 Zurich  
Tél. 01 62 13 00

012572 A

**CARTE DE CRÉDIT**  
Votre signature suffit!

Téléphone-service  
038/256464

**P** Parking du Seyon à 200 m

**La Tunisie** dès 550.- 50% de réduction pour les enfants de 2 à 12 ans!

017444 B

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée de la caisse Raiffeisen de La Sagne: augmentation d'effectifs

De notre correspondant: Sous la présidence de M. Louis Matile, les membres de la caisse Raiffeisen de La Sagne se sont retrouvés en assemblée générale ordinaire...

mentionna également l'effort de stabilisation du marché monétaire tendant à juguler l'inflation, ses répercussions et incidences sur les caisses Raiffeisen. Il releva enfin que l'épargne reprend une valeur qu'elle avait perdue pendant quelques années...

travail accompli, car les séances furent nombreuses en raison des changements brusques de la situation monétaire (baisse des taux, etc.). M. Schwab conclut en faisant remarquer un point de vue personnel fort louable: l'argent du village au village...

Aux Ponts-de-Martel Le restaurant de La Petite-Joux, rendez-vous apprécié, va disparaître

Depuis quelque temps déjà, de nombreux bruits circulent au sujet du restaurant de La Petite-Joux. Situé à quelque 1292 m d'altitude, ce sympathique bistrot de campagne ainsi que les terres qui l'entourent sont la propriété de la ville de Neuchâtel...

Outre le plafond. La grande cheminée se trouve au fond. Les terres de la Petite-Joux jouxtent celles du domaine de la Roche. Jusque au début de ce siècle, ces deux domaines ne formaient qu'un tout...

d'avril. On comprend que de très nombreuses personnes, qui avaient l'habitude de faire de la Petite-Joux leur but de promenade de la semaine...

UNE PERLE

Pour se rendre dans la petite salle basse et boisée du restaurant, on passe par la cuisine. Cette dernière est une véritable perle d'architecture des fermes neuchâtoises.

DÉSACCORDS

Or, à la suite, semble-t-il, de certains désaccords avec le propriétaire, soit la Ville de Neuchâtel, le bail n'a pas été reconduit et M<sup>me</sup> Bähler et son fils devront quitter ces lieux pour aller s'établir à La Sagne, à la fin du mois...

EFFORT

M. Matile, dans son rapport, signala que l'effectif augmente sensiblement. La caisse compte actuellement 123 membres. Il

Permis saisi

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 h, M. C.M., de La Ferrière, circulait rue Fritz-Courvoisier en direction de La Cibourg. Peu avant la rue des Pâquerettes, il a perdu la maîtrise de sa voiture sur la chaussée enneigée.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (28 mars)

Naissances: Sommer Sébastien, fils de Jean Ulrich, agriculteur et de Mireille Sylvie, née Liechi; El-Idrissi Cédric Hamid, fils de Hamid, sommelier et de Verena Katharina, née Storz; Collado Richard, fils de José, mécanicien et de Maria Teresa, née Sanchez; Freiburghaus Carole, fille de Pierre Joseph, entrepreneur et de Sylvia, née Stauffer; Carrier Thomas Frédéric, fils de Wolfgang Ferdinand, ingénieur et de Danielle, née Winkel; Schiess Sylvie, fille de Maurice Werner, employé de fabrication et de Claire-Fils, née Chelatin; Prétot Michel Roger, fils de Michel Germain, installateur sanitaire et de Anne-Marie, née Langel; Pascal Valérie Caraine, fille de Pascal, Evelyne. Promesses de mariage: Marti Dominique, agent de police, et Bartolomeo Alida. Décès: Bussi Marcel Louis, né le 2 novembre 1897, époux de Anna Lina, née Perret-Gentil.

LES CONVERS

Perte de maîtrise

M. G. V., de La Chaux-de-Fonds, circulant sur la route de Boindos aux Converss lundi vers 17 h quand, peu après les forêts, dans un virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa voiture sur la chaussée enneigée.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS Corso: 20 h 30, «French Connection» (16 ans). Eden: 18 h 30, «Les sources du plaisir» (20 ans); 20 h 30, «Une fille cousue de fil blanc» (16 ans). Plaza: 20 h 30, «Violences mécaniques» (18 ans). Scala: 20 h 45, «Les deux missionnaires» (16 ans). ABC: 18 h 15 et 20 h 30, «Comment Yukong déplaça les montagnes». TOURISME. Bureau officiel de renseignements: Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS Cabaret Rodéo: 21 h 30-4 h. Le Scotch: 21 h 30-4 h. La Boule d'or: 21 h 30-4 h. Cabaret 55: 21 h 30-4 h. Chez Jeanine: 21 h 30-4 h. EXPOSITIONS Musée d'histoire: les collections (le week-end sur demande). Musée international d'horlogerie: L'homme et le temps. Musée d'histoire naturelle: Coquillages et faune marine.

Musée des beaux-arts: Dzamonja, sculpteur de Zagreb. Musée paysan des Eplatures: Les saisons à la ferme. Vivarium (Jardiniers 61): de 14 à 17 h, batraciens, reptiles et biopes. Boutique Ofournitu (Parc 1): Artisans romains et Marianne Ferrier, de Nyon. Librairie la Plume: Marguerite Miéville et Henri Matthey-Jonais. Galerie du Manoir: T'ang, peintre vietnamien. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Forges, 2a avenue Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17. DIVERS. Club 44: 20 h 30, «Hôtel du nord», film de Marcel Carné. Le Locle TOURISME Bureau officiel de renseignements: 5, Henri-Grandjean; tél. (039) 31 22 46. Pharmacie de service: Mariotti, 38, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 117. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52. Indici Dow Jones Industrielles 926.11 932.01 Châmins de fer 225.31 226.24 services publics 105.32 105.83 volume 16.700.000 17.030.000 Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne Cours des billets Achat Vente Angleterre (1£) 4.22 4.52 USA (1 \$) 2.50 2.60 Canada (1 \$ can.) 2.37 2.47 Allemagne (100 DM) 105.25 107.75 Autriche (100 sch.) 14.85 15.25 Belgique (100 fr.) 6.80 7.10 Espagne (100 ptas) 3.50 3.80 France (100 fr.) 50.00 52.50 Danemark (100 kr. d.) 42.25 44.75 Hollande (100 fl.) 100.50 103.50 Italie (100 lit.) — 2750 — 2950 Norvège (100 kr. n.) 47.25 49.75 Portugal (100 esc.) 6.15 7.15 Suède (100 kr. s.) 59.25 61.75 Marché libre de l'or Pièces: Suisses (20 fr.) 103.00 113.00 françaises (20 fr.) 106.00 116.00 anglaises (1 souv.) 106.00 116.00 américaines (1 souv. nouv.) 122.00 132.00 américaines (20 \$) 57.00 60.00 Lingots (1 kg) 12050.00 12250.00 Cours des devises du 29 mars 1977 Achat Vente Etats-Unis 2.5275 2.5575 Angleterre 4.34 4.42 £\$ 1.7150 1.7250 Allemagne 106.20 107.00 France étr. 50.80 51.60 Belgique 6.91 6.99 Belgique (100 fr.) 101.75 102.55 Italie est. — 2830 — 2910 Autriche 14.96 15.08 Suède 60.10 60.90 Danemark 43.10 43.90 Norvège 48.15 48.95 Portugal 6.50 6.70 Espagne 3.67 3.75 Canada 2.40 2.43 Japon — 9075 — 9325 Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtoise SONDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR 30.3.77 or classe tarifaire 257.122 30.3.77 argent base 405.

Assemblée de la caisse Raiffeisen de Brot-Plamboz: 40<sup>me</sup> anniversaire

De notre correspondant: La caisse Raiffeisen, tenu son assemblée générale samedi, tout comme le 40<sup>me</sup> anniversaire de la société. M. Willy Perret, président, souhaita la bienvenue à chacun et spécialement aux deux membres fondateurs qui étaient présents.

de montrer l'évolution de la société. Elle rappela aussi que l'argent déposé à la caisse Raiffeisen sert surtout aux prêts à la commune et que par là son utilité est grande. Les comptes 1976 se résument de la façon suivante: roulement, 4.720.810 fr. 57; prêts hypothécaires, 1.757.500 fr.; prêts hypothécaires aux corporations de droit public, 7895 fr. 85; prêts à terme gagés 44.700 fr.; les montants déposés sur les livrets d'épargne atteignent 2.049.313 fr. 35 et ceux des obligations de caisse à 691.500 francs. Le bénéfice 1976 de 7452 fr. 25 vient alimenter le fonds de réserve qui se monte actuellement à 143.491 fr. 53.

Suite à la démission de M. Gilbert Robert, membre du comité de direction depuis 12 ans, c'est M. René Currit qui est nommé à l'unanimité. Le président a rappelé un changement dans la façon de procéder aux nominations statutaires, qui auront lieu désormais tous les 4 ans.

COMPTES

La gérante, M<sup>me</sup> Daisy Monnet, après avoir noté que l'exercice 1976 était assez moyen, tira des parallèles entre l'année 1937, année de la fondation, et 1977, afin

actuellement à 143.491 fr. 53. M. Maurice Jeanneret, président du conseil de surveillance, déclara que les membres du dit comité ainsi que le réviser de Saint-Gall avaient procédé à de nombreux contrôles. En 1976, la parfaite tenue des comptes, trois résolutions furent votées et acceptées, soit l'acceptation du bilan et du compte de pertes et profits tels qu'ils sont présentés, le versement d'un intérêt de 5% sur les parts sociales, et décharge de l'exercice 1976 aux organes responsables.

ECONOMIE ET FINANCES

Chronique des marchés Les alimentaires se ressaisissent

Il est bien évident que, dans la période de basse conjoncture que nous traversons, le secteur de l'alimentation s'en tire mieux que la plupart des autres groupes économiques. Ils en résulte aussi une meilleure tenue boursière des actions intéressées aux différentes activités de cette branche.

Table with 4 columns: ACTIONS MERCURE, 30 décembre 1976, 28 mars 1977, 29 mars 1977. Rows include Action nominative, Action au porteur, Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Schlumberger, Alimettes B., Elektrolux B., SKF.

Après une envolée aussi vertigineuse, un mouvement de repli technique serait normal, à moins qu'une opération de capital soit imminente; les suppositions les plus fantaisistes vont bon train à ce sujet. Autre titre suisse à se porter en évidence, Landis & Gyr s'enfle de 795 à 840 au cours de la seule séance d'hier. Le reste de la cote ne présente que des écarts modestes généralement orientés vers le haut.

PUBLICITAS NEUCHÂTEL Terreaux 5 Tél. 25 42 25 Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir EMPLOYÉE DE COMMERCE qualifiée Prendre rendez-vous par téléphone en demandant la direction

bulletin boursier

Bourse table with columns for cities: NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BÂLE, ZÜRICH (act. étrang.), ZÜRICH (act. suisses), MILAN, TOKYO, AMSTERDAM, PARIS, LONDRES, FRANCFORT. Lists various stocks and their prices.

Table with columns for cities: MILAN, TOKYO, AMSTERDAM, PARIS, LONDRES, FRANCFORT. Lists various stocks and their prices, including financial indicators like Dow Jones and gold prices.

**A LOUER**

A louer, rue des Sablons 43, dans garage souterrain collectif tempéré, avec place de lavage,

**PLACE DE PARC**

Libre dès le 1<sup>er</sup> avril.

S'adresser à:  
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES  
Bassin 16, Neuchâtel.  
Tél. (038) 21 11 71. 011331 G

A louer immédiatement ou pour date à convenir

**1 grand bureau (25 m<sup>2</sup>)**

plein sud, tranquille, parcage facile, quartier des Beaux-Arts.  
Ecrire case postale 851  
2001 Neuchâtel. 017501 G

A louer à Cerlier (Erlach)

**bureau**  
Premier-Mars (ouest)  
rez-de-chaussée,  
4 pièces, laboratoire,  
chauffage gaz.  
Tél. 25 27 80. 015417 G

**maison  
mitoyenne**  
5 chambres, tout  
confort.  
Loyer 1200 fr.  
Tél. (032) 88 10 56.  
015423 G

**APPARTEMENTS  
DE VACANCES**

**RIVIERA DES FLEURS**

**San Bartolomeo al Mare**

A louer appartements de vacances pour 5 personnes avec cuisine, salle de bains.  
Pâques Fr. 100.— la semaine.  
Juin-septembre:  
Fr. 180.— la semaine.  
Juillet-août: Fr. 320.— la semaine.

Documentation: Agence IMALP  
Dent Blanche 10, 1951 Sion.  
Tél. (027) 22 14 68. 017344 W

**OFFRES D'EMPLOIS**

Usine moderne de mécanique entre Bienne et Neuchâtel, cherche

**MÉCANICIEN  
DE PRÉCISION**

ou

**FRAISEUR**

Faire offres écrites sous chiffres W 20677 à Publicitas, Neuengasse 48, 2501 Bienne. 017625 O

Le Centre pédagogique de Malvilliers cherche un

**EDUCATEUR**

- dynamique  
- aimant travailler en équipe pour un groupe de 10 garçons âgés de 13 à 16 ans.

**POSSIBILITÉ DE FORMATION EN EMPLOI**

Instituteur non exclu.  
Statut selon convention collective.  
Entrée en fonction 22 août 1977 ou date à convenir.

Adresser offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, avec références à la Direction du CPM 2043 Malvilliers. 017632 O

Je cherche un très bon

**peintre en carrosserie**

Possibilité d'une association avec personne capable.

Faire offres sous chiffres 87-460 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 017356 O

**H**

Pour notre succursale de Neuchâtel, Fleury 12,

nous cherchons

**vendeur (euse)**

à plein temps.

Place stable, bien rétribuée, à personne capable et intéressée.

Faire offres à Frédy Schneider, boucheries chevalines, Collège 25, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 22 21 (de 11 à 12 heures). 015271 O

Restaurants de l'AÉROPORT  
André CANONICA  
1215 GENEVE 15 - Aéroport  
cherchent

**commis pâtissier  
commis de restaurant  
commis de bar  
sommeliers-sommelières  
vendeuse  
caissiers-caissières  
garçons d'office**

Appelez notre service du personnel, tél. (022) 98 22 88. 017458 O

# Première mondiale: Audi 100, cinq cylindres

Première d'un moteur sans précédent! Livrable en Suisse également. Souplesse feutrée d'un six cylindres, économe comme un quatre cylindres, accélération de 0 à 100 km/h en 9,5 secondes seulement: c'est la toute nouvelle performance Audi!

Cette nouvelle Audi 100 E réunit tous les facteurs de réussite pour un véritable plaisir de conduire: accélération puissante,

marche silencieuse, sécurité de la technique moderne, bien-être et détente avec le confort Audi.

Ces avantages, vous les retrouverez dans chaque Audi. Ces avantages, vous les cherchez longtemps dans une autre voiture.



**Audi 100. Audi 80. Des CV d'élite.**

Garantie d'un an sans limitation kilométrique. Assurance Intertours-Winterthur. Leasing pour flottes: tél. 056 43 01 01.

**COUPON:**  
pour documentation «La nouvelle Audi 100 5 E»

Envoyez-moi la documentation en couleurs de la nouvelle Audi 100 5 E.

Nom: \_\_\_\_\_ 36

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

No post./Localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Découper et envoyer à:



5116 Schinznach-Bad



017005 B

**CENTRE DE TRANSFUSION CRS  
NEUCHÂTEL**

Nous cherchons

**une infirmière diplômée**

pour notre service de transfusion à Neuchâtel.

Nous demandons de la pratique dans la prise de sang, de l'habileté dans contact avec les gens et une bonne connaissance de la langue allemande.

Nous offrons 3 semaines de vacances et la possibilité d'entrer dans la caisse de retraite.

Veuillez adresser votre offre à:  
ZENTRALLABORATORIUM BLUTSPENEDIENST SRK,  
Personaldienst,  
Wankdorfstrasse 10, 3000 Berne 22, tél. (031) 41 22 01. 017593 O

**une infirmière diplômée**

pour notre service de transfusion à Neuchâtel.

Nous demandons de la pratique dans la prise de sang, de l'habileté dans contact avec les gens et une bonne connaissance de la langue allemande.

Nous offrons 3 semaines de vacances et la possibilité d'entrer dans la caisse de retraite.

Veuillez adresser votre offre à:  
ZENTRALLABORATORIUM BLUTSPENEDIENST SRK,  
Personaldienst,  
Wankdorfstrasse 10, 3000 Berne 22, tél. (031) 41 22 01. 017593 O

**CARACTÈRES S.A.**

spécialisée dans la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules et d'injection de pièces techniques en plastique,

cherche un

**MÉCANICIEN-FRAISEUR**

Se présenter à CARACTÈRES S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 07 22. 017710 O

PRASA Pierre Rieben, Actuaire S.A. cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**homme de confiance pour aider aux nettoyages de bureaux**

quatre soirs par semaine.

Prendre contact par téléphone au N° 31 51 51 (interne 28), rue du Chasselas 1, Pesoux. 017429 O

**METAUX PRECIEUX S.A.**

cherche pour son service d'entretien

**PEINTRE EN BÂTIMENT**

pour travaux d'entretien de bâtiment et d'équipements

Notre préférence se portera sur un candidat qualifié et capable de travailler de manière indépendante.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, accompagnées des documents usuels, à notre service du personnel. Discretion assurée.

Tél. (038) 25 72 31, interne 258.

METAUX PRECIEUX S.A.,  
avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel. 017698 O

**Pour notre service commercial,**

nous cherchons une

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

- habile sténodactylo, avec bonnes connaissances d'allemand;  
- capable de travailler d'une manière indépendante. Entrée au plus tôt ou date à convenir.

Les candidates intéressées par ce poste sont priées de faire leurs offres écrites sous chiffres CV 746 au bureau du journal.

Joindre les documents d'usage ainsi qu'une photo. 017703 O

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**un (e) employé (e)**

avec formation commerciale, voire technique mais avec des aptitudes commerciales pour s'occuper de notre département de carrelages et revêtements - achats, ventes, etc...

Les personnes aimant le contact et possédant le sens des responsabilités peuvent adresser leurs offres écrites ou téléphoniques à Matériaux SA Cressier, 2088 Cressier. Tél. (038) 48 11 33. 017545 O

Cherchons pour le 1<sup>er</sup> mai

**1 dessinateur en chauffages**

ayant si possible des connaissances en ventilation et pouvant s'occuper de petits travaux de dactylographie. Faire offres: Ecuyer SA Rue du Cheminet 21, 1400 Yverdon Tél. (024) 21 81 79 ou (024) 21 24 31. 017639 O

Hôtel de la Clé LES REUSSILLES tél. (032) 97 49 80 cherche

**sommelier (ère)**

pour les 2 services. 017543 O

Hôtel de la Croix-Fédérale 2322 Le Crêt-du-Loche

près de La Chaux-de-Fonds

cherche

**serveuse**

bon gain - ambiance familiale.

**Employée de maison**

bon salaire.

Engagement immédiat ou date à convenir. Tél. (039) 26 06 98. 017633 O

**CHERCHER LE MOT CACHÉ**

E	P	P	P	R	E	R	O	T	T	E	P	N	I	
R	O	O	C	L	O	D	O	A	P	E	R	R	O	
V	I	L	E	E	A	U	B	D	X	I	L	A	T	
A	L	T	L	H	E	I	E	N	E	O	R	O	O	
H	R	A	L	C	R	P	S	S	K	E	U	N	V	U
E	E	V	I	O	T	U	S	I	L	E	D	C	E	S
U	N	A	E	N	X	I	U	L	R	R	T	I	C	
Q	I	M	M	I	E	S	I	D	E	E	T	Q	A	R
I	R	O	R	P	D	A	N	M	T	D	E	O	U	S
T	A	O	E	E	T	O	I	H	O	U	X	S	U	E
A	F	R	V	I	F	N	N	E	H	C	U	H	O	X
I	N	G	V	E	C	I	B	O	N	H	E	U	R	R
R	E	A	R	E	E	A	T	I	R	A	G	R	A	M
D	R	U	I	N	E	U	X	S	O	N	I	T	C	I
A	L	A	T	R	E	P	P	U	W	E	I	O	R	P

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une monnaie européenne. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Alix - Adriatique - Bonheur - Dextre - Dunkerque - Enfariner - Ethnie - Epinoche - Groom - Huche - Houx - Havre - Ictinos - In petto - Musc - Mince - Margarita - Ove - Plaisir - Poil - Puis - Perron - Proie - Poltava - Radoucir - Robe - Ruineux - Ravitailler - Refondre - Roues - Rose - Tondre - Tas - Toux - Vermeille - Wuppertal. (Solution en page radio)

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 123<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au législatif de Buttes

## Une demande de crédits s'élevant à 180.000 francs

**De notre correspondant:**  
Dans sa prochaine séance le Conseil général de Buttes sera saisi de trois demandes de crédit totalisant une somme de 180.000 francs.

Le premier de ces crédits, de 160.000 fr., est destiné au raccordement du quartier des Sugits-de-l'Envers au canal-égouts et au goudronnage. Le complexe «Verisia-Valbeton - Coweba», représenté à lui seul 10% de la production des eaux usées de la commune. Un autre immeuble important, le centre «Camp de loisirs» s'est maintenant greffé à ce secteur. Il devient par conséquent urgent d'inclure ce dernier secteur au réseau d'égouts.

La commune a la possibilité de financer ces travaux de la façon suivante: la Confédération vient de verser un premier acompte de 80.000 fr. sur un supplément de subvention alloué pour les travaux d'installation des égouts. Un deuxième versement de 50.000 fr. sera attribué

prochainement, ce qui portera à 130.000 fr. le montant de cette subvention supplémentaire.

En outre, selon les indications fournies par l'Etat, les travaux prévus seront subventionnés dans des proportions allant de 45 à 50 pour cent. On ignore encore quel sera le montant exact de cette dernière subvention mais il sera automatiquement déduit des 160.000 francs.

### POUR LE FOOTBALL

La réfection de la rue Derrière-Cour est urgente. Elle comprendra le tronçon partant de la route cantonale ainsi que celui passant au nord de la salle de gymnastique. Cela coûtera 17.000 francs.

Cette réfection va dans le sens des vœux émis lors de la dernière séance du législatif. Le Conseil communal propose, par la suite, et dans la mesure de ses moyens, de procéder à la réfection des rues du Pont et du Ruisseau.

Le FC Buttes a entrepris récemment l'installation de l'éclairage du terrain de sport, ce qui a entraîné des dépenses assez considérables. La société s'est adressée à la commune en vue d'obtenir une aide financière que le Conseil communal propose de fixer à 3000 fr., car il estime juste d'aider une société qui est en plein développement.

### MÔTIERS

#### Récupération du papier

(c) Les élèves de l'école primaire procéderont vendredi au second ramassage annuel de vieux papier. Avec les quelques tonnes déjà récoltées au début de l'hiver, et amassées dans les caves du collège, il sera possible de remplir un wagon, et le tout sera vendu au profit des courses scolaires.

## Comptes communaux de Buttes: bénéfice inattendu

### De notre correspondant:

Comme nous l'avons indiqué dans notre édition de mardi, les comptes communaux de Buttes ont finalement bouclé par un bénéfice net de 4361 fr. alors que les prévisions budgétaires accusaient un déficit de plus de 38.000 francs. Il faut encore relever que les amortissements légaux inscrits dans les charges sont de l'ordre de 22.206 francs.

En ce qui concerne les intérêts actifs, ils ont été supérieurs de 1800 fr. à ce qui avait été prévu. Alors que pour les immeubles productifs on enregistre une charge nette d'un peu plus de 9000 francs. Cela est dû au fait qu'ont été comptabilisés par 32.000 fr. les frais d'entretien des immeubles de la Grand-Rue et de la maison de ville, à la suite d'un crédit voté le 4 décembre 1975.

Pour les forêts, la vente des bois de service a rapporté 214.350 fr., celle des bois de pâtes 37.000 fr. et celle du bois de feu 5600 francs. Le revenu des forêts, en cette période de difficultés économiques, constitue en quelque sorte une soupape de sécurité. Les forêts restent donc pour la commune l'apport qui lui permet de couvrir certaines dépenses tels que les

travaux qui ont été entrepris durant l'année dernière.

Sans cet apport il serait impossible à la commune de se développer normalement. Il faut relever que le prix des bois a évolué d'une façon rajeunissante. Il a fallu consacrer plus de 104.000 fr. pour les frais de façonnage, les coupes et le débarquement.

Les impôts sont encore et de loin le principal revenu de la commune puisqu'ils ont rapporté une somme nette de 376.750 francs. La fortune imposable des personnes physiques a été de 13 millions de francs et le revenu imposable de 5.613.000 fr. pour les personnes morales; le capital imposable fut de 2.222.000 fr. et les bénéfices imposables de 40.000 francs.

Si l'impôt sur les personnes physiques a rapporté plus de 50.000 fr. de ce qui était prévu, celui des personnes morales est en baisse de 3300 fr. par rapport aux prévisions.

Au chapitre des taxes, c'est celle sur les eaux usées qui vient en tête avec 18.600 fr., suivie de celle sur les véhicules à moteur et les cycles avec 14.300 fr., puis la taxe hospitalière avec 14.100 francs.

En ce qui concerne la section de l'eau, le produit des abonnements a été de 24.000

fr., alors qu'on a consacré 5000 fr. pour l'entretien et la réparation du réseau. Enfin, une somme de 25.000 fr. a été restituée par l'électricité neuchâteloise SA à la commune, conformément à la convention qui lie les deux parties.

### COUVET

#### Prochain camp

(c) Sous le sigle météorologique «Par tout temps», un groupe Jeunesse et Sport de plein air, dirigé par M. Heinz Reber, de Buttes, fait chaque année des camps, le plus souvent en-dehors des frontières du district, en Suisse romande et en Suisse allemande. En parcourant à pied, à bicyclette, à partir d'un camp de base, les participants apprennent à bien connaître la région choisie.

Cette année, le camp est fixé au 2 avril à Lignières; il est placé sous la direction de Didier Schmid, de Couvet, aidé de Heinz Reber.

#### Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police, composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, s'est occupé d'une affaire d'injuries et de menaces dans laquelle A. C. et G. M. étaient impliqués. La conciliation a été tentée avec succès.

Le nommé R. J. avait écopé de 80 fr. d'amende dans une histoire de passage canadien endommagé par un camion au-dessus des Verrières. R. J. n'a pas payé son amende. Elle a été convertie par le tribunal en trois jours de prison sans sursis, peine à laquelle vient s'ajouter un montant de 20 fr., représentant les frais judiciaires.

## CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

### Sans conducteur, la voiture se mit à dévaler la rue

#### De notre correspondant:

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de M<sup>me</sup> Ruth Schaer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

F. H. circulait au volant de sa voiture de Valangin en direction de La Vue-des-Alpes. Un épais brouillard régnait dans la région. A la sortie de Boudevillers, il mordit la bordure de neige sur sa droite de sorte que son véhicule se trouva à cheval sur un rempart de neige. Après avoir glissé sur une cinquantaine de mètres et heurté au passage un panneau indicateur de direction en béton, sa voiture revint sur la chaussée où elle termina sa course sur le flanc. Suspecté d'ivresse, F. H. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 1,4 g‰. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,52 g et 1,72 g‰. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement d'une amende de 500 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de même durée. 235 fr. de frais sont mis à sa charge.

J.-B. F. a circulé avec une voiture démunie de ceintures de sécurité. Il invoque que le véhicule appartient à son père et que ce dernier a enlevé les ceintures lorsqu'il a acheté la voiture, alors qu'elles n'étaient pas encore obligatoires. Il dit que lors de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, en 1976, il n'a pas

compris que les voitures achetées avant cette date devaient être équipées de ceintures. Le nécessaire est fait maintenant. Le tribunal condamne J.-B. F. à 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

A. W. a circulé avec une voiture sans plaques, sans permis de circulation et sans assurance RC. De plus, il n'était pas titulaire d'un permis de conduire. Lorsque la police l'appréhenda, il prétendit que ces documents se trouvaient au service des automobiles. Vérifications faites, il s'avéra que le permis de circulation et les plaques lui avaient été retirées parce qu'il n'avait pas payé la taxe, et qu'il n'avait jamais été détenteur d'un permis de conduire mais seulement d'un permis d'élève qui lui fut retiré en novembre 1976. Pour les mêmes infractions que celles pour lesquelles il comparait, par décision de la commission administrative du service cantonal des automobiles, A. W. ne pouvait plus présenter une nouvelle demande d'élève conducteur durant 12 mois. Alors que le prévenu, lors d'une première audience, contestait les faits, il les reconnaît aujourd'hui parce qu'il s'est rendu compte, dit-il, qu'il vaut mieux dire la vérité. Il est condamné à huit jours d'emprisonnement sans sursis et 500 fr. d'amende. Cette condamnation entraîne la révocation du sursis qui lui a été accordé le 21 décembre 1976 par le tribunal de police de Neuchâtel, à la peine de 25 jours d'emprisonnement pour infraction à la LCR.

P. S. a stationné sa voiture rue du Châtelard, à Fontainemelon, sur une ligne interdisant l'arrêt, à proximité d'un passage de sécurité, en engageant la deuxième vitesse et sans avoir serré le frein à main semble-t-il, alors que ladite rue est en pente et que l'avant de son véhicule était dirigé vers le bas. De ce fait, peu après, sa voiture se mit lentement en mouvement puis dévala l'avenue Robert, dont la déclivité est supérieure, en direction de Cernier. En cours de route, elle coupa tout d'abord la route à un automobiliste qui parvint à l'éviter, monta ensuite sur le trottoir nord puis sur le trottoir sud et termina pour finir sa course contre une camionnette après avoir encore heurté successivement un poteau de signalisation et une barrière. Cette négligence, qui aurait pu avoir de graves conséquences, est sanctionnée d'une amende de 100 fr., auxquels s'ajoutent les frais fixés à 40 francs.

#### POUR ÉVITER UN CHAT

Circulant au volant de son automobile de Montmolin en direction de Coffrane, M.-C. M. a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route après avoir heurté le socle en béton du support d'une ligne à haute tension. La prévenue explique que c'est après avoir donné un brusque coup de volant pour éviter un chat qu'elle n'a plus été maîtresse de sa machine. Elle a bien constaté des dégâts à son véhicule mais elle n'a pas remarqué que le socle était endommagé, raison pour

laquelle elle n'a avisé ni le lésé ni la police. M.-C. M. est condamnée à 200 fr. d'amende et au paiement des frais, par 145 francs.

### CHÉZARD

#### Concert à l'église

Sous les auspices de la section de Neuchâtel de la Société suisse de pédagogie musicale, la paroisse de Chézard-Saint-Martin accueillait dimanche soir la classe de chant de la cantatrice Lucienne Dalman. La critique de ce concert, qui avait déjà été présenté mardi soir au temple des Valangines, ayant paru dans notre édition de samedi, nous ne reviendrons pas sur le détail du programme. Mentionnons cependant qu'un public nombreux s'était déplacé à Chézard. Les bancs de l'église avaient été retournés pour permettre aux auditeurs de voir les interprètes qui chantaient sur la galerie de l'orgue.

Concernant l'ensemble du programme, certains ont trouvé que l'accompagnement de l'orgue était imposant, couvrant certaines fois un peu trop les voix. D'autre part, on sentait bien que chacun des solistes n'en n'était pas à sa première tentative, que leur voix et leur timbre ont été beaucoup travaillés, mais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour assurer une maîtrise plus parfaite encore. Notons que c'était la première fois que ces chanteurs s'exécutaient dans une église et que l'acoustique a pu quelque peu les dérouter...

### SAVAGNIER

#### Soirée du Chœur mixte paroissial

(c) Les nombreux amis du Chœur mixte paroissial de Savagnier se sont retrouvés samedi, en la salle de gymnastique, pour la soirée annuelle de cette société. Sous la direction de M. G.-A. Girard, les chanteurs interprétèrent quatre chœurs: «Un village selon mon cœur» de P. Miche, «Quand on revient d'ailleurs» d'Henri Dès, «C'était le bon temps» de P.-A. Gaillard, et «Chassera» de D. Favez, qui fut bissé.

Le Groupe théâtral des Planchettes remporta un vif succès dans «On demande un ménage», trois actes gais de Jean de Létras. Un des principaux acteurs, travesti, campa une magistrale «Jacqueline»! Un bal animé termina la soirée.

### CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piervigiani, Fontaines, dès 18 h 30.  
Permanence médicale: médecin habituel.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

### Ne toussiez plus la nuit\*

La toux chasse le sommeil. Après chaque quinte vous espérez pouvoir enfin dormir, mais la toux recommence, l'éternement grandit.

\*Pour calmer ces quintes de toux et retrouver votre bon sommeil, vite prenez de l'excellent Sirop des Vosges Cazé.

Demain, après une nuit reposante, votre toux sera apaisée, Sirop des Vosges Cazé, actif, énergique agréable au goût!

Sirop des Vosges

Pour la première fois aux Geneveys-sur-Coffrane

## Montée d'une cloche à la chapelle du Bon Pasteur

#### De notre correspondant:

Samedi dans l'après-midi, une nouvelle cloche fera entendre sa voix claire dans le concert de celles déjà nombreuses qui carillonnent au Val-de-Ruz. C'est la cloche qui, vers 15 h, sera hissée au clocher de la chapelle du Bon Pasteur.

#### CHOIX PRÉCIS

Cette cloche a été fondue à Aarau en mars. Une délégation officielle du Val-de-Ruz a assisté à la coulée. Voici les renseignements qu'ils en ont rapportés: la note donnée par la cloche est un la. Le choix de cette note n'a pas été fait au hasard, mais bien pour que la cloche du Bon Pasteur forme avec celles des environs un accord harmonieux.

Pour qu'une cloche donne une note précise, il faut calculer son volume,

son poids, l'épaisseur des parois et les proportions des métaux qui forment l'alliage de l'airain: 79% de cuivre et 21% d'étain.

Jadis, on donnait un nom à une cloche au moment de son baptême. C'était souvent le nom du parrain ou de la marraine, ou le nom choisi par eux; la cloche étant offerte par les chrétiens du Val-de-Ruz, elle n'aura pas de nom particulier sinon celui de la chapelle «Le Bon Pasteur», dont elle portera l'emblème.

#### SUR UN CHAR

La cloche du Bon Pasteur arrivera aux Geneveys-sur-Coffrane par la voie ferrée. Elle sera transférée sur un char avec attelage qui, à 14 h 30 précises, l'acheminera enrubannée par la rue de la Gare, la rue Charles-L'Éplattenier et la rue du Premier-Mars jusque devant la

chapelle. Là, une grue télescopique la hissera jusqu'au clocher. Toute la population est bien entendu conviée à suivre cet événement qui se produit pour la première fois aux Geneveys-sur-Coffrane. La fanfare municipale, dirigée par M. Paul Thomi, conduira le cortège.

C'est Mgr Taillard, délégué de l'évêque dans le canton, qui présidera la courte cérémonie religieuse précédant la mise en place de la cloche. Le Chœur mixte de Cernier participera également à la manifestation. A l'issue de celle-ci, un vin d'honneur sera offert par la commune.

La mission d'une cloche est d'appeler les fidèles à se rassembler pour la louange et la prière; elle est aussi destinée à sonner les joies et les peines. Elle sera donc dans le Val-de-Ruz une voix de plus qui appellera chacun à se tourner vers Dieu. Puisse son appel être entendu.

## Coffrane et Geneveys-sur-Coffrane: soirée annuelle du Chœur d'hommes

#### De notre correspondant:

Samedi dernier, en l'annexe de l'Hôtel-des-Communes des Geneveys-sur-Coffrane, avait lieu la soirée annuelle du Chœur d'hommes de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane. Le président, M. Marcel Berra, salua tout d'abord le nombreux public. Puis, il s'adressa aux délégués du comité cantonal des chanteurs, des autorités communales, des sociétés locales, des sociétés des gîrons du Val-de-Ruz et des environs.

M. Berra remit ensuite la médaille de vétérans ainsi qu'une attention de la société à M. René Guyot pour 30 ans d'activité dans la société cantonale des chanteurs. Des fleurs ont été ensuite remises au directeur, M. Yvan Deschenaux, et au président.

Les 28 choristes du Chœur d'hommes interprétèrent les trois chants choisis pour

la fête cantonale du 11 et 12 juin, «Seigneur Dieu» de E. Henchoz, «Printemps» et «Le coquin» de J. Rochat. «Quand il est mort le poète», de Gilbert Bécaud et «Un coin de terre, un olivier» de N. Maillory furent particulièrement appréciés puisque réclamés deux fois par le public.

En seconde partie, les 43 membres du Chœur mixte de Cortaillod, dirigés par M. Francis Perret, ont séduit le public avec «Babylon's Falling» de H. Baeriswil, «La première fois» et «Marie-Madeleine» de Pierre Kaelin. Avant la danse, dirigée par M. Yvan Deschenaux, les «Gais Lurons de Chantalar» présentèrent leur programme toujours apprécié. L'orchestre Raymond Vincent, composé de cinq musiciens, anima ensuite le bal jusqu'aux petites heures.

**Pensez-y, mangez du riz**

Pour moi: Une couronne de riz et de l'émancé



### CARNET DU JOUR

Travers, Galerie d'art: exposition Suzanne Pellaton.  
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.  
Fleurier, le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.  
Couvet, le Hawaii: ouvert dès 20 heures.  
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.  
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Sage-femme: tél. 63 17 27.  
Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 38 48.  
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.  
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.  
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou tél. (039) 23 79 87.  
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.  
FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, telex 35 280.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.  
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

### AVIS DIVERS

**Toyota Corona**  
1972 69.000 km  
Garantie expertisée  
Tél. (038) 66 13 55  
01764 V

**Seulement 50 c. le mot**  
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

### FRANCE VOISINE

#### ORNANS

### De jeunes «fêtards» évitent un incendie

(c) Lundi vers 4 h du matin, un début d'incendie qui aurait pu avoir de très graves conséquences, s'est déclaré dans les dépendances de la ferme de la Roche-du-Mont, qui domine Ornans et appartient à M. Hubert Rognon, père de six enfants. Le feu avait pris naissance dans un bûcher, près de la grange. Fort heureusement, des jeunes gens rentrant d'un bal, s'en aperçurent et prévirent aussitôt les pompiers d'Ornans.

Ceux-ci, malgré les difficultés d'accès, furent très vite sur les lieux. Il était temps car déjà 50 m<sup>2</sup> de toiture et une vingtaine de mètres carrés de lambris avaient brûlé. Lorsque tout danger put être écarté, les pompiers avaient complètement vidé la citerne de la ferme; un quart d'heure plus tard, tout effort pour circonscrire le sinistre eût été vain par manque d'eau et toute l'exploitation aurait certainement brûlé. On ne pourra pas reprocher pour une fois à ces jeunes «fêtards» leur rentrée tardive!

### Voitures sabotées à la régie Renault

MANTES-LA-JOLIE (Reuter). — Des engins incendiaires ont été découverts dans les réservoirs d'essence de 119 voitures Renault neuves attendant dans un dépôt de la régie Renault, près de Mantes-la-Jolie, d'être livrées aux concessionnaires.

Les engins étaient munis de système à retardement électrique, dont les fils dépassant des voitures ont donné l'éveil aux gardes de sécurité au cours d'une ronde.

Il semble que ce sabotage soit lié à l'assassinat mystérieux, la semaine dernière, d'Antoine Tramoni, ancien garde du service de sécurité de la firme, qui avait passé quatre ans en prison pour le meurtre de Pierre Overney, manifestant maoïste abattu devant l'usine Renault de Boulogne-Billancourt, il y a cinq ans.



Fr. 0.13 par bouteille  
 et achetez raisonnablement  
 ce qu'il y a de meilleur...  
**Henniez  
 Santé**

Boissons de table et limonades:  
 citronette, orange, vita-citron,  
 framboisette, grape-fruit,  
 supercola et bergamote.



**GRANDE PREMIÈRE SUISSE**

Pour vous et pour vos enfants Henniez-Santé a créé de nouvelles boissons  
 exclusivement à base de produits naturels et d'eau minérale pure.

**SANS AGENTS CONSERVATEURS  
 ET SANS COLORANTS ARTIFICIELS**

**Henniez  
 Santé**

Naturellement bon



Maintenant, économisez  
 Fr. 0.15 par bouteille  
 et achetez raisonnablement  
 ce qu'il y a de meilleur...  
**Henniez  
 Santé**

Boissons de table et limonades:  
 citronette, orange, vita-citron,  
 framboisette, grape-fruit,  
 supercola et bergamote.



**GRANDE PREMIÈRE SUISSE**

Pour vous et pour vos enfants Henniez-Santé a créé de nouvelles boissons  
 exclusivement à base de produits naturels et d'eau minérale pure.

**SANS AGENTS CONSERVATEURS  
 ET SANS COLORANTS ARTIFICIELS**

**Henniez  
 Santé**

# JURA

## Après la suppression de la notion de « peuple jurassien » Le groupe « Bélier » exprime sa désapprobation auprès du Parlement européen à Luxembourg

De notre correspondant :

Le groupe « Bélier » a renoué hier avec une politique déjà pratiquée à plusieurs reprises : il s'est adressé à une organisation européenne pour dénoncer « la situation qui règne dans le Jura méridional, où le pouvoir bernois foule aux pieds les droits de l'homme et les droits des peuples ». Il a ensuite remis à l'ambassadeur de Suisse au Luxembourg une adresse au gouvernement suisse, dans laquelle il met en cause le silence du Conseil fédéral devant la suppression, par le Grand conseil bernois, de la reconnaissance constitutionnelle du peuple jurassien.

Ce sont une vingtaine de membres du groupe « Bélier » provenant du Jura-Sud et du Jura-Nord, qui ont gagné lundi le Grand-Duché de Luxembourg. Hier matin, ils se sont rendus au Parlement européen pour remettre au président la lettre suivante :

« Monsieur le président,  
Le 20 mars 1815, les puissances du Congrès de Vienne ont annexé au canton de Berne l'ancienne Principauté de Porrentruy devenue française à la Révolution (Jura suisse actuel) en compensation de la perte du Pays de Vaud et de l'Argovie. Depuis lors, le peuple jurassien n'a cessé de contester cette annexion et de lutter contre l'assimilation et la germanisation.  
En 1947, la résistance populaire s'est organisée à travers un mouvement d'indépendance nationale, le Rassemblement jurassien, dont les premiers efforts ont abouti, en 1950, à la reconnaissance du peuple jurassien dans la Constitution bernoise. Son identité reconnue constitutionnellement, le peuple jurassien a continué son combat et revendiqué l'autonomie politique.

Le 23 juin 1974, la majorité des citoyens du Jura se sont prononcés pour l'indépendance sous la forme d'un Etat de la Confédération suisse.  
Toutefois, le 16 mars 1975, les Bernois germanophones établis dans la partie méridionale du Jura ont provoqué – lors d'un sous-plebisците – le retour de ce territoire sous la tutelle bernoise. Depuis lors, la minorité francophone du sud du Jura subit des atteintes quotidiennes à ses droits fondamentaux, notamment la liberté de réunion et d'expression, ce qui vient de reconnaître lui-même le Tribunal fédéral, à Lausanne.  
Nouvelle violence, le Parlement cantonal bernois vient de remettre en question

l'existence même de cette entité francophone en abrogeant l'article constitutionnel de 1950.

Cette décision d'en finir avec la minorité linguistique du Jura – décision qui est à l'origine de notre intervention auprès de vous – exprime la colère de Berne, qui n'a pas réussi à supprimer la résistance jurassienne.

Il nous paraît essentiel – à l'heure où l'Europe se construit – de vous informer sur la situation qui règne dans le Jura méridional, où le pouvoir bernois foule aux pieds les principes (droits de l'homme et droits des peuples) dont votre institution se réclame. En vous priant de communiquer ces faits à votre Haute assemblée, nous vous présentons, Monsieur le président, nos respectueuses salutations ».

Cette lettre est signée de Jean-Claude Montavon, animateur du groupe « Bélier ». Elle a été remise à M. Fritz, membre du cabinet du président Colombo (qui siège actuellement à Rome), lequel a dit qu'il la remettrait lundi à son destinataire.

### SECONDE DÉMARCHE

Les Béliers ont ensuite entrepris une seconde démarche. Ils se sont rendus à l'ambassade de Suisse, près le Grand-Duché du Luxembourg, dans le but de remettre à l'ambassadeur Thévenaz une lettre à transmettre au gouvernement de la Confédération suisse. L'ambassadeur étant actuellement en clinique, ils ont été reçus par le chef de la chancellerie, M. Paul Billieux, qui a promis de transmettre la lettre à l'ambassadeur. Voici le texte de cette missive :

« Monsieur l'ambassadeur,  
Le groupe « Bélier » est aujourd'hui à Luxembourg pour dénoncer, devant le Parlement européen, la décision prise par le Grand conseil bernois de supprimer la

reconnaissance constitutionnelle du peuple jurassien.  
Nous mettons en cause le silence du Conseil fédéral devant l'acte odieux des autorités bernoises. Cette indifférence, typiquement suisse lorsqu'il s'agit du sort d'une minorité ethnique, est inadmissible. Elle équivaut à un acte d'allégeance à l'égard de la politique bernoise. La complicité tacite entre les deux Berne se vérifie une fois de plus.  
La Confédération suisse se targue de respecter les peuples minoritaires, et parfois même n'hésite pas à donner des leçons aux autres Etats. En toute logique, nous sommes en droit d'exiger du gouvernement fédéral qu'il agisse, à l'intérieur du pays, en conformité avec ses professions de foi.  
La politique de l'autruche est une forme d'action gouvernementale périmée. Cependant, les autorités l'appliquent au problème jurassien depuis 1947. L'hypocrisie fédérale, en tant que moyen politique institutionnel, n'est pas une solution propre à régler le conflit qui oppose les Jurassiens francophones à l'Etat de Berne. La Suisse est

responsable de la division du Jura et, par conséquent, de la suppression constitutionnelle de la notion de peuple jurassien. Il serait temps que les autorités fédérales considèrent que la lutte du peuple jurassien ne cessera que lorsque l'unité du Jura sera recouvrée, et que l'intérêt de la Suisse est d'activer le processus de réunification.  
Nous vous prions, Monsieur l'ambassadeur, de transmettre cette adresse à votre gouvernement et vous présentons nos salutations jurassiennes ».

### A LA TV LUXEMBOURGEOISE

Après ces deux interventions, les « Béliers » conduits par M. Jean-Claude Montavon, ont donné une conférence de presse. Leur animateur a passé en direct durant deux minutes sur les écrans de la TV luxembourgeoise et sur les antennes de la radio, entre 12 h 30 et 13 heures. Enfin, ils ont rendu visite aux rédactions des deux journaux du pays afin de leur remettre un dossier de presse sur le groupe « Bélier », lui-même, et sur le problème jurassien en général.

BÉVI

## Au Grand conseil bernois des « 187 » Droits de coopération accordés au Jura-Sud et au Lauffonnais

Le Grand conseil bernois des « 187 » a adopté hier le principe de droits de coopération pour le Jura-Sud et le Lauffonnais, mais il n'a toujours pas encore choisi la version définitive de l'article constitutionnel – article 2 – qui introduira ces droits.

Il a renvoyé en commission deux propositions : l'une du Conseil exécutif et de la commission parlementaire et l'autre d'un député socialiste. La première reconnaît aux deux régions des droits particuliers de coopération, notamment de proposition et de préavis, pour les affaires cantonales et intercantionales les concernant spécialement, afin qu'elles puissent faire valoir leurs besoins spécifiques. Quant à la proposition du député socialiste, elle va dans le même sens, mais précise les domaines dans lesquels s'exercent ces droits : « En matière linguistique, scolaire et culturelle ».

Dans la première partie de sa proposition, le député socialiste demandait que la législation prévoie la formation de régions auxquelles il est attribué des compétences pour les affaires cantonales et intercantionales les concernant. Cet amendement a toutefois été rejeté.

Dans son rapport, le gouvernement avait clairement précisé qu'il est absolument exclu, durant la période limitée dont les autorités disposent, notamment pour l'adoption du statut du Lauffonnais, de trouver une formule générale d'un article sur la régionalisation susceptible de recueillir le consentement du parlement et du peuple.

« Dans le cas des possibilités de coopération prévues pour le Jura bernois et le Lauffonnais, il s'agit de faire droit à la situation particulière de deux minorités », précisait le gouvernement. C'est cet avis que les députés ont suivi. (ATS)

## Décision inéluctable : augmentation des loyers des immeubles communaux de la ville de Moutier

De notre correspondant :

La ville de Moutier connaît actuellement les mêmes problèmes que bon nombre de collectivités à propos du rendement des immeubles locatifs qui lui appartiennent. Au temps des vaches grasses, comme la commune n'était pas une entreprise de profits, on a laissé le prix des loyers relativement bas. Mais, maintenant, il faut tout de même les réajuster, car si c'est bien de ne pas vouloir gagner de l'argent sur le dos des contribuables, mais encore faut-il que les immeubles locatifs ne coûtent pas de l'argent.

Le Conseil municipal a présenté un rapport à ce sujet. Il relève que dans son commentaire sur les comptes de l'exercice 1974, la commission de gestion attirait l'attention du Conseil de ville sur le rendement inadéquat des immeubles locatifs communaux. A maintes reprises et notamment lors de l'élaboration des derniers budgets communaux, la commission des finances s'est inquiétée de la faiblesse de ce rendement.

### UN ROLE MODÉRATEUR

On pouvait évidemment s'interroger sur les raisons de ce rendement et du taux très modeste des loyers encaissés auprès des locataires surtout en comparaison avec les loyers pratiqués sur la place pour des immeubles de cette catégorie. A cette question, il était rappelé le caractère social que la Municipalité de Moutier avait toujours conféré à ses immeubles locatifs ainsi que le rôle modérateur qu'elle entendait jouer dans l'évolution des prix, évolution accentuée par un marché très tendu.

Aujourd'hui, la situation a passablement évolué. En effet, le caractère particulier des immeubles locatifs communaux s'est fortement atténué par le fait que de nombreux locataires ont connu une heureuse amélioration de leurs conditions matérielles. Enfin, les pouvoirs publics ont renoncé à exiger des conditions telles que limites de revenu et nombre d'enfants pour attribuer les logements disponibles. Dès lors, si une aide sociale est nécessaire, elle doit prendre un caractère personnel, tel que prestation complémentaire ou allocation de logement.

En ne suivant pas l'indice des loyers, la Municipalité de Moutier a dû se résoudre à limiter les frais d'entretien. Fatalement, cette politique devait déboucher un jour sur la dégradation des immeubles et des appartements. Le retard pris dans les travaux d'entretien doit être à présent comblé. Ces travaux ne peuvent être financés que par un réajustement des loyers.

Afin de revenir à une situation normale et désireux de trouver une solution durable au problème des immeubles locatifs communaux, le Conseil municipal a donné mandat à diverses commissions de présenter un rapport commun et complet.

### APRÈS MURE RÉFLEXION

Après un examen minutieux de tous les dossiers constitués par les diverses commissions, le Conseil municipal a fait siennes les propositions de la commission des finances visant à une augmentation des loyers. Cette décision a été prise après

### Autonomistes licenciés : réaction de « Jeunesse-Sud »

A la suite des licenciements signifiés par l'entreprise « Wahli frères » de Bévillard à cinq de ses collaborateurs autonomistes, le bureau politique de « Jeunesse-Sud » a diffusé un communiqué dans lequel il « condamne avec la dernière énergie cet acte arbitraire qui, pour la première fois dans le conflit opposant Jurassiens et Bernois en zone occupée, touche aux relations de travail entre personnes ne partageant pas les mêmes opinions ».

« Jeunesse-Sud » attire l'attention de la direction de l'entreprise sur les conséquences imprévisibles que peut revêtir leur décision, se déclare totalement solidaire des militants injustement touchés, et déclare que rarement, en Suisse, une entreprise aura procédé de manière aussi évidente contre des travailleurs victimes d'un véritable délit d'opinion.

mûre réflexion, en tenant compte des frais d'entretien indispensables à consentir ainsi que du rendement à améliorer en ce qui concerne les fonds investis. Dans cet esprit, il a été admis de procéder rapidement à la remise en état des biens immobiliers en prenant certaines dispositions financières particulières. D'ores et déjà, la décision du Conseil municipal suppose l'attribution d'un montant fixe annuel au budget pour les travaux d'entretien. Si après quelques années, ce montant n'est plus totalement utilisé, le solde disponible sera viré sur un fonds de renouvellement propre à chaque immeuble.

Etant donné les loyers fort modestes demandés jusqu'à présent, le réajustement sera plus ou moins sensible selon les charges inhérentes à chaque immeuble. Pour cette raison, le Conseil municipal a décidé que la hausse totale sera appliquée en trois tranches soit : un tiers au 1<sup>er</sup> juillet 1977, un tiers au 1<sup>er</sup> avril 1978 et un tiers au 1<sup>er</sup> octobre 1978.

### EFFORT EN VUE

Les locataires auront ainsi la possibilité de prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront utiles mais surtout de remarquer l'effort considérable que feront les services municipaux pour améliorer très sensiblement les conditions de logement actuelles. Avant l'envoi des formules officielles de hausse de loyer, tous les locataires ont été convoqués à une séance d'information qui s'est tenue le 14 mars.

Cette séance a permis au Conseil municipal d'expliquer les motifs valables de ce réajustement et de renseigner les intéressés qui avaient déjà reçu un décompte très explicite sur le nouveau calcul des loyers. A cette occasion, chaque locataire a eu la possibilité de présenter ses remarques et suggestions.

Dans la conjoncture actuelle qui se caractérise entre autres par le chômage et la baisse des taux hypothécaires, le Conseil municipal admet que l'adaptation des loyers ne survient peut-être pas à un moment très opportun.

Néanmoins les augmentations annoncées ne remettent pas en cause la politique générale de la municipalité en matière immobilière.

## Auto happée par le train à Moutier : la neige responsable de l'accident

### Le conducteur a pu s'en sortir à temps

**De notre correspondant :**  
Un accident peu banal qui aurait pu tourner à la tragédie s'est produit hier vers 10 h 15 à Moutier. Un automobiliste qui voulait traverser le passage à niveau situé rue Sous-Raimeux, s'y était engagé. Mais comme la rue est en pente et qu'elle était recouverte de neige, l'automobile s'est mise à patiner sur les planches du passage à niveau et s'est mise en travers de la route. Le conducteur, après quelques manœuvres, n'a pas réussi à la dégager. Il est alors sorti de son

véhicule pour tenter de le pousser. Mais à ce moment le signal acoustique et les barrières qui se fermaient ont annoncé l'arrivée imminente du train qui relie Soleure à Moutier. Le conducteur voulut s'éloigner de son véhicule pour faire signe au train de s'arrêter. Quand il a vu la motrice arriver, il lui a fait de grands signes, mais en vain car le convoi lancé à 75 km/h a happé la voiture et l'a traînée sur une septantaine de mètres. Elle est complètement démolie et les dégâts s'élevaient à 20.000 francs.

## Le glas d'une certaine idée

Le mouvement « Unité jurassienne » a publié le communiqué suivant après la décision du Grand conseil bernois des « 187 » :

« Le 28 mars 1977, deux ans après l'annexion par Berne de trois districts du Jura, le Grand conseil bernois vient de commettre un nouveau crime : il a accepté de rayer toute mention du peuple jurassien dans la Constitution bernoise. Il s'est donc mis en retrait par rapport aux acquis de 1950. Il a choisi de placer une minorité linguistique, réduite par une procédure contraire au droit des gens, dans une situation pire qu'avant les plebisçites.

Ce coup bas contre le Jura méridional sonne le glas de ceux qui ont cru pouvoir concilier leur identité jurassienne avec leur appartenance au canton de Berne. Les promesses gouvernementales sont cyniquement oubliées et, pour récompenser ses dupes, l'Etat les déclare désormais

apatrides. L'affront fait aux trois districts en question frappe tous les Romands (pro-Bernois inclus) dont on refuse de reconnaître le particularisme. Chaque Jurassien habitant la zone sous tutelle doit choisir entre se renier et affirmer son identité par le canal des mouvements autonomistes. Ces derniers tirent de la décision bernoise un surcroît de légitimité.

« La faute de l'Ancien canton sera lourde de conséquences. Un nouveau pas dans l'irlandisation vient d'être franchi. La responsabilité des suites incombe aux autorités fédérales et cantonales qui, par lâcheté ou par sottise, ont placé un peuple de Suisse en état de légitime défense permanente. Face à cette infamie, « Unité jurassienne » en appelle à tous les citoyens du Jura et à leurs amis pour qu'ils promeuvent la seule solution possible : la séparation d'avec Berne et le rétablissement de notre unité historique ».

## Un trait de plume lourd de conséquences

« On ne détruit pas un peuple d'un coup de plume ». C'est le titre que donne le parti chrétien-social indépendant à un communiqué diffusé hier soir.

« Si l'on juge nécessaire de supprimer la mention du peuple jurassien dans la constitution bernoise, écrit le PCSI, c'est qu'on en reconnaît implicitement l'existence.

Après avoir refusé à ce peuple son droit à la liberté d'expression, des députés « jurassiens » en demandent la radiation constitutionnelle. Faut-il être aveuglé par

l'esprit de revanche et le désespoir pour franchir cette ultime étape ?

Le PCSI constate qu'une fois de plus le gouvernement bernois a montré son incapacité à saisir la réalité du problème jurassien. En renforçant les autonomistes du sud dans leur juste lutte, il aura contribué à prolonger le combat qu'il voulait arrêter : belle preuve d'une absence totale de sens politique. Quant à l'histoire, elle se chargera d'elle-même de juger les hommes de peine du Jura méridional. Le PCSI réaffirme sa solidarité envers cette partie du peuple jurassien que nul artifice ne pourra jamais détruire ».

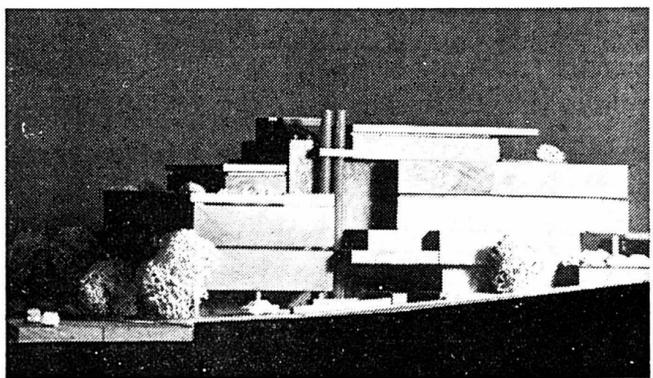
## Bientôt un nouvel hôtel à Delémont

De notre correspondant :

Depuis quelques jours on travaille à la démolition de l'ancien restaurant National, route de Bâle, à Delémont. Cette vieille bâtisse dont l'exploitation avait cessé depuis quelques années, et qui menaçait de tomber en ruines, cédera sa place à un immeuble assez impressionnant, financé par une société anonyme de Genève.

Destiné principalement au développement hôtelier et touristique local et régional, le nouveau bâtiment compren-

dra 24 chambres d'hôtel à deux lits, un restaurant, une brasserie, un bar, des salles de conférences, des locaux de parking et des places extérieures de stationnement pour environ 65 véhicules. On y trouvera encore, au rez-de-chaussée, une zone d'environ 800 mètres carrés réservée à des magasins et à des boutiques, ainsi qu'un espace de 500 mètres carrés destiné à un établissement bancaire. Ce sera une des plus importantes réalisations effectuées à Delémont depuis pas mal de temps.



La maquette du nouvel immeuble qui s'élèvera sur l'emplacement de l'ancien restaurant National à Delémont. (Avispress)

## BIENNE

### Sur le bureau du Conseil municipal Nombreuses interpellations déposées

De notre rédaction biennoise :  
Lors de la dernière séance du Conseil de ville de Bienne, près de 14 interventions ont été déposées sur le bureau du Conseil municipal. Nous les présenterons toutes lors de nos éditions prochaines.

Pour l'heure, signalons tout d'abord que le parti radical demande un trafic plus fluide et plus sûr, route de Mâche. M. Guggisberg désire ainsi que le passage sous-voie des CFF avant la place du Breuil soit élargi. Selon le motionnaire, les besoins du trafic aux heures de pointe nécessiteraient un passage de douze mètres, tandis qu'on n'en compte aujourd'hui que 6 m 60. Lors de la votation du 24 avril 1960 concernant le crédit pour la correction de la route de Mâche, une somme de 484.000 fr. avait été accordée pour l'élargissement du passage sous-voie. Le bloc bourgeois demande donc que le Conseil municipal commande à un bureau d'ingénieur privé de Bienne un projet d'assainissement de ce passage.

### CARNET DU JOUR

**CINÉMAS**  
Apollo : 15 h, « Lucky Luke » (dès 7 ans) ; 20 h 15, « M. Klein » ; 17 h 45, « Harold et Maude » (3<sup>ème</sup> semaine).  
Rex : 15 h et 20 h 15, « Le pirate des Caraïbes » (2<sup>ème</sup> semaine) ; 17 h 45, « Family Life ».  
Lido : 15 h et 20 h 15, « Folie bourgeoise ».  
Scala : 15 h et 20 h 15, « L'or de Makenna ».  
Palace : 15 h, « Pipi Superstar » ; 20 h 15, « Die Pützliche Einsamkeit des Konrad Steiners » (dès 12 ans).  
Studio : 20 h 15, « Les anges sauvages de Hongkong ».  
Métro : 14 h 50 et 19 h 50, « Les morts vivants » ; « Die jungen Tiger von Hongkong ».  
Elite : permanent dès 14 h 30, « Les contes de Witerbury ».  
Capitole : 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « Les vacances de Monsieur Hulot ».

**PISCINE COUVERTE**  
Palais des congrès : ouverture de 8 h à 20 h.  
**EXPOSITIONS**  
Galerie Michel : Emil Steiner, aquarelles et huiles. (Dernier jour).  
Galerie 57 : Teruko Yokoi, gouaches.  
**THÉÂTRE**  
Théâtre municipal : 20 h 15, « La foi, l'amour, l'espérance ».  
**DIVERS**  
Médecin de service : tél. 22 33 33.  
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.  
Main tendue : tél. 143.  
Pharmacie de service : tél. 22 41 40.  
FAN-Express, rédaction biennoise : tél. (032) 22 09 11.

Le parti démocrate chrétien dans une interpellation déposée par M. Gay, estime que les interventions devraient uniquement avoir pour but l'aménagement de la ville, et représenter l'intérêt de la population. Le conseiller du PDC pose au Conseil municipal quatre questions.

Il aimerait savoir combien de temps l'administration utilise pour répondre aux interventions du Conseil de ville. Quels sont les services de l'administration communale qui sont le plus souvent chargés de ces travaux. Y-a-t-il des services qui sont particulièrement et régulièrement entravés par de tels travaux ? Enfin, le surcoût de travail de cette administration est-il en rapport avec les résultats obtenus.



**RECYCLEZ-VOUS**  
en suivant nos cours  
du jour ou du soir de  
**LANGUES**  
**BRANCHES COMMERCIALES**  
Entrée à toute époque de l'année

**Bénédict**  
Ruelle Vaucher. Tél. 25 29 81.  
002933 A

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

MENUISERIE  
EBÉNISTERIE

**Martial RITZ S.A.**  
NEUCHÂTEL  
Ecluse 76 Tél. (038) 25 24 41

**WILLY VUILLEMIN**  
Maître couvreur

**Entreprise de toitures en tout genre**

Quai Suchard 14  
2003 Neuchâtel - Tél. 25 25 75

**A L'échappe du plombier**  
vous vous dépannez vous-même ou avec notre aide

Robinetterie et accessoires sanitaires  
17, rue du Seyon, Neuchâtel  
Dépannage à domicile. Tél. 25 12 06

Pour votre linge plat  
Pour vos habits de travail  
Pour un travail soigné  
Une seule adresse:

**Blanchisserie LORY**  
Saint-Blaise  
Tél. 33 57 90.

**F. JEMMELY**  
Brûleurs à mazout - Vente et service  
PESEUX - Tél. (038) 31 14 81

**DÉPANNAGE**  
Entretien par contrat d'abonnement  
ou sans. Echange de brûleur  
toujours à des prix avantageux.

005421 A

**Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines - Meubles Meyer**

CASIO COMPUTER CQ-1, le calculateur électronique révolutionnaire!

**Chronographe, calculateur électronique, montre avec date et réveil le tout en un.**

- L'ordinateur idéal pour toutes les activités de bureau
- L'accompagnant idéal pour tout homme d'affaires en voyage
- Le calculateur électronique pour les fervents de sport, qui sont toujours prêt à chronométrer les temps
- Un cadeau, réalisation d'un voeu de tout homme
- Idéal en voiture pour mesurer les durées de trajets grâce au grand affichage vert



**Chronographe**  
- grand affichage vert  
- 1/10 sec.  
- jusqu'à 99 h.  
- temps intermédiaires

**Réveil**  
- réglage de 4 heures de rappel  
- signal de rappel acoustique  
- pour conférences, parcouru, heures de départ ou comme réveil à l'hôtel

**Montre avec date**  
- par simple pression, l'heure en tout moment lisible!  
- date  
- jour de semaine  
- heures  
- minutes

**Calculateur électronique**  
- grand affichage vert  
- 4 opérations  
- virgule flottante  
- conversion de l'heure en décimales et vice-versa  
- addition et soustraction de dates

Illustration en grandeur originale.

Et le prix? vraiment seulement

**168.-**

**Coupon**

Envoyez-moi contre facture: Prix Total

Nombre Article

Total

Prénom

Rue

NPA/Lieu

Envoyez à Interdiscount 3303 Jegenstorf

Frais d'envoi et assurance

3.90

No

**Autres nouveautés de CASIO:**

<p><b>CASIO personal-I</b> Le petit avec racine, puissance, réciprocity, pourcent, intérêts composés, calculs en chaîne et facteur constant. <b>seulement 39.-</b></p>	<p><b>CASIO Memory A-1</b> Avec mémoire et touches automatiques pour racine et %. Alimentation par piles, prise pour bloc-secteur. <b>seulement 49.-</b></p>	<p><b>CASIO AL-8</b> Calculs de fractions dans les 4 opérations, calculs en heures, minutes et secondes. Avec mémoire. <b>seulement 69.-</b></p>	<p><b>Slim Power CASIO LC-820</b> Le plus plat parmi les mini-calculateurs avec mémoire. Affichage par cristaux liquides. Touches % et racine. <b>118.-</b></p>	<p><b>Scientifique CASIO fx-1000</b> Petit calculateur scientifique avec fonctions trigonométriques et trigonométriques inverses. <b>148.-</b></p>	<p><b>CASIO micro-mini</b> Mini-calculateur avec affichage par cristaux liquides. <b>79.-</b> Même modèle avec mémoire. <b>89.-</b></p>
--	--	--	---	--	---

**Votre spécialiste pour calculateurs:**  
**Neuchâtel: Grand-Rue 14**  
**Yverdon: Place Hôtel de Ville 5**

**Inter Photo, Radio, Hi-Fi Discount**

**LES CONTRADICTIONS DU PROGRAMME SOCIALISTE**

- **Le parti socialiste entend réunir l'ensemble des salariés mais il affirme en même temps qu'il ne tolérera pas qu'un seul parti représente la volonté populaire.**  
Les libéraux ont de tout temps affirmé les qualités du pluralisme et ne veulent pas accaparer une catégorie ou l'autre de la population.
- **Le parti socialiste veut à la fois développer «les acquis sociaux» et lutter contre la stagnation économique.**  
Va-t-il jusqu'à ignorer que le renchérissement des coûts se double toujours d'un effet négatif sur le plan économique?
- **Le parti socialiste brandit l'épouvantail «des longs couteaux» que sortiraient «les bourgeois» si ceux-ci perdaient les élections!**  
Faut-il rire ou pleurer? les libéraux se souviennent de Budapest, de Prague, de Lisbonne.
- **Le parti socialiste veut limiter les coûts de la politique hospitalière mais en même temps il demande sans rire la création d'une série d'institutions dont la réalisation entraînerait une nouvelle explosion des coûts.**
- **Le parti socialiste juge que le système d'économie capitaliste entrave la liberté de l'homme.**  
Un tel système fondé sur la libre entreprise s'inspire au contraire des libertés fondamentales indispensables à l'homme. Il n'est d'ailleurs pas si mauvais puisque le parti socialiste affirme que «durant des décennies la croissance a été constante; elle a apporté la prospérité générale».
- **Le parti socialiste veut réaliser un système financier moderne par une «répartition mieux concentrée des dépenses publiques» (!!!) et réformer la fiscalité par l'harmonisation des impôts entre les communes.**  
En 1976 le parti socialiste était pour l'autonomie des communes. En 1977 il s'en prend à cette même autonomie. Quand ment-il?
- **Le parti socialiste, dans un délire électoral, souhaite créer des centres de loisirs à la campagne.**  
Agriculteurs, recyclez-vous (si vous en avez le loisir)!

On pourrait multiplier les exemples de ces incohérences et de ces promesses gratuites

La politique est dans l'action de tous les jours. Elle n'est pas dans des déclarations fracassantes et des pétitions lancées à la veille des élections. C'est abuser l'électrice et l'électeur.

Les libéraux ne défirissent pas une politique à la veille des élections. Ils continuent à mettre en pratique celle qu'ils ont définie avec fermeté jusqu'ici et qui s'inspire d'un esprit d'engagement et de solidarité.

**COHÉSION - CONTINUITÉ**

**VOTEZ LES LISTES VERTES LIBÉRALES**

# TOUS LES PARTIS

veulent un gouvernement — fort  
— efficace  
— courageux

## Mais VOUS

vous préférez un gouvernement  
— épris de justice  
— respectueux de la volonté populaire  
— inquiet du maintien de l'emploi  
— soucieux de votre bien-être

C'est pourquoi vous ferez pleine confiance au POP et à son candidat au Conseil d'Etat, le Docteur Jean-Pierre Dubois.

PARTI OUVRIER ET POPULAIRE

LISTES GRISES N° 5 et 15

# POP

## COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

## QUINZAINE PARKER

Personnalisez votre stylo en le faisant graver



Du 29 mars au 9 avril, nous gravons, en magasin, tous les stylos PARKER, à corps métallique.

PAPETERIE **Reymond** LIBRAIRIE

Rue Saint-Honoré 5 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 44 66

# Voyages Jelmoli

L'offre la plus fracassante de l'année:

Une croisière sans précédent de Venise à Corfou.

du 7 au 14 mai 1977

Sous le patronage des Grands Magasins Innovation • Grand Passage Armourins • Printemps

## Un millier d'îles vous attendent!

Laissez loin derrière vous les soucis et les obligations quotidiennes! La vie est si belle au large. Les jours passent dans un confort où distractions et plaisirs se succèdent. 7 jours à voguer sur les flots bleus de l'Adriatique, entre Venise et Corfou, avec chaque jour de nouveaux paysages, de nouveaux ports et de nouvelles aventures. Sans oublier, par les nuits chaudes, les joyeuses fêtes à bord, à la clarté des étoiles. La croisière pour tous ceux qui recherchent une ambiance chaleureuse et un peu de luxe!

### Votre hôtel flottant

... est le MS 'Jedinstvo' - un bateau-soleil immaculé et entièrement climatisé • Cabines confortables • Vaste pont-terrasse • Piscine • Restaurants • Bars • Salon de coiffure • Boutique avec marchandises en franchise • Jeux de pont • Danse • Cocktail-parties • Dîner à la table du capitaine • Repas gastronomiques.

### Programme de voyage

**Samedi 7 mai**  
Train de Genève/Lausanne à Venise. Embarquement sur le MS 'Jedinstvo'. Levée de l'ancre à 18 h 30.

**Dimanche 8 mai**  
Arrivée à l'île de Mali-Losinj à 8 h 30 et escale jusqu'à 12 h.

**Lundi 9 mai**  
A 8 h 30 arrivée à Sibenik, typique petite ville méditerranéenne aux nombreuses curiosités. Excursion facultative aux cascades de Krka. Départ du port de Sibenik à 11 h. Après le déjeuner arrivée à Split, deuxième grand port de Yougoslavie. Occasion de visiter la ville en autocar. Levée de l'ancre à 19 h. Arrivée à Hvar à 21 h. Tour de la ville et visite du plus ancien théâtre des Balkans. A minuit départ du port de Hvar.

**Mardi 10 mai**  
De 8 à 18 h escale dans la petite ville médiévale de Kotor. Excursion facultative d'une journée avec visite du Musée de la Marine et de la cathédrale. Trajet en autobus jusqu'à Cetinje, Suisse.

### Excursions (Prix par personne)

• Cascades de Krka Fr. 19.- • Visite de Split Fr. 7.- • Visite de Hvar Fr. 7.- • Excursion d'une journée à Kotor-Cetinje Fr. 55.- • Excursion en autocar au palais de l'Acchilleon à Corfou Fr. 21.- • Visite de Dubrovnik Fr. 16.- • Visite de Korcula Fr. 7.- • Visite des villes d'Opatija et de Rijeka Fr. 25.-

capitale de l'ancien Monténégro et visite du Musée national.

### Mercredi 11 mai

De 8 à 18 h escale à Corfou. Une excursion d'une journée peut vous permettre de découvrir les baies et les plages merveilleuses d'une des plus belles îles grecques.

### Jeudi 12 mai

A 8 h arrivée à Dubrovnik, cité médiévale entourée de remparts. Visite facultative de la ville et de ses nombreuses curiosités. Nous quittons Dubrovnik à 14 h et arrivons à 17 h à Korcula, ville natale de Marco Polo. Escale jusqu'à 24 h.

### Vendredi 13 mai

Escale à Opatija de 9 à 16 h. Visite facultative des villes d'Opatija et de Rijeka (avec le plus grand port de Yougoslavie). Arrivée à Venise à 22 h et dernière nuit à bord.

### Samedi 14 mai

Débarquement le matin, trajet en autobus jusqu'à Cetinje, Suisse.

**Bienvenue à bord!**



Inscrivez-vous tout-de-suite pour cette croisière de rêve au prix le plus avantageux!

8 jours «tout compris» au départ de Genève/Lausanne dès 580.- seulement



### Nos prestations

• Train 2ème classe aller et retour Genève/Lausanne - Venise • Sac-lunch dans le train à l'aller et au retour • Transport de la gare au port, y compris celui des bagages • Croisière dans la cabine de votre choix avec pension complète • Participation à toutes les manifestations et jeux organisés à bord • Taxes portuaires • Guide suisse. Non compris: • Pourboires au personnel du bateau (4-5% du prix du passage) • Excursions à terre • Boissons à bord.

Les citoyens suisses se muniront d'une carte d'identité ou d'un passeport valable.

### Prix forfaitaires

Cat.	Pont	Cabine	Prix
1	Pont principal, avant	4 couchettes extérieur	580.-
2	A	2 couchettes intérieur	630.-
3	B	2 couchettes intérieur	680.-
4	A, milieu ou avant	2 couchettes intérieur	700.-
4	A, avant	2 couchettes extérieur	750.-
5	A, arrière et milieu avant	2 couchettes extérieur	780.-
6	Pont principal	2 couchettes extérieur	800.-
7	Pont supérieur	1 couchette extérieur	940.-
7	A, milieu	2 couchettes extérieur, avec douche	920.-
7	Pont principal arrière	2 couchettes extérieur, avec douche et W.-C.	940.-
		2 couchettes extérieur, avec douche et W.-C.	960.-

N'hésitez pas une seconde: L'occasion ne se présentera pas deux fois!

Informations et inscriptions: **Voyages Jelmoli**

**innovation** 1003 Lausanne 5, rue du Pont 021-23 14 16

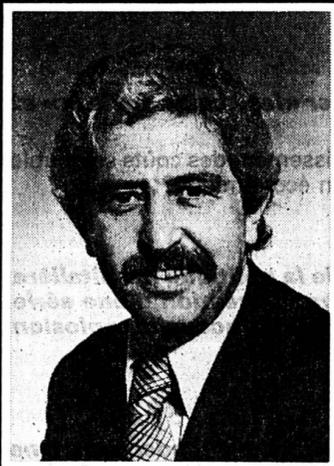
**grand passage** 1211 Genève 3 50, rue du Rhône 022-28 97 88

**printemps** 2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 039-22 34 22

**armourins** 2000 Neuchâtel Rue du Temple-Neuf 038-25 64 64 017706 A

## André Brandt

aux Neuchâtelois:



### LE CANTON ET SON ÉCONOMIE

Une campagne électorale permet de faire le point. Elle est passionnante lorsque des hommes et des partis s'engagent pour un avenir meilleur. Elle est décevante dans la mesure où elle s'enlise dans la critique des autres.

L'économie neuchâteloise a été bâtement et méchamment attaquée. Je crois plus dynamique de dire aux industriels, aux artisans, aux commerçants, à tous ceux qui travaillent, que nous sommes avec eux pour soutenir leurs efforts considérables sur les marchés suisses et mondiaux.

Lorsque l'économie est saine, les finances communales et cantonales le sont, ce qui permet de maintenir les acquis sociaux. Il est nécessaire de le savoir et d'être solidaires, non seulement avec les plus faibles d'entre nous, mais aussi avec ceux qui, avec risque et intelligence, se battent sans relâche.

Face aux difficultés que connaît notre canton, il est vain de rejeter la faute et la responsabilité sur les «autres». Nous avons tous cru que l'abondance était définitive; nous sommes tous concernés quand il s'agit de retrouver la confiance et la vitalité.

L'avenir, il faut le construire dans la solidarité et la dignité. C'est ensemble que nous remettrons ce pays en marche.

André Brandt

## Logis neuf rideaux neufs!



12, RUE SAINT-HONORÉ, NEUCHÂTEL, 25 21 21

**HASSLER**

# C.

publicité? clients?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

**DETES**

VITE RÉSOLUES pour une entrevue chez vous sans engagement

Tél. 021/95 11 50

ARRANGEMENTS FINANCIERS... 1510 MOUDON

Baux à loyer au bureau du journal

A vendre

**une chienne BOUVIER BERNOIS**

avec pedigree, 2 ans.

Tél. (039) 22 68 57, après 17 heures.

## L'assuré, un personnage choyé!

Les vedettes ou les grands champions ne sont pas plus sollicités que lui... pour leur signature!

Chacun veut être à ses côtés, se préoccuper de ses intérêts, le conseiller. Et pourtant...

Est-il réellement possible de défendre parallèlement des intérêts fréquemment divergents?

Nous avons choisi de sauvegarder ceux des assurés. Exclusivement. Mais nous prétendons le faire avec efficacité parce que nous n'avons pas à en préserver d'autres. Chez nous vos assurances seront entre de bonnes mains.

Consultez-nous. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner sur l'étendue de nos services.

Sans engagement évidemment.

**asco**

Assurance-conseil Le mandataire de l'assuré

John Matthys 038/24 33 03

Rue du Trésor 1a 2000 Neuchâtel

# Golf.

No 1 en Suisse.

Garage Hirondelle, Pierre Senn, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Luvonnier: Garage du Port, F. Sydler 31 22 07 Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 1 23 36 La Côte-aux-Fées: Garage Brügger 65 12 52 Fleurier: Garage L. Duthé & Fils 61 16 37 Montmolin: Garage de la Croix, F. Stübi 31 40 66.

**ANDRÉ BRANDT** au Conseil d'Etat

# INFORMATIONS SUISSES

## Les banques suisses et leur avenir

**BERNE (ATS).** - Selon des estimations, les entreprises helvétiques donneraient du travail à près de quatre millions de personnes à l'étranger, de sorte que, au-delà de nos frontières, elles fourniraient leur pain quotidien à plus de gens que la Suisse ne compte d'habitants, c'est notamment ce qu'a déclaré M. F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse à l'occasion de la 120<sup>ème</sup> assemblée générale de cet établissement de crédit. Si notre pays devait financer à l'aide de l'épargne indigène tous les investissements qu'implique cette présence économique dans le monde, notre marché des capitaux serait rapidement asséché. De par sa structure, notre pays est donc tributaire aujourd'hui des capitaux étrangers pour financer l'activité

qu'il déploie au-delà des frontières nationales. M. Schulthess qui s'exprimait pour la dernière fois en tant que président du Crédit Suisse - son successeur est M. O. Aepli - a tout d'abord analysé les risques liés à l'internationalisation des variations de cours des changes, les banques helvétiques n'ont guère d'autre choix que de participer au lancement des euro-émissions et de développer leur organisation internationale en créant des succursales à l'étranger ainsi que des représentations ou en prenant des participations dans des banques étrangères. Mais plus encore que le risque monétaire, c'est le risque lié à la qualité des débiteurs étrangers qui suscite l'apprehension. En effet ces débiteurs

souvent des pays pauvres, dépourvus de pétrole. Leur endettement va croissant. Pour les banques, le remède consiste à élargir autant que possible la répartition des crédits par régions et par entreprises et de prêter en priorité aux gouvernements centraux ainsi qu'aux maisons travaillant pour l'exportation. M. Schulthess a évoqué par ailleurs les risques liés au financement sur le plan national. Il a notamment dénoncé le danger que constituerait pour les banques et pour l'économie en général l'obligation de soutenir, pour des raisons plus politiques que structurelles, des entreprises non rentables. Un tel dirigisme porterait atteinte au dynamisme des entreprises a déclaré le président sortant du troisième établissement bancaire de notre pays.

## Une étude du Bureau fédéral de statistique Elections au National en 1975: panachage variable

Le Bureau fédéral de statistique a procédé à une étude sur le panachage lors des élections au Conseil national de 1975, en se fondant sur un échantillon de quelque 180.000 bulletins modifiés. Cette analyse précise le pourcentage moyen du pouvoir électoral des listes cédées à d'autres partis, par bulletin de vote.

A l'échelon cantonal, on constate que l'ampleur moyenne du panachage a atteint son maximum dans les cantons de Bâle-Ville (12,3 %), d'Argovie (11 %) et de Bâle-Campagne (10,8 %), son minimum dans ceux de Genève (3 %), du Tessin (3 %) et de Lucerne (4,6 %). En moyenne nationale, le taux de panachage se chiffre à 7,5 %.

En moyenne, ils ont cédé un septième (14,6 %) de leur pouvoir électoral à des candidats d'autres partis. L'Alliance des Indépendants (AI) figure ici au second rang, avec une perte de 12,7 %. Les votants les plus disciplinés furent ceux du Parti suisse du travail (PSDT-POP), qui ont donné à d'autres partis seulement 4,7 % du pouvoir électoral de leur liste, et ceux du Parti démocrate-chrétien suisse (PDC), dont les «cadeaux» n'excèdent pas 4,9 %. Viennent ensuite le PSS (6,1 %), l'ULDS (8,2 %), le PRDS (égaleme 8,2 %) et l'UDC (8,5 %).

allés à des candidats des quatre partis gouvernementaux. Quant aux suffrages que l'AI a perdus en raison du panachage, plus des trois quarts (77,1 %) ont été donnés à des candidats des partis représentés au Conseil fédéral, le PSS (29,1 %) et le PRDS (26,7 %) jouissant d'un certain avantage sur le PDC (10,6 %) et l'UDC (10,7 %).

### PÊLE-MÊLE

\* Des voleurs se sont emparés dans une bijouterie de Lucerne, au cours de la nuit de dimanche à lundi, de quelque 200 montres, de bagues en diamant et de divers bijoux d'une valeur totale de 100.000 francs environ. La police a communiqué ce forfait mardi. Elle a précisé que les malfaiteurs avaient d'abord pénétré dans une cour, puis avaient franchi une fenêtre restée ouverte pour enfin enfoncer un mur. La police fait appel à d'éventuels témoins.

Si, par discipline de parti, on entend la volonté de l'électeur de ne pas panacher ou de peu panacher, afin que le pouvoir électoral de la liste revienne le plus possible au parti de son choix, il appert que les votants du Parti évangélique populaire suisse (PEP) ont été les moins disciplinés.

Sur les 14,6 % du pouvoir électoral de sa liste que le PEP a cédés à d'autres partis, plus des deux tiers (70 %) sont

## Conflit à propos d'un réseau de télévision

**RENNES (VD), (ATS).** - Le réseau de télévision «Telro» (téléseau romand), exploité par le service intercommunal d'électricité de Renens-Ecublens-Chavannes-Crissier (ouest lausannois), accuse les PTT d'empêcher son développement et de prendre sa place auprès de ses clients potentiels. Le conseiller national Pierre Teuscher, qui est aussi syndic d'Ecublens, vient d'interpeller le Conseil fédéral.

«Telro», qui a fait œuvre de pionnier en créant une antenne collective à Renens, offre ensuite ses services à d'autres communes qui voulaient également constituer des réseaux locaux de télévision et recevoir de nouveaux programmes étrangers. Une antenne fut construite au Chasse-

ron (Jura vaudois), pour capter les signaux allemands et ensuite les transcoder, notamment à l'intention du futur réseau urbain de Lausanne. Un réémetteur fut installé à Chalavornaire (Chablais valaisan) pour retransmettre six programmes de télévision et cinq programmes d'ondes ultra-courtes français et allemands, un autre près de Combremont-le-Grand, dans le nord du canton de Vaud.

Les communes valaisannes du Chablais, de Saint-Maurice à Saint-Gingolph, sont ainsi ravitaillées par l'intermédiaire d'un télédiffuseur. Des villes comme Martigny, Aigle et Vevey auraient pu être alimentées à leur tour à partir de Chalavornaire. D'autres communes demandèrent les services de «Telro»: La Vallée de Joux et Penthaz s'intéressèrent au réémetteur de Renens, Lucens à celui de

Combremont-le-Grand. Ce dernier réémetteur aurait pu atteindre aussi Sainte-Croix, Yverdon, Morat, Neuchâtel.

Or, depuis quelque temps, les PTT créent un réseau parallèle Dôle-Mont-Pélerin-Ravoire, ce qui a pour conséquence d'empêcher tout développement du réseau déjà mis en place par la société intercommunale de Renens. Alors que la Suisse romande est déjà suffisamment desservie par «Telro», les PTT ont prévu la construction d'une tour au Gibloux. Pourquoi les PTT n'ont-ils pas accepté une collaboration avec «Telro», demande M. Teuscher. En décidant de bloquer le développement de «Telro» et de créer pour leur propre compte un réseau national de liaisons d'antennes collectives, les PTT «nationalisent» en quelque sorte le réseau romand de «Telro», affirme le conseiller national vaudois.

## 30.000 tonnes de gaz de combat lâchées annuellement dans l'atmosphère

Parmi les responsables: le soleil...

Notre atmosphère, et singulièrement dans les grands centres urbains, n'aurait plus rien à envier à un champ de bataille de la première guerre mondiale. Ce seraient en effet près de 30.000 tonnes de phosgène, un gaz irritant et toxique, sur les 400.000 tonnes produites annuellement, qui seraient libérées ou créées dans l'air ambiant, si l'on en croit une communication scientifique récente de Hanwant bir Singh, du Stanford research institute à Menlo-Park.

Basées sur des mesures continues, faites 24 heures sur 24 par un laboratoire mobile en de nombreux points de la Californie, les estimations du chercheur américain tiennent compte en outre de la production industrielle de corps chimiques extrêmement répandus, les chloréthylènes: ce sont ces substances en effet qui, par décomposition et recombinaison, peuvent donner naissance au dangereux phosgène. Or lorsqu'on sait que ce sont plus d'un million et demi de tonnes de ces produits (certains utilisés pour le nettoyage à sec) qui sont lâchés dans l'atmosphère, on comprend l'émoi que peut susciter la communication de Hanwant Singh, d'autant que nombre de ces chloréthylènes se sont révélés être eux-mêmes cancérigènes.

Si l'usage des chloréthylènes et leur fabrication très abondante par

l'industrie sont bien à l'origine de la teneur élevée de l'atmosphère en phosgène, ce n'est cependant que grâce à un mécanisme absolument naturel. Les rayons ultra-violet du soleil ont en effet le pouvoir de décomposer - les spécialistes parlent d'ailleurs de «photodécomposition» - certaines molécules chimiques. Or ce n'est rien d'autre, ou presque, qui est à l'origine de cette production étonnante de phosgène dans l'atmosphère. Car si la cigarette peut aussi contribuer à cette transformation chimique, grâce à la température élevée de sa braise, et si certains industries relâchent directement du phosgène, c'est bien au soleil que le chercheur californien attribue la création de la majeure partie des 30.000 tonnes de gaz de combat qui sont libérées chaque année dans l'atmosphère.

Situation peut-être alarmante - peut-être, car on ne sait rien des effets du phosgène lorsqu'il est respiré en petite quantité -, surtout s'il y a accumulation de cette substance indésirable détruite seulement en présence d'eau ou de vapeur d'eau. Ce qui risque de devenir le cas dans les agglomérations d'une certaine importance, où l'on en trouve déjà jusqu'à 200 fois plus que la moyenne. Or, si le risque d'une accumulation de phosgène peut être évalué, rien de tel cependant pour d'autres substances dérivant également des chloréthylènes, comme le relève le chercheur californien, soutenu financièrement par l'agence américaine de la protection de l'environnement: il se pourrait en effet, précise-t-il que soient produites des substances encore plus dangereuses, mais impossibles à déceler.

Ce serait bien le comble, après cela, que les industries et les consommateurs ne manifestent pas une certaine réserve à l'égard des chloréthylènes de toutes sortes. Et à commencer par leur usage dans le nettoyage chimique. CEDOS

## Drame de Santa Cruz: télégrammes de M. Furgler

**BERNE (ATS).** - Le président de la Confédération, M. Kurt Furgler a adressé lundi trois télégrammes de sympathie, à la reine Juliana des Pays-Bas, à M. Jimmy Carter, président des Etats-Unis, et au roi Juan Carlos d'Espagne, à la suite de la catastrophe survenue dimanche après-midi à l'aéroport de Santa Cruz.

A la reine Juliana et au président Carter, M. Furgler écrit que «c'est avec consternation que le gouvernement et le peuple suisses ont appris la terrible collision de deux Jumbos jets». Il leur adresse «ainsi qu'aux familles éprouvées des nombreuses victimes» sa «vive et profonde sympathie». Dans le télégramme au roi Juan Carlos, le président de la Confédération déclare que «la terrible collision a ému profondément le gouvernement et le peuple suisses». Il adresse au roi, au nom du Conseil fédéral et du peuple suisse sa «vive sympathie».

## Soutien aux détenues de Hindelbank

**BERNE (ATS).** - 41 députés au Grand conseil bernois ont, dans une lettre, manifesté leur soutien aux détenues du pénitencier de Hindelbank qui, récemment, ont adressé une pétition à M. Kurt Furgler, président de la Confédération, réclamant des conditions de détention plus humaines. En outre, les députés considèrent que l'enquête faite par la direction cantonale de la police afin de déterminer les raisons qui ont incité les pensionnaires du pénitencier à signer la pétition, constitue «une atteinte grave à leurs droits personnels».

Les 41 députés - 36 socialistes, 2 représentants de l'Alliance des indépendants, ainsi qu'un membre respectivement du parti radical, du parti démocrate-chrétien et des organisations progressistes, se félicitent, lit-on en outre dans la lettre datée du 28 mars, que «les femmes tentent de défendre leurs intérêts par cette méthode démocratique». Ils leur souhaitent, d'une part, de la patience, d'autre part du courage dans la poursuite de leur lutte pour l'amélioration des conditions de détention.

## AUTO SERVICE

### Statistique des pannes du TCS en 1975

(TCS). - En 1975, les patrouilleurs du TCS sont intervenus globalement auprès de 150.803 véhicules en panne. 83 % des automobilistes tombés en panne ont pu, après l'intervention des services de dépannage, poursuivre normalement leur route. Un véhicule sur six a dû être remorqué. On compte aujourd'hui - à côté des garages mandatés par Touring-Secours - 171 patrouilleurs du TCS occupés jour et nuit à offrir leur aide aux automobilistes en détresse.

Sur les 150.803 cas de panne, l'ordinateur du Touring Club Suisse en a retenu 98.601 et a ensuite traité statistiquement le chiffre effectif des pannes pour l'année 1975. Cette opération a révélé que 46,8 % des pannes avaient un caractère définitif et que 36,5 % avaient provisoirement pu faire l'objet d'une réparation; ce qui signifie tout compte fait que 83,3 % des automobilistes tombés en panne ont pu, après avoir bénéficié de l'intervention de Touring-Secours, poursuivre leur route. Dans 16,7 % des cas, c'est-à-dire une voiture sur six, la panne était à ce point sérieuse qu'elle n'était pas réparable sur place et qu'il a donc fallu remorquer le véhicule pour le faire réparer au garage le plus proche.

Parmi les causes de pannes enregistrées, celles concernant la batterie arrivent une nouvelle fois largement en tête: 19,52 %. Dans le peloton de tête, on trouve en outre, le distributeur-rupteur (10,74 %), le carburant (8,23 %), le moteur (7,5 %), les dispositifs électriques (6,92 %), la perte des clés (!) (4,83 %). 12 des 33 marques de véhicules prises en considération se trouvaient, en ce qui concerne leur vulnérabilité aux pannes, en dessous de la moyenne de 8,4 % (150.803 pannes de véhicules en ce qui concerne l'ensemble des véhicules des marques mentionnées pour 1975). Ces 12 marques représentent une part supérieure à 50 % du marché suisse.

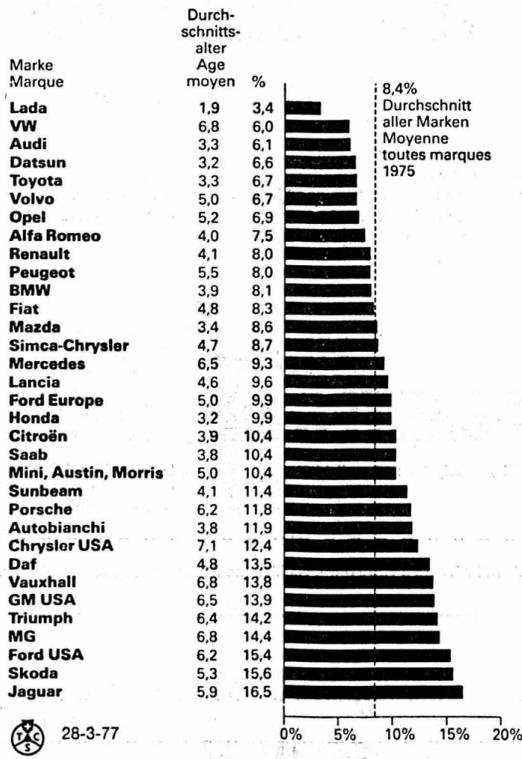
Du rapport entre le nombre de véhicules d'une marque effectivement en circulation et le nombre de pannes enregistrées pour cette marque, il ressort que c'est la Lada - fabriquée en URSS sous licence Fiat - qui a été la voiture la moins vulnérable. Sur 8303 voitures, 3,4 % seulement sont tombées en panne et 10,1 % de celles-ci ont dû être remorquées. Mais il faut aussi souligner à ce propos que la Lada est celle des marques automobiles

importées en Suisse qui est la plus jeune puisque la moyenne d'âge des Lada en circulation en 1975 s'établit à 1,9 an seulement. On aurait cependant tort de penser qu'une moyenne d'âge relativement faible équivaut forcément à une faible fréquence de pannes; d'autres marques l'ont bien prouvé.

Mis à part les marques automobiles qui ont moins de cinq ans et devraient donc, théoriquement, montrer moins de

propension à la panne que des modèles plus anciens, les voitures qui apparaissent comme étant les plus sûres sont celles des marques (par ordre alphabétique) Opel, Peugeot, Volvo et Volkswagen. Et s'il est vrai, en ce qui concerne le remorquage, que VW se trouve un peu au-dessus de la moyenne pondérée, il ne faut pas oublier non plus que la moyenne d'âge des VW est une des plus élevées qui ait été constatée puisqu'elle approche des sept ans.

### Pourcentage des pannes calculé d'après l'effectif des voitures de chaque marque



## Un festival international du film pour l'enfance et la jeunesse à Lausanne

Un festival international du film pour l'enfance et la jeunesse aura lieu à Lausanne du 23 au 27 mai prochain dans le cadre de «Kid 77», premier Salon international de l'enfance et de la jeunesse à être organisé en Suisse. Vingt et un pays participeront à ce festival cinématographique. Cent quatre vingt et un films dont cinquante pour la Suisse sont parvenus à la commission de sélection du Festival et, sous l'égide du comité suisse pour l'UNICEF et la conférence romande des chefs des départements de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin et de la ville de Lausanne, un prix en espèces de 3000 francs sera attribué au meilleur film par un jury international. Un jury de jeunes décernera des mentions.

Organisé par l'ADIL (Association des intérêts de Lausanne), avec la collaboration de la centrale suisse du cinéma scolaire et populaire suisse, ce festival a pour but d'encourager et promouvoir la production cinématographique destinée aux enfants et à la jeunesse, de faire connaître cette production en Suisse et à l'étranger et de développer le marché du film de l'enfance et de la jeunesse. A l'occasion de ce festival, les organisateurs du salon, avec l'appui de l'ADIL et des CFF, accorderont des forfaits «coursés d'école».

Pour sa part, l'UNICEF accordera un prix au film qui mettra l'accent sur l'éducation au développement en rapport avec le tiers monde.

Sir Charlie Chaplin a accepté la présidence d'honneur de ce festival à la disposition duquel il a mis son célèbre film «Le kid». Au côté de Charlot, qui aura 88 ans le 16 avril prochain, figurent au comité d'honneur le conseiller fédéral Hans Hurlimann, chef du département fédéral de l'intérieur, et diverses autres personnalités.

### GENÈVE

## Vaccination obligatoire des chiens contre la rage

(c) Le gouvernement genevois a pris des dispositions draconniennes contre la propagation de la rage. Il a décrété que tous les chiens âgés de plus de cinq mois doivent être vaccinés avant le 1<sup>er</sup> mai. La vaccination des chats est «vivement recommandée». Les frais de ces interventions sont naturellement à la charge des propriétaires de ces animaux.

## NOUVELLES FINANCIÈRES

### Assemblée générale du Crédit suisse

**BERNE (ATS).** - L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 mars 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et donné décharge à l'administration pour sa gestion. Conformément à la proposition du conseil d'administration, le dividende a été fixé à 80 fr. par action au porteur et à 16 fr. par action nominative sur le capital à rémunérer pour l'année entière. Sur le capital à rémunérer à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1976, le dividende est de 40 fr. par action au porteur et de 8 fr. par action nominative. L'assemblée générale a également accepté la proposition du conseil d'administration de verser 70 millions de francs aux fonds de réserve et de mettre à sa disposition 6 millions de francs en faveur des institutions de prévoyance de la banque ainsi que pour la remise d'action à prix réduit aux collaborateurs d'actif pendant plusieurs années de service. Le report à compte nouveau se monte à 8.201.184 fr. Les fonds propres déclarés, y compris le report à nouveau, totalisent maintenant 2697 millions de francs.

L'assemblée générale a pris acte du fait que M. F. W. Schulthess, après cinquante années d'activité professionnelle, a renoncé à ses mandats de président et de membre du conseil d'administration. M. H. Schwarzenbach, vice-président, a rendu hommage au président sortant. En reconnaissance de ses mérites et en témoignage d'attachement, le conseil d'administration a nommé M. Schulthess président d'honneur du Crédit suisse. MM. H. Giger et R. Ador ont déposé leur mandat d'administration pour raison d'âge. Le président a remercié les démissionnaires des précieux services qu'ils ont rendus à la banque. Puis l'assemblée a confirmé pour une nouvelle période statutaire les mandats des membres du conseil d'administration sortant de charge. M. O. Aepli, jusqu'alors membre de la direction générale, a été appelé à siéger au conseil d'administration qui lui a confié la charge de président. M. Gustav E. Grisard a été désigné comme nouveau membre de l'office de contrôle.

## SOYEZ RESPONSABLES

Nos autorités n'ont toujours pas interdit l'usage de la PHÉNACÉTINE. Pourtant c'est un « médicament »

### QUI TUE

Vous le trouvez à forte dose dans les analgésiques VENDUS LIBREMENT chez nous, tels que: KAFA, MELABON, SPALT, SARIDON, TREUPEL, DOLORA, etc.

Pour soigner les victimes de la Phénacétine, il en coûte aux contribuables de ce canton plus de 50.000 fr. par an et par cas! Sans parler des bénéfices considérables réalisés par les fabricants de ces « drogues ».

### AIDEZ-NOUS À DÉFENDRE VOTRE SANTÉ



DOCTEUR J.-P. DUBOIS  
ancien conseiller national, député

## Votez les listes grises

017719 A

## UN (E) COMMERÇANT (E)

Nous cherchons pour notre division « Traitement de textes »

animé(e) d'une saine ambition et ayant le sens des affaires. Le poste que nous offrons consiste à développer nos clients et intéressés dans la région de Lausanne.

#### Il requiert:

- de l'intelligence et de l'initiative
- le goût des contacts à un échelon élevé
- de l'entregent et une bonne présentation.

#### Nous désirons:

- âge 25 à 31 ans
- langue maternelle française
- bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais
- une solide formation commerciale
- quelques années de pratique.

#### Nous offrons:

- un salaire correspondant à nos exigences élevées
- une formation approfondie
- un travail au sein d'un groupe jeune et dynamique
- des possibilités de développement intéressantes
- des prestations sociales au-dessus de la moyenne.

Veillez adresser vos offres à



IBM (Suisse)  
Division machines de Bureau  
7, avenue du Théâtre  
1002 Lausanne.

017642 O

### PAUL DUBOIS S.A. FABRIQUE DE DÉCOLLETAGES

2610 SAINT-IMIER

engage  
pour son usine de Saint-Imier et sa succursale de Bienne

## DÉCOLLETEURS-RÉGLEURS

pour pièces d'appareillage soignées, sur machines Tornos.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres à Paul Dubois S.A., case postale, 2610 Saint-Imier, ou de téléphoner au (039) 41 27 82. Discretion assurée.

014908 O

### recherche

#### représentation

fontable? Nous conférons, pour le canton de NE, les droits de vente et d'application de films de protection contre les rayons solaires et ultraviolets, aux écrivains, aux bâtiments administratifs, aux fabriques, aux maisons privées, etc. Si vous possédez des talents de vendeur hors ligne joints à la possibilité de faire exécuter vos commandes par une équipe de collègues expérimentés et sûrs, veuillez immédiatement prendre contact avec nous. Offres sous chiffres 75-5425 à Annonces Suisses SA « ASSA », case postale, 3001 Berne.

017454 O

La Fondation suisse Bellevue, Maison de thérapie pour adolescents, désire engager, en vue de l'ouverture d'un nouveau groupe:

### un éducateur spécialisé une éducatrice spécialisée

(ou possédant une formation équivalente), capables d'assumer des responsabilités variées. Conditions de travail selon convention ANEMEA-ARTES. Entrée en fonction: à convenir. Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction de l'Institution, rue du Tronchet, 2023 Gorgier.

017702 O

Pour compléter l'équipe de production de notre succursale de Fleurier, nous cherchons

## DÉCOTTEURS (EUSES)

Les personnes connaissant le réglage pourraient être mises au courant.

Pour tous renseignements, tél. (038) 61 31 31.

012639 O

## OFFRES D'EMPLOIS

Garage important de Neuchâtel, cherche  
**mécanicien auto  
peintre en carrosserie**  
Très bon salaire.

Garage M. BARDO S.A.  
Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42.

017686 O

Camping des 3 Lacs  
1786 SUGIEZ  
engage  
**des hommes**  
à temps partiel ou complet pour l'entretien de son parc.

Tél. (037) 71 39 93.

017538 O

Nous cherchons, pour date à convenir, une  
**vendeuse**  
ayant si possible fait un apprentissage ou ayant de l'expérience dans la vente. Veuillez prendre rendez-vous au 25 12 14 ou faire des offres manuscrites à SCHINZ S.A., Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel

015444 O

Pour seconder notre chef de garage, nous engageons

### mécanicien-auto

si possible avec permis de conduire D. « Entretien parc véhicules poids lourd ».

S'adresser à Margot Paquette & Cie, Bôle, tél. 44 11 55.

014771 O

Nous cherchons  
**jeune homme**  
Suisse allemand ou romand pour seconder le patron dans domaine bien mécanisé. Bon salaire et vie de famille. Place à l'année ou à convenir. Adresser offres écrites à GZ 750 au bureau du journal.

017550 O

Nous cherchons  
**chauffeur-livreur**  
pour travail de nuit, pour livraisons journalières. S'adresser à: André Allenberger, Av. de la Gare 16a, Colombier. Tél. 41 23 28.

017544 O

On cherche:  
**sommelière ou sommelier  
des extra**  
pour fin de semaine.

Tél. (038) 55 14 44.

014769 O

### MAÇON DE BRICOLE OU CHEF D'ÉQUIPE

est recherché pour entrée immédiate ou pour date à convenir par entreprise de maçonnerie des environs de Neuchâtel. Permis de conduire nécessaire.

Faire offres, avec références, sous chiffres IB 752 au bureau du journal.

017630 O



Si vous oubliez  
de faire  
de la publicité  
vos clients

**vous oublieront!**

ZURICH ASSURANCES

JE CHERCHE un

## INSPECTEUR D'ACQUISITION

dynamique et ayant le sens de l'organisation.

Il s'agit d'une activité indépendante permettant de se créer une très belle situation.

Appui technique et formation permanente à disposition.

Veillez adresser votre offre manuscrite, avec curriculum vitae, à:  
ANDRÉ GAVILLET, agent général, 43, faubourg du Lac, 2001 NEUCHÂTEL

014829 O

Groupe d'entreprises horloger en pleine expansion cherche

## chef constructeur responsable du département quartz analogique

Le titulaire assumera l'entière responsabilité de tous les développements dans le domaine des montres quartz analogiques. Il jouira d'une large autonomie dans l'exercice de sa fonction et dépendra directement de la direction générale.

Pour mener à bien ce projet passionnant et de grand avenir, la préférence sera donnée à une personne ayant une grande expérience dans la construction de calibres quartz analogiques et pouvant donner des références.

Poste bien rétribué, ambiance de travail agréable.

Faire offre sous chiffres P 28-950045 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

017635 O

**Envol au  
gré du vent**

**Majorque**  
Hôtel Pinos Playa, Cala Santanyi. 1 semaine pension complète Fr. 605.-/Fr. 731.-.  
Offre minimale: Hôtel Miraflores, Can Pastilla. 1 semaine Logement/ petit déjeuner **245.-**

**Ibiza**  
Hôtel Augusta, Santa Eulalia 1 semaine pension complète Fr. 647.-/Fr. 766.-.  
Offre minimale: Hostal Mayol 1 semaine Logement/ petit déjeuner **370.-**

**Iles Canaries**  
Bungalows Biarritz, Playa del Ingles. 1 semaine logement/ petit déjeuner (occ. 4 personnes) Fr. 721.-/Fr. 812.-.  
Offre minimale: Residencia Pelayo, Las Palmas. 1 semaine logement seulement **395.-**

**Tunisie**  
Hôtel Les Orangers, Hammamet. 1 semaine demi-pension Fr. 734.-/Fr. 902.-.  
Offre minimale: Village de bungalows Lido, Nabeul. 1 semaine logement seulement (occ. 4 personnes) **445.-**

**Sardaigne**  
Santa Margherita di Pula Forte Village (nombreuses possibilités de faire du sport) 1 semaine demi-pension Fr. 770.-/Fr. 1197.-.  
Offre minimale: Hôtel Mare e Pineta 1 semaine pension complète **695.-**

**Crète**  
Hôtel El Greco, Rethymnon 1 semaine demi-pension Fr. 896.-/Fr. 1092.-.  
Offre minimale: Hôtel Posidon, 1 semaine Logement/ petit déjeuner **595.-**  
\* haute saison

**Bon gratuit**  
Veillez m'envoyer le prospectus  
airtour suisse.  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA/Localité \_\_\_\_\_

Renseignements, programmes, inscriptions auprès de votre agence de voyages:

**marti**

**Priorité  
à la qualité!**

2001 Neuchâtel  
Rue de la Treille 5  
Tél. 038/25 80 42

01126 A

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

## JEUNES GENS de 20 à 27 ans LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre  
**un emploi stable**

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service
- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 1/2)
- êtes incorporés dans l'élite (hommes)
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
- avez une instruction suffisante

devenez

## GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription: 17 avril 1977

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: **Guy FONTANET.**

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions. SE 1

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_ N° postal: \_\_\_\_\_

A retourner au plus vite au commandant de la gendarmerie, Hôtel de police, 1211 Genève 8.

014445 O

ANNONCES SUISSES S.A.  
«ASSA»  
succursale de Neuchâtel

engage une

## employée de bureau

consciencieuse, parlant bien l'allemand.  
Engagement très rapidement.

Adresser uniquement des offres manuscrites, avec références et prétentions de salaire, à la Direction d'Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

017700 O

La Direction d'une importante Compagnie d'Assurances à Zurich cherche

## jeune collaborateur qualifié

dans les branches Accidents et RC.

**Champ d'activité**

- Tarification
- Appréciation des risques
- Calculations d'offres
- Liquidation de la correspondance
- Contacts avec la clientèle et les agences.

Langue maternelle française.  
L'attribution de ce poste exige une formation commerciale et de la pratique dans les branches Accidents et RC. Les offres de service sont à adresser au chef de personnel.

ALPINA  
Versicherungen - Aktiengesellschaft  
Personalabteilung  
8034 Zürich, Seefeldstr.123, Tel. 01/34 16 00

017641 O

# Masserey TAPIS RIDEAUX

Pour Pâques, offrez-vous un beau tapis d'Orient

pour l'élégance raffinée qu'il apporte pour la joie qu'il procure et pour l'atmosphère qu'il crée.

Tous nos tapis d'Orient sont lavés et contrôlés, achetés un par un, et livrés avec descriptif et certificat d'authenticité.

Plus de 300 pièces sont amoureusement présentées sur tout un étage, et la plupart «enfin» au prix de tapis mécaniques.

Magasins Portes-Rouges 131-133

Choix gratuit à domicile

017709 B

## PARTI RADICAL

### AUX URNES... CITOYENS!

Dès aujourd'hui, vous pouvez VOTER

Lundi, il sera trop tard

## PARTI RADICAL

Section de Neuchâtel

017343 A

## PARTI RADICAL

### VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

#### DEPUIS LE DÉBUT 1977

NOS OCCASIONS AVEC

## 12 MOIS DE GARANTIE

KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

017120 V



GARAGE HIRONDELLE - PIERRE-À-MAZEL 25  
2000 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 72 72 25 94 12

### La gamme à toute épreuve.

En essayant un des 24 modèles de Peugeot vous découvrirez un produit de qualité, supérieur à sa catégorie et qui vous séduira. Berlines, Coupés et Breaks. Moteurs de 1 litre à 2,7 litres. 46 à 136 CV DIN.



104 304



504 604

**PEUGEOT**  
Sécurité, confort, robustesse.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie  
GARAGE DU LITTORAL  
Pierre-à-Mazel 51

Concessionnaires depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers. (Tél. 25 99 91)  
Agents locaux: Boudry Garage des Jordils, Peseux: Garage de la Cité, rue Boubin, Corcelles: Garage du Crêt, Chapelle 52, Dombresson: Garage A. Germond, La Neuveville: Garage du Château, Fleurier: Garage de la Place-d'Armes. 013712 B

#### Honda 750

four et accessoires 20.000 km, état neuf. Expertisée. Prix intéressant.  
Tél. 33 67 96, dès 19 heures. 015156 V

#### Citroën 2 CV 4

année 1971, 66.000 km. Expertisée.  
Tél. 31 46 49, après 18 heures. 015177 V

#### Caravane

4 places, avec emplacement à Lambing.  
Tél. (065) 8 63 62. 015428 V

#### A vendre

2 CV  
72, 60.000 km. Expertisée.  
Tél. 31 17 95. 006817 V

#### A vendre

**BREAK**  
1969, Cortina. Expertisée. Bas prix.  
Tél. 33 36 55, dès 19 heures. 015175 V

#### A vendre

**Cortina GT**  
1968. Expertisée, bon état.  
Tél. 33 36 55, dès 19 heures. 015176 V

#### A vendre

**Suzuki GT 250**  
22.000 km, bon état, 1700 fr.  
Tél. 51 16 67, le soir. 015447 V

#### Cherche

**VW 1300**  
année 69-70.  
Tél. (039) 37 17 80. 017634 V

**R. WASER**  
Garage de la Côte

**FIAT 128**  
modèle 1972  
43.000 km

Garantie frais de réparation 1 année.  
Crédit - Echange  
Prix: Fr. 4.600.—  
017684 V

**2034 PESEUX**  
Tél. (038) 31 75 73



VENEZ SKIER AVEC NOUS!

**CHAMONIX ET LA VALLÉE BLANCHE**  
Dimanche 3 avril Fr. 59.—

**JUNGFRAUJOCH ET LETSCHENLÜCKE**  
Dimanche 3 avril Fr. 78.—

Renseignements - Inscriptions:

**VOYAGES WITTWER**  
Neuchâtel, St-Honore 2, 25 82 82  
Couvret, St-Gervais 1, 63 27 37  
015411 A

### OCCASIONS SOUS TOIT

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE  
11, Pierre-à-Mazel  
(038) 25 83 01

**Fiat 128 SL Coupé**  
1972  
**Ford Taunus 1600 L**  
4 p., autom., 1976  
**Autobianchi A 111 Abarth**  
1974  
**Ford Taunus 2300 GXL**  
Coupé autom., 1975  
**Simca 1000**  
Rallye, 1971  
**Alfasud**  
1974  
**Autobianchi A 112**  
1975  
**Volvo 244 GL**  
automatique, 1975  
**Citroën Dyane 6**  
1975  
**Fiat 128**  
4 p., 1975  
**Ford Taunus 2000 L**  
Station wagon 1976  
**Lancia Fulvia**  
Coupé, 1972  
**Ford Taunus 2000 GT**  
2 portes, 1971  
**Ford Capri 1300 L**  
Coupé, 1974

ESSAIS SANS ENGAGEMENT

CRÉDIT IMMÉDIAT



GARANTIE

**GARAGE DES 3 ROIS SA**  
017683 V

A vendre, de particulier, Peugeot 304 S  
juin 1973, env. 60.000 km, très soignée, métallisée, toit ouvrant. Expertisée. Libre immédiatement. Accessoires. Prix Fr. 6300.—  
Tél. (038) 33 54 76 (repas). 015178 V

A vendre

**Fiat 600 D**

1963, expertisée. Prix à discuter. 015406 J  
Tél. 24 54 66. 017707 V

Parcs 147 Neuchâtel Tél. 24 12 65  
waldherr 24 19 55

Le premier à vous offrir un avantage de plus!  
**1 AN DE GARANTIE sur cette voiture**  
1 PEUGEOT 304, blanche, 39.000 km, 1972. 017250 V

## ACHETER UNE OCCASION

c'est une affaire de confiance

# CITROËN - Apollo

**DYANE 6**, 1974, 55.000 km, rouge, Fr. 4900.—  
**MEHARI**, 1976, 6000 km, verte, Fr. 8900.—  
**AMISUPER**, 1974, 47.000 km, rouge, Fr. 5500.—  
**GS 1220 CLUB**, 1975, 48.000 km, rouge, Fr. 7900.—  
**CX 2200**, 1975, 21.000 km, grise, Fr. 15.500.—  
**FIAT 128 RALLYE**, 1973, 31.000 km, blanche, Fr. 6800.—  
**AUDI 80 LS**, 1973, orange, Fr. 4900.—  
**LADA 1500**, 1974, 41.250 km, verte, Fr. 5900.—  
**PEUGEOT 204 BREAK**, 1974, 49.200 km, beige, Fr. 6700.—  
**FORD ESCORT 2000 RS**, 1974, 56.000 km, rouge, Fr. 9600.—  
**DATSUN CHERRY F11**, 1976, 12.000 km, beige, Fr. 8900.—  
**AK 400**, 1974, 34.100 km, beige, Fr. 5200.—  
**CX 2000 BREAK SUPER** 1976 16.000 km Fr. 16.900.—  
**GS 1220 CLUB** 1974 rouge 45.000 km Fr. 7800.—  
**MINI 1000** 1972 blanche Fr. 4400.—  
**DATSUN CHERRY COUPÉ** 1976 or métallisé Fr. 9800.—  
**ALFASUD** 1973 rouge Fr. 5900.—  
**HONDA 1200 3 portes** 1975 rouge 14.000 km Fr. 8900.—  
**FORD 20 M RS** brune 1970 3800.—  
**VOLVO 144 GL** bleu métallisé 1971 Fr. 6900.—  
**AK 400** bleue 1975 27.000 km Fr. 5900.—  
**TOYOTA CORONA 1800** 19.000 km, brun métallisé, Fr. 10.400.—  
**CX 2000** 1975 bronze Fr. 13.900.—

**DATSUN 240 KGT** 1973 brun métallisé Fr. 7900.—  
**CITROËN D SUPER** 1971 beige Fr. 5900.—  
**ALFETTA 1800** 1975 blanche 26.000 km Fr. 14.700.—  
**ALFA 2000 AUTOMATIQUE** blanche Fr. 11.800.—  
**TOYOTA COROLLA** 42.000 km blanche 1975 Fr. 6800.—  
**CITROËN AMI 8** 27.000 km orange 1975 Fr. 6700.—  
**CX 2000** 40.000 km 1975 grise Fr. 14.900.—  
**RENAULT R6 TL** 1973 46.000 km bleue Fr. 6400.—  
**GS CLUB** 1973 40.000 km verte Fr. 7500.—  
**DSPÉCIAL** 1973 ivoire Fr. 6900.—  
**GSX** 1975 orange Fr. 8.900.—  
**GS CLUB BREAK** 1973 blanche Fr. 6800.—  
**GS CLUB** 1975 26.000 km bleue Fr. 9800.—  
**GSX 2** 1975 bleue 27.000 km Fr. 10.400.—  
**AMI 8 BREAK** 1975 24.000 km blanche Fr. 6700.—  
**GSPÉCIAL 1220** 1974 21.000 km beige Fr. 8200.—  
**GSPÉCIAL 1974** 44.000 km orange Fr. 7900.—  
**DSPÉCIAL** 1972 65.000 km rouge Fr. 7500.—  
**D SUPER S** 1973 66.900 km, beige Fr. 8900.—  
**AUDI 100 LS** 1971 66.000 km blanche Fr. 8500.— 017424 V

Garages Henri Favre SA  
**Apollo Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212 Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

#### SIMCA-CHRYSLER

180 GC modèle 71, brun métallisé, 65.000 km, sans accessoires, examinée mars 77. Prix Fr. 4000.—  
Téléphone aux heures de bureau au (031) 25 55 33, demander M. Erb. 017623 V

#### A vendre

**Renault 6 TL**  
modèle 1975. Expertisée...

**GARAGE DU VAL-DE-RUZ**

**VUARRAZ SA**  
Boudevilliers. (038) 36 15 15. 017030 V

#### A vendre

**1 bateau**

Rocca Super - SAN-REMO moteur In Bord 110 CV - 7 places année 1966, très soigné port Nid-du-Crêt. Prix 11.000 fr.  
Tél. (038) 25 31 00, midi et soir. 015245 V

#### Occasion unique

**SIMCA 1100**

1973, très bon état. Expertisée, 4200 fr. Garage

**M. BARDO S.A.**  
Neuchâtel  
Tél. (038) 24 18 42. 017685 V

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A VENDRE

**ROBES DE GROSSE** taille 38-40. Vêtements et robes O à 1 an. Excellent état. Tél. 42 48 52. 014141 J

**LIT À 1 1/2 PLACE**, matelas en crin, 100 fr. Tél. (038) 24 63 17, le matin. 015172 J

**POINTS AVANTI** 10 fr. le mille. Tél. (038) 24 63 17, le matin. 015171 J

**SALLE À MANGER** en teck: table avec rallonges, 4 chaises, 1 vaisselier, 600 fr. Tél. (038) 41 19 26. 015191 J

**APPAREIL PHOTO KONIKA** avec nombreux accessoires: téléobjectif, lentilles, tubes intermédiaires, flash, etc. Tél. 31 65 18. 015259 J

**COTONÉASTERS DARNIER**, plante tappendante pour talus. Tél. 61 16 10. 015018 J

**THUYAS OCCIDENTALS**, 110/120, 70,80. Tél. 61 16 10. 015018 J

**VASES GALLÉ** tél. 55 12 92 ou 55 27 01. 015513 J

**VOLIÈRE EXTERIEURE** (fin 1976). Diverses cages, accessoires, bengali, mandarin, canaris Isabelle. Bas prix. Tél. 45 10 40. 015429 J

**CHAMBRE À COUCHER**, salon et bibliothèque style espagnol, en parfait état. Prix très bas. Tél. 24 70 50, heures de bureau. 015426 J

**VÉLOMOTEUR CADY** expertisé. Tél. 31 20 85. 015510 J

**MATÉRIEL DE TRAIN WESA**. Tél. (038) 24 09 73. 015508 J

**OCCASION, LOT 27 CARTES MICHELIN** France - Benelux - Allemagne - Italie, 11 guides Michelin régionaux France, Benelux. Tél. 31 65 18. 015505 J

**DICTIONNAIRE HIST. ET BIOGR.** de la Suisse; Flammarion, le monde avant la création de l'homme. Sartre, œuvres romanesques, 4 vol. Le livre de la santé, 20 vol. Jeanneret, études et biographies. Boyve, les Annales, 5 vol. Auteurs neuchâtelois. Tél. 24 65 45 (9 h - 12 h, 15 h - 18 h). 015445 J

**BEAU LIT NOYER**, matelas, duvet piqué, 110 fr. Tél. 31 14 86. 015449 J

**DIVAN** avec matelas Superba, protège-matelas, entourage noyer avec coffre. Impeccable. Tél. (038) 33 27 51, Neuchâtel. 015380 J

**SALON 3 PIÈCES**, velours côtelé rouge, en très bon état; 1 table salle à manger, 4 chaises. Tél. 21 11 45, interne 208, ou dès 18 h 30, 31 35 17. 015406 J

**ROMANS policiers, espionnage. Avantagés.** Tél. 24 71 13, dès 17 heures. 01523 J

**CHAMBRE À COUCHER**. Tél. 31 40 24, heures des repas. 015386 J

**MACHINE À HÉLIOGRAPHIER** Bodan 240, 120 cm, plus coupeuse. Assemblage automatique de 8 A4. Agrafeuse Enak 50-200. Massicot Ideal. Banque de magasinatoire+Précisa. Adresser offres écrites à FY 749 au bureau du journal. 015422 J

**GERLES ET BRANDE** en bois pour carnotzet. Tél. 46 16 50, repas. 015476 J

**AU CHOIX**: cheval de 7 ans, noir, demi-sang, ou un de 3 ans, entier, avec beaucoup de tempérament. Très bon caractère! Tél. (038) 55 21 44. 015275 J

**UNE SELLE** de saut, très bon état, 450 fr. Tél. (038) 55 21 44. 015276 J

**CONGÉLATEUR** 2 m<sup>3</sup> m, bon état, 300 fr. Tél. (038) 55 21 44. 015277 J

**VELOSOLEX**, très bon état. Tél. 31 89 14. 015147 J

**DEMANDES A ACHETER**

1 KART ou voiture à pédale pour enfant. Tél. 53 18 64. 015503 J

**BALANCE DE MAGASIN** automatique, 10 kg. Tél. (038) 33 50 40. 015504 J

**COMMODOE À LANGER** avec tiroirs. Bon état. Prix avantageux. Tél. 25 41 06. 015412 J

**VÉLO DE MARQUE** pour jeune fille de 12 à 15 ans. Tél. 42 22 72 de 18 h 30 à 20 heures. 015431 J

**PIANO** droit, occasion. Adresser offres écrites à BT 745 au bureau du journal. 015381 J

**VELOSOLEX**. Tél. 25 61 01, interne 335. 015572 J

**A LOUER**

**APPARTEMENT 2 PIÈCES**, cuisine, salle de bains, chauffage central, 310 fr., charges comprises (Louis-Favre). Tél. 25 66 28. 015169 J

**CORTAILLOD, 4 1/2 PIÈCES** et 3 1/2 pièces, confort, zone verdure, fin juin. Tél. 25 47 63, midi ou soir. 015170 J

À BOUDRY, joli studio meublé, tout confort, 265 fr. Entrée immédiate ou à convenir. Téléphoner au 31 33 88 (M<sup>me</sup> Gertsch) heures de bureau, ou au 41 16 23 à partir de 19 heures. 015448 J

**SAINTE-BLAISE**, appartement 2 1/2 pièces, confort, tranquillité, jardin, immédiatement. Tél. 25 07 32. 015509 J

**LA COUDRE, 1<sup>er</sup> juillet**, superbe appartement 3 1/2 pièces, tout confort, 510 fr. + charges. Tél. 33 11 28. 015421 J

**LA COUDRE, 1<sup>er</sup> juillet**, magnifique appartement. 5 1/2 pièces, tout confort, 810 fr. + charges. Tél. 33 11 28. 015420 J

**LE LANDERON**, appartement 4 pièces, tout confort, 1<sup>er</sup> juillet et 3 pièces, à convenir. Loyers bas. Tél. 51 23 38. 015424 J

**GRAND GARAGE**, Cormondrèche, ch. des Villaretts, date à convenir. Tél. 31 20 06. 015403 J

À PESEUX, pour le 24 mai, appartement de 3 pièces, tout confort, à couple disposé à entretenir le sous-sol et le tour de maison. Loyer 340 fr. plus 80 fr. de charges par mois, salaire déduit. Tél. (038) 33 11 29. 015407 J

**BOUDRY**, studio meublé dans villa, pour 1<sup>er</sup> mai. Tél. 42 17 67. 015410 J

**BEVAIX**, chambre indépendante meublée, tout confort, 160 fr. Tél. 46 19 67. 015518 J

**APPARTEMENT DANS VILLA**, pour date à convenir, à Cormondrèche, grand living (42 m<sup>2</sup>), 3 chambres, cuisine-labo équipée, bains W.-C., jardin indépendant, magnifiquement arborisé, terrasse, vue imprenable sur le lac, prix intéressant. Tél. 31 20 06. 015402 J

**APPARTEMENT 3 CHAMBRES**, salle de bains, chauffage à mazout. Prix: 320 fr., charges comprises. Tél. 25 10 56. 015522 J

**STUDIO MEUBLÉ** avec cuisinette et W.-C. situation tranquille. Tél. 25 51 43. 015409 J

**AU CH. DES PAVÉS 30**, appartement de 4 pièces (duplex), pour le 24 avril, libre immédiatement. Vue sur la ville et le lac, 515 fr. + charges. Tél. 31 92 25. 015404 J

**JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE**, proximité université, gare, à jeune fille. Tél. 25 34 61. 015382 J

**CHAMBRE INDÉPENDANTE** meublée, à déménagement, centre, 100 fr. Tél. 24 34 40. 02592 J

**LOGEMENT 3 PIÈCES** bien situé, vue, sans confort, près gare, chauffage individuel, 3 caves, galetas. Loyer modeste. Libre 24 avril. Tél. 24 39 65. 015383 J

**FR. 150.— NET** (charges comprises) mensuellement pour joli trois pièces, confort, balcon, dans petit immeuble avec jardin, à Neuchâtel, à couple consciencieux et capable d'assumer la conciergerie. Ecrire à EX 748 au bureau du journal. 014374 J

**À SERRIÈRES**

## DURS D'OREILLES! Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes, les appareils placés dans l'oreille et les appareils de poche sont à disposition. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite.

Vendredi 1<sup>er</sup> avril de 14 h à 18 h à Neuchâtel chez MM. Comminot, maîtres opticiens, rue de l'Hôpital 17. Tél. 25 18 91.

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. — LAUSANNE — Place Saint-François 2  
Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité. Nous vous aidons volontiers à remplir les formulaires.

012683 A

NOUVEAU!  
Garantie 1 année

# Chouette!

Ciao est moins cher



Version R  
Fr. 850:  
avec porte-bagages chromé

Conseils, vente, service:  
AU CENTRE DES DEUX ROUES

MAISON G. CORDEY & FILS  
Ecluse 47-49 ☎ 25 34 27  
NEUCHÂTEL

012692 B

Ecrivez-nous en vente au bureau du journal

Les plus grands succès de l'année:

**MIRA-HIT**  
Feutre aiguilleté en 400 cm de large, avec semelle en caoutchouc mousse compact. Sur mesure 9.-/m<sup>2</sup> **7.50** m<sup>2</sup>

**MIRA-SUPER**  
Feutre aiguilleté 100% Polypropylène en 400 cm de large, avec semelle en caoutchouc mousse compact. Sur mesure 11.-/m<sup>2</sup> **9.50** m<sup>2</sup>

**MIRA-SENSATION**  
Bouclé imprimé 100% Nylon en 400 cm de large. Sur mesure 15.-/m<sup>2</sup> **13.50** m<sup>2</sup>

**MIRA-REKORD**  
Bouclé 100% Nylon (Nylsuisse antistatique) en 400 cm de large. Sur mesure 19.50/m<sup>2</sup> **17.50** m<sup>2</sup>

**MIRA-PRINT**  
Moquette à motifs imprimés, 100% Nylon en 400 cm de large. Sur mesure 27.-/m<sup>2</sup> **23.50** m<sup>2</sup>

**MIRA-ACRYL-BERBER**  
Moquette entièrement synthétique à velours 100% Acrylan en 420 cm de large. Sur mesure 34.-/m<sup>2</sup> **29.50** m<sup>2</sup>

**MIRA-BERBER I**  
Bouclé 100% pure laine vierge antimites en 400 cm de large et 4 tons naturels. Sur mesure 45.-/m<sup>2</sup> **39.50** m<sup>2</sup>

Autres qualités à 19.50, 25.50, 34.-, 44.-, 49.-, 59.-, 75.-, 85.-/m<sup>2</sup> etc.

Toutes les moquettes MIRA ont été testées par LFEM et vous recevez pour chacune d'elles la garantie d'or Pfister.

## Des centaines de moquettes à des prix imbattables!

Apportez-nous les mesures.

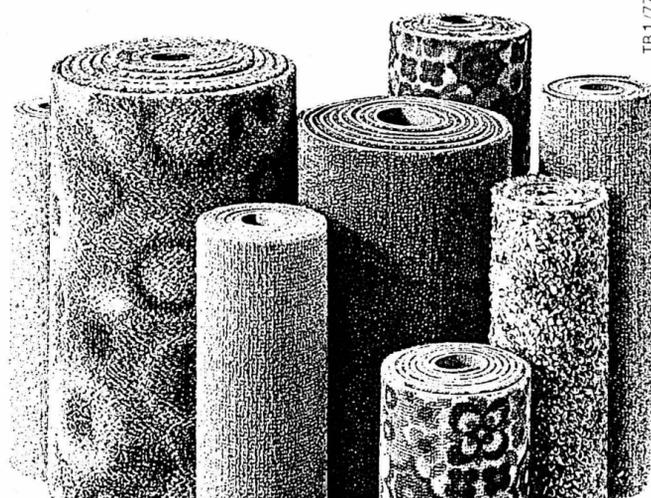
Nous couperons immédiatement votre nouvelle moquette et vous recevrez un rabais supplémentaire si vous l'emportez tout de suite ou venez la chercher vous-même.

Sur demande: prise des mesures et pose à domicile. Service rapide, soigné et avantageux dans toute la Suisse.

### Enormes rabais sur les restes:

Moquettes en 120-180 cm de large	30%
en 80-119 cm de large	40%
en 50-79 cm de large	50%
en 30-49 cm de large	90%
en dessous de 30 cm de largeur	Fr.1.-/kg

Rabais calculés sur les prix de liste!  
Venir comparer — c'est profiter!



TB 1/77

# Coupe 1300

nouveau Lancia



Garantie 12 mois, kilométrage illimité

## Un nouveau tempérament pour le plus racé des coupés sport

Son caractère marqué, son élégance naturelle et le chic de sa finition vont en faire le favori des jeunes, des femmes élégantes aussi bien que des sportifs qu'il séduira au premier coup d'œil. Digne héritier du célèbre Coupé Fulvia, le nouveau Coupé Lancia 1300 est promis au

même succès grâce à ses qualités d'esthétique, de confort et de performances. Son intérieur généreusement spacieux et soigné, ainsi que son riche équipement le distinguent nettement et ses qualités routières font la différence.

Nouveau Coupé Lancia 1300, moteur transversal, 82 CV DIN, 5 vitesses, traction avant, 4 freins à disques, volant réglable, Fr. 17900.-.

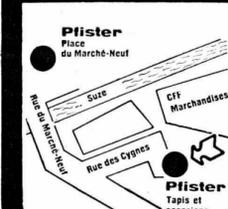


Lancia, Champion du Monde Rallye 1974 - 1975 - 1976

Importateur: Lancia (Suisse) SA, rue de Genève 150, 1226 Thônex/GE. 022/48 22 88 — Agents: Aigle: Inter-Auto, 025/2 33 81 — Bienne-Nidau: Auto-Center AG, Hauptstr. 94, 032/51 56 56 — Conthey: Reverberi SA, Garage 13 Etoiles, Châteauneuf, 027/36 23 15 — Delémont: Hulmann SA, Garage du Stand, 066/22 24 24 — Fribourg: Garage Piller SA, rue Guillimann 24-26, 037/22 30 92 — Genève: Saval, rue des Pâquis 22-24, 022/31 55 35 — Saval, ch. Malombré 3, 022/46 39 11 — La Tour-de-Peilz: Garage de la Riviera SA, rte de St-Maurice 233, 021/54 96 31 — La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois SA, bd des Eplatures 8, 039/25 81 81 — Lausanne: Mon Repos Automobiles SA, rue Elraz 14, 021/20 75 81 — Lausanne-Renens: Garage de l'Etoile SA, rte de Cossonay 101, 021/34 96 91 — Le Locle: Garage des Trois Rois SA, rue de France 51, 039/31 24 31 — Neuchâtel: Garage des Trois Rois SA, 038/25 83 01 — Nyon: Garage du Quai, R. Dubler, 022/61 41 33 — Yverdon: Leuba & Fils, Garage de la Plaine, 024/21 71 41.

017643 B

**Pfister**  
Place du Marché-Neuf



**Tapis Service de coupe Tapis**  
**Pfister Meubles**  
Rue des Cygnes 44, près gare des marchandises  
BIENNE Tél. 032 - 25 87 96

Ouvert: MA-VE 10-12 h, 13.30-18.15 h. SA 10-12 h, 13.30-16 h. LU fermé.

Choix complet également chez Pfister-Meubles, Place du Marché Neuf

012686 B

PRATIQUE PARTOUT

# ROTIN



**Tosalli** Meubles de jardin  
**COLOMBIER**  
Avenue de la Gare  
Téléphone 41 23 12

Visitez notre belle exposition rotin + bambou

012691 B

PROSPÉRITÉ POUR TOUS  
RESPECT DE CHACUN  
DIGNITÉ PERSONNELLE



**LIBÉRAL** 017718 A

## COMMERCES

**A vendre BAR à café**  
150 places, centre de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres 87-461 aux Annonces Suisses «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

017359 D

## APPRENTISSAGES

ÉTUDE D'AVOCAT de la ville cherche  
**APPRENTIE DE COMMERCE**  
ayant fait l'école secondaire.  
Adresser offres à case postale 8796, 2001 Neuchâtel. 017682 K

Jeune fille, 16 ans, parlant le français et l'allemand, cherche place  
**d'apprentie vendeuse**  
dans papeterie, confection ou magasin de disques. Tél. (038) 51 11 34. 015306 K

## DEMANDES D'EMPLOIS

Homme 60 ans, robuste, sobre et consciencieux, cherche place de  
**berger**  
sur alpage d'environ 60 à 70 génisses.  
Adresser offres écrites à AS 744 au bureau du journal. 015384 D

**Commerçant**  
27 ans, avec concession pour un commerce de vins (modeste contingent de bouteilles) et expérience dans la culture de la vigne cherche **PLACE** intéressante dans petite entreprise de culture de vignes (avec son propre pressoir). Travail à la vigne désiré.  
Faire offres sous chiffres OFA 2687 A, à Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 4001 Bâle. 017640 D

## DEMANDES À ACHETER

**Vallotton**  
Collectionneur cherche à acquérir toiles par le peintre Vallotton, de préférence paysages et natures mortes.  
Cuno Amiet et Giacometti peuvent intéresser également.  
S'adresser sous chiffres 3742 à ANNONCES MOSSE S.A., case postale, 8023 Zurich. 017335 F

Nous achetons et payons comptant

## VIEIL OR

Bijoux, couronnes dentaires en or, de tous genres, argent et objets en argent, bagues (et brillants) ainsi que montres (même abîmées) avec boîtier or, vieilles montres de poche argent ou or et tous déchets industriels de métaux précieux.  
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpfli N° 15, 6004 Lucerne.

## MARIAGES

**ACHAT de vieux bijoux**  
or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie  
**CLAUDINE VUILLE**  
Portes-Rouges 46, Immeuble Marché-Mgros, Neuchâtel. Tél. 25 20 81.

**Monsieur**  
39 ans, métier manuel, aimant particulièrement la musique et la photo, cherche dame ou demoiselle pour fonder un foyer heureux.  
Pour plus de renseignements, écrivez ou téléphonez-nous car cela ne vous engage en rien.  
**LAETTIA**, 25, av. Vinet, 1004 Lausanne, tél. (021) 36 59 70. 017455 Y

football

CE SOIR, DÉBUTS OFFICIELS DE VONLANTHEN À LA TÊTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Le match Portugal - Suisse devrait marquer un tournant

Si l'ère René Hussy s'ouvrait dans des senteurs de whisky, celle de Roger Vonlanthen commencera, ce soir, dans celles du madère. Si le premier avait bénéficié de l'appui du public de Berne, le second devra se déplacer en un lieu fort inhabituel, l'île de Madère, les Suisses ayant jusqu'ici toujours joué à Lisbonne.

La première rencontre entre Suisses et Portugais se déroula à Milan, en 1938, à l'occasion des championnats du monde. Les nôtres gagnèrent 2-1. Cette victoire posait la première pierre d'un des seuls bilans à nous être favorable.

En novembre 74

Onze matches, sept victoires, deux partages, deux défaites. Sur quatre déplacements à Lisbonne, la Suisse n'a perdu qu'une seule fois, en 1942, par 0-3, ayant remis une fois et gagné à deux reprises.

L'arbitre et ses problèmes, à la Table ronde de Monaco

L'arbitre et ses problèmes constitueront le thème exclusif de la quatrième Table ronde mondiale du football, organisée les 2 et 3 mai prochains, à Monaco. Créée à l'initiative du prince Rainier, cette Table ronde est, désormais, devenue l'équivalent d'une « chambre de conseil » du football international.

Modifier l'esprit

Malgré ça, Vonlanthen ne commence pas sa carrière sous les meilleurs auspices.

Kuhn et son ami Pfister sont bannis, Jeandupeux et Chapuisat annoncent forfait. Qu'à cela ne tienne; il n'est, pour l'heure, pas demandé de miracles à l'entraîneur. Ce qui compte avant tout, c'est de modifier l'esprit négatif ayant trop longtemps marqué notre équipe; de rendre à celle-ci confiance et joie, de la laisser s'exprimer.

Soucis des deux côtés

Pour l'heure, saluons les débuts de Vonlanthen dans la confiance qu'il fera toujours d'abord appel à la classe, sans s'arrêter à de spécieux arguments tactiques. Si les soucis ne lui sont déjà pas épargnés, son collègue Pedroto a les siens.

Par contre, l'arrière Humberto, après deux ans passés à Paris Saint-Germain, est rentré au pays. Les deux équipes ayant de bons motifs de se montrer à leur avantage, le pronostic modéré du partage s'impose donc.

A. EDELMANN-MONTY

Situation pareille à la nôtre

La situation du football portugais peut être comparée à celle que connaît la Suisse. Depuis la retraite des vedettes de Benfica Lisbonne, deux fois vainqueurs de la Coupe d'Europe et principaux artisans de la troisième place récoltée aux championnats du monde 1966, le Portugal a nettement régressé.

«butteur» Nene (Benfica) est le plus connu.

LES JOUEURS SÉLECTIONNÉS

Pour le match de ce soir, dont le coup d'envoi sera donné à 22 h 30 à Funchal, les sélections suivantes seront en présence:

Portugal: Bento, Pietra, Vitor Martins, Nene et Nelinho (Benfica Lisbonne), Gabriel, Teiseira, Octavio et Gomes (FC Porto), Laranjeira, Baltazar et Inacio (Sporting), Fonseca (Varzim), Carlino (Boavista), Alves (Salamanque/Esp) et Artur Jorge (Belenenses).

On remarque que les «leaders» actuels du championnat de Portugal fournissent l'essentiel de l'effectif: Benfica (1<sup>er</sup>) cinq joueurs, Sporting (2<sup>em</sup>) trois et Porto (3<sup>em</sup>) quatre.

Suisse: Burgener (Lausanne), Kung (Neuchâtel Xamax); Andrey (Servette), Barberis (Servette), Bizzini (Servette), Botteron (Zurich), Brechtbuhl (Young Boys), Hasler (Neuchâtel Xamax), Maradan (Bâle), Mundwiler (Neuchâtel Xamax), Trincherio (Sion); Elsener (Grasshoppers), Kuttel (Young Boys), Muller (Servette), Risi (Zurich), Sulser (Grasshoppers).

RÉGULIÈREMENT ÉLIMINÉS

En 1970, dans le «groupe suisse», les Portugais n'avaient pu empêcher la qualification de la Roumanie, tandis que, quatre ans plus tard, la Bulgarie s'était dressée sur leur route. Et leur position, tout comme celle de la Suisse aussi, apparaît compromise pour 1978, après la défaite concédée à domicile à la Pologne (0-2).

Après quelques résultats médiocres - notamment une défaite contre le Luxembourg - l'équipe portugaise a pourtant quelque peu redressé la barre, fin 1976, en disposant de l'Italie (2-1). Le «coach» national, Jose-Marie Pedroto, a retenu neuf des onze vainqueurs de l'Italie pour ce match contre la Suisse. Parmi eux, le

Les positions en coupe du monde

Avant les matches de cette semaine, la position est la suivante dans les différents groupes du tour préliminaire de la coupe du monde 1978:

- Groupe 1: 1. Pologne 2/4 (7-0); 2. Danemark 3/4 (10-2); 3. Portugal 3/4 (3-3); 4. Chypre 4/0 (2-17).
Groupe 2: 1. Italie 2/4 (6-1); 2. Angleterre 3/4 (6-4); 3. Finlande 3/2 (9-7); 4. Luxembourg 2/0 (2-11).
Groupe 3: 1. Turquie 2/3 (5-1); 2. Autriche 1/2 (1-0); 3. RDA 1/1 (1-1); 4. Malte 2/0 (0-5).
Groupe 4: 1. Hollande 3/5 (5-2); 2. Belgique 3/4 (3-2); 3. Irlande du Nord 2/1 (2-4); 4. Islande 2/0 (0-2).
Groupe 5: 1. France 2/3 (4-2); 2. Bulgarie 1/1 (2-2); 3. Irlande 1/0 (0-2).
Groupe 6: 1. Suède 2/4 (4-1); 2. Norvège 2/2 (1-2); 3. Suisse 2/0 (1-3).
Groupe 7: 1. Tchécoslovaquie 1/2 (2-0); 2. Ecosse 2/2 (1-2); 3. Pays de Galles 1/0 (0-2).
Groupe 8: 1. Espagne 1/2 (1-0); 2. Yougoslavie 1/0 (0-1). La Roumanie n'a pas joué.
Groupe 9: 1. Hongrie et Grèce 1/1 (1-1). L'URSS n'a pas encore joué.



LES NOUVEAUX. — Roger Vonlanthen présente ses «néophytes», Sulser, Mundwiler et Maradan (de gauche à droite). (Keystone)

Les championnats à l'étranger — Les championnats à l'étranger Italie: Gênes gagne après 39 ans...

Moreno, 20 ans, est un «fan» de Milan. Franca, sa fiancée, du même âge, ne jure que par Inter. «Si Milan gagne, je t'abandonnerai», avait dit la jeune fille. «Par contre, si mes favoris s'imposent, je t'épouserai immédiatement.»

Rivera et Mazzola savaient-ils que de leur dernier derby pouvait dépendre le sort de deux êtres? Les deux capitaines eurent beau multiplier les astuces techniques, rien n'y fit. On se quitta sur 0-0 qui fut au moins le bonheur du caissier des «bleu et noir» puisque son escarcelle s'est remplie de...210 millions de lire!

visiteurs. Fiorentina ayant bénéficié d'un pénalty transformé par Casarsa, Arcoleo fit de nouveau pencher la balance, par la suite.

Ces parenthèses historiques closes, revenons à la lutte pour le titre. Une fois de plus, les frères siamois sont séparés! Par la faute de Turin? On peut se poser la question car, en se déplaçant à Naples, le tenant du titre semblait habité d'une idée bien précise: obtenir le partage des points. S'il y est parvenu (0-0), il se voit néanmoins distancé par Juventus, qui s'est imposée 3-2 face à Cesena, grâce à deux buts de Benetti et un de Bettoga.

exclu que Turin paie cher son excès de prudence à Naples, car la perspective, pour son adversaire, de le distancer de trois points va certainement décupler son enthousiasme. Toujours en parlant de derby, signalons que celui de Rome a été remporté par l'équipe de Liedholm, ce qui lui vaut de se hisser à la cinquième place.

LA RELÉGATION

Le «suspense» a encore augmenté en ce qui concerne la relégation. Deux matches «à quatre points» étaient à l'affiche. Pour avoir perdu à Gênes, Foggia ne possède plus qu'un point d'avance sur son vainqueur, Sampdoria, et sur Bologne. Pour sa part, ce dernier regrettera peut-être lors du décompte final le point concédé à Catanzaro, la rencontre ayant lieu dans la capitale de l'Emilie où les maîtres de céans se devaient de vaincre.

Mais, quoi qu'il en soit, il est encore trop tôt pour se hasarder dans des pronostics. A huit journées de la conclusion, quatre points seulement séparent les cinq derniers. C'est dire que tout est encore possible.

TRENTE-NEUF ANS APRÈS

Ce dont on peut être presque certain, c'est qu'ils patiemment certainement moins longtemps que Gênes. Il n'y avait pas moins de 39 ans que l'équipe de Ligurie ne s'était plus imposée à Florence! Cette lacune a été comblée en partie grâce à Pruzzo, qui confirma son retour en forme en marquant le premier but des

DERBY PROMETTEUR

L'avance prise par les «blanc et noir» nous promet, pour dimanche prochain, un derby (il sera peut-être télévisé intégralement dans toute l'Italie) passionnant car, si la coutume de ces dernières années devait être respectée, nous assisterions alors à une nouvelle inversion en tête du classement. Mais il n'est cependant pas

L'INCROYABLE MALCHANCE DE BORUSSIA

Revigoré par sa qualification en coupe d'Europe des champions, Borussia Moenchengladbach s'était bien juré de ne pas ménager son adversaire direct, Eintracht Brunswick. Borussia a jeté toutes ses forces dans la bataille. Le ballon s'est écrié plusieurs fois sur les montants du but d'Eintracht Brunswick, comme si le destin en personne avait pris la place du brillant et chanceux gardien Franke.

vers une victoire, a été rejoint dans les dernières minutes! Eintracht Brunswick comptabilise trente-cinq points en vingt-sept rencontres, alors que Borussia, avec un match en moins, compte trente-quatre points à son actif.

Tenu en échec à Hambourg, Schalke 04 s'est malgré tout hissé au troisième rang, à trois points du chef de file. Bayern Munich a renoué avec la victoire en battant Werder Brême par 1-0... alors que «Kaiser» Franz Beckenbauer a marqué l'exécution d'un pénalty. On imagine la déception des Bavarois!

QUELLE MALCHANCE!

Borussia avait les cartes en règle pour s'imposer et remettre à l'ordre ces prétentieux footballeurs de Brunswick. Bonhof a marqué, à la vingt-troisième minute, un but d'anthologie, d'un tir fantastique expédié de plus de trente mètres. Simonsson a tiré une fois sur la latte et une fois sur le poteau! Franke a dévié sur la latte un maître tir de Heynckes, et un défenseur de Brunswick a pu, de justesse, sauver son gardien alors que le ballon allait franchir la ligne de but... Combles d'ironie, après ce feu d'artifice, Borussia, qui semblait quand même s'acheminer

LIVERPOOL FREINÉ

En Angleterre, Liverpool et Ipswich Town restent roue dans roue (trente-deux

Football corporatif

Le championnat perturbé

Le retour de l'hiver a perturbé la reprise du championnat. Les matches prévus au calendrier ont tous été renvoyés à des temps meilleurs! La suite du programme comprend: Aujourd'hui à 19 h, Neuchâtoise-Assurances - Magistri; à 20 h 30 Migros-Sportéa aux Charmettes; à 20 h Commune I - ENSA à Corcelles. Jeudi 31 à 19 h Raffinerie - Riobar et, à 20 h 30, PTT - Câbles aux Charmettes. Vendredi 1<sup>er</sup> avril à 20 h Derby Marin - Adas à Marin. Lundi 4 à 19 h, Brunette - ENSA/Commune I; à 20 h 30 Police cantonale - Raffinerie à Serrières; à 19 h CIR - Margot et, à 20 h 30, Adas - Boulangers aux Charmettes. Mardi 5 à 19 h Câbles - PTT et, à 20 h 30, Sélection corporative (match de préparation). C. D.

Pelé invite Carter

Pelé a invité le président Jimmy Carter à son «dernier match», le 1<sup>er</sup> octobre prochain, à Washington. Pelé, reçu à la Maison-Blanche à l'occasion de l'ouverture de la saison de football, a expliqué qu'il jouait depuis 22 ans et qu'il estimait le moment venu de prendre sa retraite. Il porte actuellement les couleurs de Cosmos New York.

Entraîneur-joueur depuis 1974/75, Manfred Odermatt a dénoncé son contrat avec le F.C. Gossau pour le 30 juin 1977. Il n'est pas exclu que le club engage de nouvelles tractions avec Odermatt dans les jours à venir.

motocyclisme

Agostini et Cecotto en vedette en Italie

L'Italien Giacomo Agostini, multiple champion du monde (500 cc), et le Vénézuélien Johnny Cecotto (350 cc), ont tenu la vedette à Misano, à l'occasion de courses internationales ne comptant pas pour le championnat du monde. Résultats: 500 cc: 1. Eugenio Lazzarini (It), Kreidler, 62,784 km en 32'16"1 (moyenne 116,715 km/h) - 2. Herbert Rittberger (RFA), 32'34"3 - 125 cc: 1. Lazzarini, Morbidelli, 73,248 km en 33'36"4 (moyenne 130,797 km/h) - 2. Pierpaolo Bianchi (It), Morbidelli, 33'37"2 - 250 cc: 1. Franco Uncini (It), Harley-Davidson, 73,248 km en 31'54"8 (moyenne 137,700 km/h) - 2. Paolo Pirelli (It), Morbidelli, 31'56"5 - 350 cc: 1. Johnny Cecotto (Ven), Yamaha, 80,224 km en 24'33"3 (moyenne 139,268 km/h) - 2. Uncini, Harley-Davidson, 34'56"4 - 3. Mario Lega (It), Yamaha, 34'59"0 - 500 cc: 1. Giacomo Agostini (It), Yamaha, 80,224 km en 30'50"4 (moyenne 142,200 km/h) - 2. Armando Toracca (It), Suzuki, 34'23"0.

Opinions

Certains de nos arbitres ne font-ils pas fausse route?

PLUTÔT UNE JAMBE CASSÉE...

Rarement, celle qu'on appelle communément Dame Coupe eut-elle autant de difficultés à choisir ses deux ultimes prétendants. Ne craignant pas de s'encanailier un tantinet, elle opta pour deux malabars, qui s'expliqueront au pancrace, l'après-midi du lundi de Pâques.

rement un rôle souvent décisif. Cette fois-ci, tant Young Boys que Saint-Gall en ont abondamment profité, ce qu'on ne saurait déceimment leur reprocher.

PLUTÔT UNE JAMBE CASSÉE

On sera, par contre, plus dur envers les arbitres, qui n'ont pas encore réalisé l'ampleur des répercussions de certaines de leurs décisions sur les aspects financiers. Gavés de règlements, ces braves gens ont les paragraphes sur l'estomac plutôt que du côté de l'intelligence. A couvert derrière points et virgules, soucieux de garder l'aurole d'autorité dont ils se parent, nombre d'entre eux préfèrent une jambe cassée au manque de respect de leur fonction. Que Saint-Gall envoie Mathez, puis Capra à l'hôpital, s'ouvrant à lui-même, ainsi qu'à Young Boys, la voie de la finale, ne les empêche pas de dormir, la conscience en repos au creux d'oreillers bourrés d'avertissements. Que, pour un mot ou une faute vénielle, ils puissent empêcher des joueurs de participer à des rencontres de grande importance est plus qu'abusif, si l'on songe aux nombreuses entorses déplorables qu'ils admettent sans autre.

Dans cette ère de fric, les suspensions de Dedominici et de Cucinotta contre Saint-Gall et Liverpool sont hors de proportion avec les fautes commises. Faut-il être arbitre, pardon, Monsieur l'arbitre, pour ne pas le comprendre?

A. EDELMANN-MONTY

rugby

Ligue nationale A Neuchâtel sans conviction

BÂLE -NEUCHÂTEL-SPORTS 15-0 (0-0)

NEUCHÂTEL: Kaesch, Powell, Devaud; Henry, Morel; Chevillard, Charmelot, Lambert; Johnson (m), De Montmolin (o), Kaegi, Pestoni, Gyger, Gasser; Vuillomenet. Rempl.: Sausser. ARBITRE: M. Schlumpf. NOTES: La rencontre débute avec une demi-heure de retard, en raison de l'absence de l'arbitre M. Jones. Les deux équipes se mettent d'accord et c'est un joueur de Bâle, actuellement blessé, qui prend le sifflet! Temps lourd et pelouse grasse. 120 spectateurs. A la mi-temps, Sausser entre pour Lambert.

DES JAMBES EN «COTON»

Dans cette confrontation, Bâle a usé d'une bien meilleure tactique en fonction de ses possibilités que Neuchâtel, méconnaissable par rapport aux matches des week-ends précédents, essayant vainement de marquer un essai. Pendant quatre-vingts minutes, on a vu le même schéma. D'un côté, Bâle lançant ses ailiers à la suite de longs coups de pied à suivre, et de l'autre, Neuchâtel dont le paquet d'avants avait les jambes coupées par l'atmosphère lourde et la pelouse grasse de la «Turnplatz», et qui attaquait par sa ligne de trois-quarts.

MAL INSPIRÉS

Certes Neuchâtel a dominé toute la fin de la première période mais ses trois-quarts, sans imagination, ont gâché de belles occasions, si bien qu'à la pause, la marque était nulle et vierge.

Dès la reprise, c'est sur un de ses fameux coups de pied en profondeur, que l'ailier N°14 bâlois inscrivait le premier essai (6-0). Peu à peu, la rencontre devint confuse, du fait de l'arbitrage tendancieux. Puis, un «drop» de l'arrière augmenta la marque à 9-0. Et, dans les dernières minutes, suite à un dégagement raté de Vuillomenet, les Rhénans consolidèrent leur victoire (15-0), qui leur permet de s'éloigner de l'avant-dernière place du classement, qu'occupe Neuchâtel. Le championnat va marquer une pause pour les fêtes pascales et pour la rencontre Suisse-Belgique, prévue le 16 avril à Vidy. La prochaine échéance, pour Neuchâtel, sera le 23 avril, face à International de Genève.

A voix basse

Qu'elle est touchante, l'ardeur mise par Cucinotta et Chapuisat à se faire une virginité zuricoïse. Quelle douce jouissance que de lire ou d'entendre leurs propos! Comme dit un de mes copains: si ces deux-là vont au paradis, j'y vais aussi. Qu'une reconversion fasse plaisir, bon, mais un peu de pudeur ne ferait de mal à personne. Que, matés et bridés, ces deux joueurs filent doux n'est qu'un juste retour des choses, gloire et fric passant par les Fourches Caudines. N'étant pas sectaire, on souhaite bonne route à ces deux oubliés. DEDEL

Madame s'habille chez

# FEMINA



un partenaire de

FEMINA

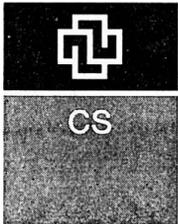
Elégance discrète allée au chic du meilleur goût caractérisent ce costume-tricot de SWISSNIT.

FEMINA

**c'est la Mode!**

Neuchâtel 3, rue des Epancheurs  
Sion Place du Midi  
Sierre Centre Commercial Placette  
Visp Bahnhofstrasse (Haus Hotel Elise)

017629 B



CREDIT SUISSE

**Dividende 1976**

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 29 mars 1977, le coupon no 11 et le coupon no 11 «1/2 dividende» de nos actions au porteur et nominatives seront payables sans frais, à partir du 30 mars 1977, au siège central à Zurich ainsi qu'à toutes les succursales et agences en Suisse, à raison de:

	brut	net
	(après déduction de 35 % d'impôt anticipé)	
par action au porteur	fr.	fr.
à rémunérer pour l'année entière	80.—	52.—
à rémunérer pour la moitié de l'année 1976 (titres offerts en souscription aux actionnaires en juillet 1976)	40.—	26.—
par action nominative		
à rémunérer pour l'année entière	16.—	10.40
à rémunérer pour la moitié de l'année 1976 (titres offerts en souscription aux actionnaires en juillet 1976)	8.—	5.20

017455 A

## ÉCHEC À LA RÉCESSION!



Faire échec à la récession, c'est faire de la publicité. La publicité, c'est la reine du commerce. Le commerce, c'est offrir, démontrer, argumenter, vendre. Vendre, c'est choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS  
105.000 lecteurs chaque jour.

# Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Tous les œufs frais étrangers



**Multipack**  
30.3.-12.4.

A partir d'un achat de 2 cartons de 6 œufs au choix

**-25**  
de réduction par carton

Offre spéciale 30.3.-12.4. Emballage familial de 400 g

Crème glacée Forêt-Noire  
Un dessert rafraîchissant



Une spécialité de l'entreprise de production de Migros à Meilen

**1.90**  
(100 g = -47,5)  
au lieu de 2.40

Boîte de 850 g (poids égoutté 548 g) 2.40

Product of California **Multipack** 30.3.-12.4.

Cocktail de fruits «Del Monte»

**4.-**  
Eg. (100 g = -36,5)  
au lieu de 4.80

Offre spéciale 30.3.-12.4. Paquet de 450 g

Bâtonnets de merlu panés

16 pièces, surgelés, sans arêtes.

**3.20**  
(100 g = -71,1)  
au lieu de 3.70

Crème à café UP

upérisée, en emballage-brique pratique



1/4 de litre 1.25  
1/2 litre 2.40



Les avantages de l'emballage-brique:  
● Longue durée de conservation  
● Emballage stable  
● Permet un remplissage exempt de germes  
● Garantit une excellente qualité

## Joyeuses Pâques... avec une douce attention à prix MIGROS!

Dans notre riche assortiment:

Lapin en chocolat blanc 145 g **1.80**  
(100 g = 1.24,1)

Lapin rocher 550 g **8.50**  
(100 g = 1.54,5 g)

Lapin avec corbeille 210 g **2.80**  
(100 g = 1.33,3)

Bunny en chocolat au lait fin 410 g **4.50**  
(100 g = 1.09,8)

Oeuf de Pâques rempli de pralines 355 g **8.-**  
(100 g = 2.25,4)

Vous trouverez d'autres offres de Pâques attrayantes dans votre

**MIGROS**

Fabriqué par Chocolat Frey SA, une entreprise de production de Migros



## OFFRES SPÉCIALES

**Rôti de porc, épaule**  
les 100 g **1.10**  
(au lieu de 1.25)

**Ragoût de porc, les 100 g 1.-** (au lieu de 1.15)

De la **MIGROS** évidemment!

A vendre terre végétale

Tél. 24 18 42. 017513 B

A vendre bancs de jardin

en lamelles de bois, pieds en fer forgé, 180 cm de long, peinture rouge ou verte.

André Thévenaz, Tombet 19, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 49 80. 014329 B

un éclat lumineux votre service problème - parquet - réparation en tous genres - ponçage - lustrage - natou

12, RUE ST-NONORE, 2001 NEUCHÂTEL (038) 25 21 21

**HASSLER**

010403 A

PRINTEMPS

ENTREtenir

EMbellir

compta libite sa Peinture

est là pour vous servir. Devis et conseils gratuits.

Tél. (038) 55 27 27. 2024 SAINT-AUBIN (de 6 h 30 à 19 h).

017591 A

ALAIN BARRIÈRE

À NODS

le 21 mai halle des fêtes,

Locations:

Bienne: Evard musique  
Neuchâtel: Hug musique  
La Chaux-de-Fonds: Hug musique  
Saint-Imier: Chiesa, alimentation  
La Neuveville: Naville S.A.  
Moutier: Burri Transports. 017624 A

GRAND CHOIX DE cartes de visite

à disposition au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4.

ÊTRE SÉRIeux  
ÊTRE MESURÉ  
ÊTRE SAGE



ÊTRE LIBÉRAL pour être efficace

017717 A

ski

Le « cirque blanc » a bouclé son chapiteau, place au bilan (1)

La coupe du monde : un essai critique

La coupe du monde de ski alpin est enfin arrivée à échéance. Ses dernières compétitions n'ont suscité qu'une attention polie. Plus aucun enthousiasme. On en a pris note, puis on a pensé à autre chose.

Qui trop embrasse mal étreint. A vouloir conquérir le monde entier, elle perd une grande partie de la fascination que le ski exerce sur les masses au temps des classiques alpines. Elle est affectée de

gigantisme: dès qu'elle quitte l'Europe, elle abandonne l'actualité à d'autres sports qui sortent de leur période d'hibernation. Quand elle revient, avec des vainqueurs dont on a oublié le nom, les rubriques sportives sont accaparées par le football et même par le cyclisme. Lorsque les arbres sont en fleurs, la coupe du monde de ski intéresse moins les gens que la coupe d'Europe de football et même les exploits de Stenmark sur des pistes léchées par le printemps ne passionnent

plus les foules. Il y a un temps pour tout. A la fin du mois de mars, le temps du ski de haute compétition est révolu.

Sous prétexte de donner au ski alpin des dimensions planétaires, on lui enlève son dynamisme et sa force d'attraction. Sans la télévision; sans l'armada de journalistes qui la suit dans son périple européen; sans les grandes descentes qui font que les gens se hâtent tous de rentrer chez eux pour midi trente, la coupe du monde n'est pas le bastringue qu'elle désire être. Et elle a encore de la chance d'avoir un président journaliste qui sait joindre l'agréable à ce qui est utile et rentable, sinon on n'en entendrait plus beaucoup parler sur les neiges sablées de Furano ou dans les tempêtes du Far-West.

Je ne dis pas que les skieurs européens ne devraient jamais aller au Japon ou en Amérique. Les voyages forment la jeunesse et c'est toujours intéressant de voir d'autres horizons. Cependant, quand elle s'exporte, la coupe du monde tombe à plat. Elle devrait se terminer au début du mois de février. En tout cas, elle ne devrait pas survivre encore un mois et demi à la dernière descente organisée dans le massif alpin.

auraient certainement préféré de véritables courses sur des pistes européennes. On ne leur demande pas leur avis. Et ils ne le donnent pas non plus car ils connaissent leur métier: ils en respectent les règles. En outre, il n'y a guère de compétitions sportives dont le règlement soit aussi peu satisfaisant que celui de la coupe du monde.

Ce règlement a été retouché huit fois en dix ans; ce n'est qu'en 75 qu'on a décidé de ne plus le modifier jusqu'à la fin de la saison 77-78 (on a néanmoins admis huit courses de plus au programme de cet hiver!). Malgré cette recherche d'équilibre et de logique, on n'a pas trouvé la bonne solution. Cela provient du fait que, là encore, il faut ménager la chèvre et le chou et donner à chacun ce qu'il revendique.

Et il en sera longtemps ainsi.  
Guy CURDY  
(à suivre).



HEINI HEMMI. — Il appartient au club des «grands». Mais, qu'a-t-il à dire? (ASL)

Saut: l'ultime rendez-vous de Täsch

L'équipe suisse de saut à skis, privée de la présence de Walter Steiner retenu en Finlande, s'est particulièrement distinguée lors de l'inauguration du tremplin de Täsch.

La participation était particulièrement relevée avec les équipes de France, d'Autriche, d'Allemagne et nos représentants.

En catégorie seniors, c'est Robert Mösching qui s'est imposé alors que les Loclois Eric Amez-Droz et Olivier Favre obtenaient de bons rangs.

En catégorie juniors, le jeune espoir helvétique Roland Glas s'est imposé, prouvant que son accident du début de saison n'est plus qu'un mauvais souvenir.

CLASSEMENT

Seniors: 1. Robert Mösching (Suisse) 70,5 et 66 m - 248,6 pts; 2. Alfred Grosche (All) 69 et 68,5 m - 246,4 pts; 3. Philippe Jacobberger (Fr) 72,5 et 64 m - 243,1 pts; 4. Walter Schwabl (Aut) 69 et 69,5 m - 240,1 pts; 6. Eric Amez-Droz (Suisse) 63 et 63,5 m - 220,6 pts; 8. Olivier Favre (Suisse) 62 et 60,5 m - 213,9 pts.

Juniors: 1. Roland Glas (Suisse) 69 et 67 m - 246,2 pts; 2. Hubert Schwarz (All) 65,5 et 64,5 m - 227,4 pts, puis 8<sup>me</sup> G.-A. Jacquiéry (Suisse) 59 et 61 m - 209,9 pts.

CARREFOUR

Mais la coupe du monde est un carrefour de tant d'intérêts nationaux et financiers qu'elle est obligée de faire des concessions à tous ceux qui y investissent de l'argent. Du point de vue sportif, la descente de Heavenly Valley — même dans de bonnes conditions — n'est certainement pas digne de l'élite mondiale actuelle. Cependant, pour les fabricants, les Etats-Unis sont un marché à conquérir et les stations d'hiver des pays alpins attendent aussi la clientèle américaine. On pourrait bien se passer du Japon. Mais les Japonais ont parfois mal au foie et il est bon de leur recommander la consommation d'une certaine eau minérale.

LES RÈGLES

On ne peut pas dissocier le ski alpin de tout ce qui le fait vivre. Il est tiré à hue et à dia par les entreprises qui gravitent sur ses diverses orbites. Aux compétitions de Heavenly Valley, les descendeurs

Qu'est-ce que c'est la coupe d'Europe?

C'est le jeune Bulgare Petar Peponelov qui a gagné la coupe d'Europe de ski alpin.

Un très grand talent: champion d'Europe junior de slalom en 76 et 77. Une des révélations de la coupe du monde de cette année par son dixième rang au slalom de Berchtesgaden, avec le numéro 54!

RAMPE DE LANCEMENT

Au fond, qu'est-ce que c'est, la coupe d'Europe? Elle a été créée dans le dessein de préparer les jeunes à la haute compétition et aux exigences de la coupe du monde. Une rampe de lancement. Avec Popangelov, elle a un vainqueur qui répond à la définition du futur coureur d'élite. Elle est bien servie. Mais quelle valeur peut-on accorder à son classement final quand on sait que son lauréat ne totalisait que 15 points au début de mars — c'est-à-dire après trois mois de compétition — et qu'il a accédé à la première place à la faveur de quatre victoires, lors des quatre dernières courses du programme, deux slaloms spéciaux et deux géants, à Borovetz et Folgarida?

L'ouvrier de la dernière heure: 100 points en quinze jours et l'affaire est dans le sac.

La coupe d'Europe de cette année comprenait 25 courses: 8 descentes, 9 spéciaux et 8 géants. Son vainqueur n'a que 115 points. Presque rien du tout quand on considère les possibilités qu'elle offrait.

A TEMPS PERDU

Pour la plupart des skieurs, la coupe d'Europe n'est qu'une compétition à temps perdu. Les entraîneurs les y convoquent faute de mieux. Au début de la saison, c'est le Suisse Peter Müller qui était en tête grâce à ses deux victoires en descente. Puis il a été promu en coupe du monde; il est resté à 50 points et il est dixième du classement final. Jean-Luc Fournier (3<sup>me</sup>) a couru en coupe du monde jusqu'au mois de février, puis il a été aigüillé sur la coupe d'Europe parce qu'on n'a pas voulu l'emmener au Japon et aux Etats-Unis.

La coupe d'Europe n'est donc pas une compétition qui émet un véritable juge-

ment de valeur. Son classement dépend du hasard et de la disponibilité des skieurs. Au début, elle était plus sérieuse. C'est d'elle que sont sortis Fabienne Serret et Fausto Radici qui, par la suite, se sont fait une place au soleil parmi l'élite mondiale. En revanche, ses récents vainqueurs n'avaient pas la même classe. L'Autrichien Witt-Döring (74) a rapidement disparu de la circulation. Les Italiens Amplatz (75) et Confortola (76) ne semblent pas en mesure d'assurer la relève et de prendre la succession de Gustave Thöni ou de Gros.

UN EVÉNEMENT

La coupe d'Europe a plutôt les apparences d'un vide-poches. Popangelov qui l'a conquise au pas de course ne sera probablement pas, du jour au lendemain, une des vedettes de la coupe du monde, mais son avènement enrichi tout de même le ski alpin: un Bulgare au sein de l'élite mondiale, c'est un événement!

Et il skie vraiment bien, ce Bulgare. Guy CURDY

cyclisme

Tour du Pays basque

La mainmise des Espagnols

L'Espagnol Jose-Antonio Gonzales-Linares a pris la tête du Tour du Pays basque après avoir remporté en solitaire le deuxième tronçon de la 1<sup>re</sup> étape. Il s'est imposé avec 1'30 d'avance sur le Belge Paul Wellens. Les 144 km ont été couverts dans des conditions atmosphériques défavorables. La pluie, le froid et le brouillard ont rendu la course très pénible. De nombreux abandons sont déjà à

signaler. Après cette première journée, le classement général est le suivant:

1. Jose-Antonio Gonzales-Linares (Esp) 4 h 32'01; 2. Javier Elorriaga (Esp) à 50"; 3. Jose-Enrique Cima (Esp) à 56"; 4. Paul Wellens (Be) à 1'03; 5. Miguel Maria Lasa (Esp) à 1'10; 6. Klaus-Peter Thaler (RFA) à 1'11. Puis: 35. Godt Schmutz (S) à 15'41; 41. Roberto Puttini (S) à 27'16.

L'équipe «Kas» au Tour de Suisse

Après avoir participé au Tour de Romandie (10-15 mai), l'équipe espagnole «Kas» s'alignera également au départ du Tour de Suisse avec Vincente Lopez-Carril, Antonio Martos, Francisco Galdos, Jose Pesarrodona, Enrique Martinez, Jose Nazabal, Sebastian Pozo et Andres Oliva.

Grand prix suisse: Genève tête d'étape

Le Grand prix suisse de la route suivra cette année le Tour de Romandie d'une semaine. L'épreuve, organisée par le Cyclophilie séduisois sous le patronage du «Nouveliste et FAV», aura lieu du 18 au 22 mai. La première étape conduira les coureurs de Sion à Genève par la vallée du Rhône, Montreux, Vevey, Ouchy, Morges, Rolle, Nyon, Versoix et arrive devant le BIT. Cette première étape, dont le départ sera donné à 13 h 45 et qui sera longue de 153 km, ne comportera donc aucune difficulté et elle constituera surtout une bonne mise en jambes. L'arrivée est prévue pour 17 h 30 à Genève. Le lendemain sont prévues deux demi-étapes en terre vaudoise.

curling

Championnat du monde

Excellents débuts des Suisses

Les championnats du monde, à Karlstad (Suède), se sont ouverts victorieusement pour la Suisse qui pour son premier match a battu la Norvège par 7-5. Les joueurs helvétiques, soit l'équipe de Schuls-Tarasp qui détiennent le titre national, ont mené du début à la fin. Les autres quatre parties n'ont donné lieu à aucune surprise. La Suède et les Etats-Unis, détenteurs du titre, se sont imposés logiquement devant 2500 spectateurs, dont le roi de Suède, Carl Gustav.

Cette première journée a été marquée par une longue cérémonie d'ouverture. Cette attente n'entama pas la résistance nerveuse des Grisons qui passeront mardi à midi un redoutable examen face au Canada. Tous les matches ont donné lieu à un curling de 1<sup>er</sup> qualité.

Résultats  
1<sup>er</sup> tour: Suède - Italie 10-7; Ecosse - Danemark 7-5; Canada - RFA 9-3; Etats-Unis - France 8-5; Suisse - Norvège 7-5.

divers

Programme TV

Judi 31 mars, 21 h 45: hippisme: CSIO de Genève, prix des nations, 2<sup>me</sup> manche, en Eurovision (commentaire François-Achille Roch, réalisateur Jean Rigataux). — 23 h 05 environ: football Portugal-Suisse (reflets filmés), commentaire Jean-Jacques Tillmann.

Vendredi 1<sup>er</sup> avril, 18 h 05: agenda avec, pour le sport: hockey sur terre: avant Servette - Black Boys.

Samedi 2 avril, 14 h 55: hippisme: grand national «steeple chase», en Eurovision d'Aintree (commentaire François-Achille Roch). — 21 h 45 environ: hippisme, CSIO, trophée de la ville de Genève, en Eurovision (réalisation Jean Rigataux, commentaire François-Achille Roch). — Boxe: reflets filmés du match Ungaro-Gessi.

Dimanche 3 avril, 15 h 20: cyclisme: Tour des Flandres, en Eurovision de Meerbeke (commentaire Claude Schauli). — 18 h 05, football: retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale. — 19 h 05: les actualités sportives, résultats et reflets filmés (une émission du service des sports). — 21 h: hippisme, CSIO de Genève, grand prix de Suisse, en Eurovision (commentaire François-Achille Roch, réalisation Jean Rigataux). — 22 h 50 environ: automobilisme, Grand prix des Etats-Unis de formule 1 (commentaire de Roland Christen, en direct de Long Beach).

volleyball

Alors que le championnat touche à sa fin

La « Spring Cup » va monopoliser l'attention en avril



SAUVÉS! — Les hommes de Colombier ont fini par sauver leur place en ligue B.

judo

Fédération suisse

Exploiter la médaille de Roethlisberger

Dans toute la mesure du possible, la Fédération suisse de judo va tenter de tirer parti de la médaille de bronze de Juerg Roethlisberger aux Jeux olympiques de Montréal. Ce succès inattendu du Zurichois doit être exploité sur le plan sportif afin de garder le contact avec le sommet de la hiérarchie internationale. Déjà, pour 1977, les objectifs ont été définis: championnats d'Europe de Ludwigs-hafen (11-15 mai) et championnats du monde de Barcelone (21-25 septembre). Pour 1980, Jeux olympiques de Moscou.

Le cadre national a été divisé en trois catégories. La première réunira les judokas appartenant à l'élite nationale et susceptibles de se distinguer sur le plan mondial (possesseurs de la carte d'athlètes d'élite), la deuxième des éléments appartenant à l'élite nationale mais sans expérience internationale et la troisième 24 jeunes judokas servant de sparring-partners lors des stages d'entraînement.

Appartiennent au cadre 1: Marco Burkhard (Nippon Zurich/60 kg), Piero

Amstutz (JC Granges/60), Erich Lehmann (JC Granges/65), Werner Breitenmoser (Lausanne/71), Thomas Hagmann (JC Granges/71), Erwin Scheidegger (Baden/78), Christian Vuissa (Genève/78), Juerg Roethlisberger (Nippon Zurich/86), Philippe Montavon (Lausanne/95).

Appartiennent au cadre 2: Peter Wiler (Bâle/60), Kalsang Galtso (Berne/65), Serge Sarbach (Fribourg/65), Heinz Brauer (Thoune/71), Andreas Frei (Bâle/71), Daniel Niehus (Nippon Zurich/78), Jean-Daniel Schumacher (Fribourg/78), Gerhard Inniger (Granges/86), Jean-Pierre Dieing (Sion/95), Alberto Moser (Berne/plus de 95) et Jean Ziniker (Genève/plus de 95 kg).

Les membres des cadres 1 et 2 ont l'obligation de s'entraîner au moins une fois par semaine dans l'un des quatre centres récemment mis sur pied: auprès des entraîneurs Kyburz et Aubert à Lausanne, auprès d'Eric Haenni à Berne, auprès d'Erich Gubler à Bâle ou auprès de René Mathis à Zurich. Ces centres sont également prêts à accueillir les membres du cadre 3.

Actuellement Roethlisberger, Amstutz, Hagmann et Vuissa se trouvent depuis un mois au Japon afin d'y parfaire leur technique. Les autres séjourneront en Israël où un match international mettra fin à un stage d'une semaine. Sept autres stages de préparation sont prévus durant la saison en Suisse et même en France. D'autre part, une rencontre Suisse - RFA - Japon est programmée pour le 1<sup>er</sup> octobre entre les championnats du monde et d'Europe.

Le championnat est donc terminé en ligue nationale A masculine. Voloro champion, on le savait déjà depuis quelques temps, tout comme la place de dauphin acquise par le VBC Bienne qui a perdu sa dernière rencontre face à Spada. Cette victoire du deuxième club Zurichois met les gars du bord de la Limmat ex-aequo avec les Biennois, ceux-ci ayant un meilleur «setaverage». Chez les dames, Uni Bâle finit ce championnat sans avoir rencontré la moindre embûche, c'est le plus logiquement du monde que les Rhénanes possèdent dix points d'avance sur leur suivant immédiat.

ENCORE UNE INCONNUE

Seule inconnue chez les dames, elle est de taille dans la région, le sort de Neuchâtel-Sports. Vainqueurs 3-0 à Berne, les protégées de Miserez n'ont que deux points de retard sur les Volleuyesses bâloises qui s'en sont allés battre Colombier en terre neuchâteloise. L'ultime confrontation de vendredi soir décidera tout (il s'agit du match à rejouer à cause de l'absence d'un des deux arbitres à la date prévue). Si les neuchâteloises l'emportent, même 3-2, elles resteront en ligue nationale A, bénéficiant d'un meilleur nombre de sets gagnés, sinon...

En ligue nationale B, les hommes de Colombier sont maintenant assurés de conserver leur place dans l'anti-chambre des «grands», Lausanne étant reléguée. C'est du 5 au 11 avril prochain que se déroulera la «Spring Cup» féminine, la précédente édition s'étant déroulée dans notre ville. Cette année, les filles de l'Ouest se déplaceront au Danemark. Seize équipes réparties en quatre groupes s'affronteront pendant ces journées. Deux groupes retiendront spécialement l'attention pour leur attrait; il s'agit du premier

et du quatrième, la Hollande et l'Allemagne fédérale devant logiquement s'imposer dans les deux autres. Le premier groupe mettra aux prises les équipes scandinaves et la lutte sera chaude entre Danoises et Suédoises. Quant au quatrième groupe, la victoire finale se jouera entre la Suisse et la Belgique, à ce sujet, il faut noter que les filles du plat pays ne conviennent pas à nos compatriotes, osons espérer que cela ne soit pas le cas cette année...

La délégation helvétique partira lundi matin de Bâle, elle sera composée de: Roger Pilloud (arbitre), Roger Miserez (entraîneur et coach), Elisabeth Kessler (assistante). Le contingent de l'équipe est formé de: Bettina von Bidder, Esther Kubli, Evelyne Häner, Sylvette Graf, Monika Roduner, Regina Portenier (toutes Uni Bâle), Stéphanie Schmid et Vreny Joray (BVC Bienne), Charlotte Burckhardt et Rita Schwander (Volleuyesses bâloises), Vreni Ulrich (Spada Academica Zurich) et Christiane Cornaz (BVC Lausanne).

Les Suissesses affronteront en poule préliminaire l'Espagne le 5 avril, la Belgique le 6 et la Grèce le 7 avril. Le 8 avril sera un jour de repos où elles quitteront Odense pour Copenhague où se déroulera le tour final.

En première ligue, les Mariniers ont fini leur championnat par une ultime victoire aux dépens de PAX Genève; gageons que le résultat serré (3-2) n'est pas un signe de soudaine faiblesse mais bien d'un fléchissement après avoir déjà assuré de la promotion la semaine dernière. J.-C. S.

football

Roger Vonlanthen a désigné son «onze»

A Funchal, Roger Vonlanthen a communiqué mardi après-midi, la composition définitive de l'équipe suisse qui affrontera ce soir (coupe d'envoi à 22 h 30, heure suisse) le Portugal en match amical. Les onze joueurs prévus sont les suivants: Burgener (Lausanne); Brechbuehl (Young Boys), Trincherio (Sion), Bizzini (Servette), Hasler (Neuchâtel Xamax); Barberis (Servette), Botteron (FC Zurich), Andrey (Servette); Kuettel (Young Boys), Sulser (Grasshoppers), Mueller (Servette). Les remplaçants sont: Kung (Neuchâtel Xamax), Mundwiler (Neuchâtel Xamax), Maradan (FC Bâle), Risi (FC Zurich), Elsener (Grasshoppers). Le Portugal n'a pas encore fait connaître officiellement son équipe. La délégation helvétique est arrivée lundi après-midi dans l'île de Madère où la température était de 24 degrés. Les joueurs de Vonlanthen ont pu s'entraîner au stade de Funchal. Le terrain était en excellent état. La capacité du stade est de douze mille places environ.

Relégation volontaire

Uni Berne, qui participe au tour de relégation de ligue B a décidé volontairement de renoncer au match d'appui contre la formation classée à la 2<sup>me</sup> place du championnat de 1<sup>re</sup> ligue. De ce fait, Uni Berne évoluera la saison prochaine en 1<sup>er</sup> ligue. Les raisons sont simples: l'équipe bernoise va perdre quatre de ses joueurs de base.

D'or, d'argent ou de platine un beau bijou ne laisse jamais indifférent.

Grand parking 012682 R

BIJOUTERIE MARTIN

# NOUVEAU: SIMCA 1307S PLUS.

# DAVANTAGE POUR LE MÊME PRIX.

La nouvelle Simca 1307 S Plus —  
Un moteur plus puissant au même prix.

La nouvelle Simca 1307 S Plus possède tout ce qui a fait le succès foudroyant des modèles 1307/1308:

Traction avant, allumage transistorisé, suspension indépendante de chaque roue, 5 portes, banquette arrière rabattable et confort optimal de la catégorie.

Mais elle est désormais équipée en série d'un moteur de 1442 cm<sup>3</sup> et d'une puissance de 85 ch. Et tout cela, sans que notre prix soit majoré d'un centime.

La nouvelle Simca 1307 S Plus. Plus silencieuse, plus puissante, mais pas plus coûteuse. Probablement la meilleure voiture de ce prix.

Mais jugez vous-même — le plus tôt sera le mieux. Chez votre concessionnaire Chrysler-Simca.

SIMCA 1307 S Plus: **13890 fr.**  
Un an de garantie sans limite de kilométrage.



Simca a choisi les lubrifiants Shell.

Faug: E. Grin (037) 71 46 62. Fleurier: C. Hotz (038) 61 29 22. Le Landeron: J.-B. Ritter (038) 51 23 24. Neuchâtel: A. Waldherr (038) 24 19 55.

Fontaines: E. Benoit (038) 53 16 13. Les Verrières: A. Haldi (038) 66 13 53.

## Restaurant BEAU-RIVAGE et Quick

«Chez Pepi»  
Tél. 25 47 65

midi et soir, nombreuses  
spécialités sur assiette et à la  
carte.

015483 A

## La Tène-plage à Marin

**OUVERTURE  
LE 1<sup>er</sup> AVRIL**

Restaurant chauffé au 1<sup>er</sup> étage.

017537 A

## ET MAINTENANT POUR VOTRE JARDIN

**H. COLLOT**

PLAN  
ÉTUDE  
TAILLE  
CONSEIL  
CRÉATION  
ENTRETIEN  
PLANTATION  
TRANSFORMATION

PAYSAGISTE  
DIPLOMÉ

NEUCHÂTEL

(038) **31 76 24**

010670 A

## RESTAURANT

*Le Jura*

M. et M<sup>me</sup> Alex Riesen

remercient leur fidèle clientèle de la confiance qui leur a été accordée pendant 10 ans et l'avisent qu'ils ont cessé l'exploitation du restaurant Le Jura à Neuchâtel.

017721 A

## Machine à laver

linge - vaisselle  
Retour  
d'exposition  
légèrement griffée  
à céder avec gros  
rabais

Miele - Zanker  
AEG - Vedette  
Gehrig - Philips  
Indesit - Zérowatt  
Crosley - Hoover

garantie d'usine  
Livraison et pose  
gratuites.  
Facilités  
de paiement.

**Magic  
Neuchâtel**  
(038) 41 17 96  
011722 B

## Une bonne contribution au planning du budget

**Prêts**

simple, actuel et économique

Veuillez m'envoyer votre documentation pour un prêt de fr.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA/Lieu \_\_\_\_\_ C 391

Achetez aujourd'hui bon marché avec les coûts de crédit les plus faibles, ceux de la

**Banque Rohner SA**

1211 Genève 1, Rue du Rhône 31  
Télécrédit 022 28 07 55  
012173 A

# CONSEIL D'ÉTAT Pour un gouvernement fort:

JACQUES BÉGUIN PPN  
ANDRÉ BRANDT Radical  
FRANÇOIS JEANNERET Libéral

Votez  
compact

Votez  
compact

Votez  
compact

LA CITÉ LA CITÉ

**PRIX CITÉ**

POUR ENFANTS 6 À 14 ANS

**PYJAMA SHORT**

FROTTE STRETCH FANTAISIE

SEULEMENT

6 ans **10.—** + 1.50 PAR  
2 ÂGES

**La Cité**

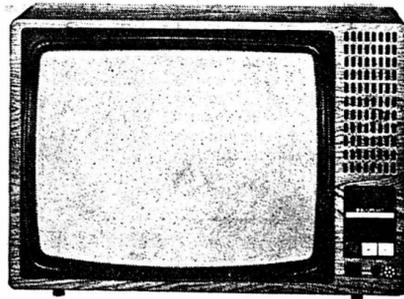
017697 B

LA CITÉ LA CITÉ

## Les téléviseurs couleur

**● BLAUPUNKT  
ARIZONA**

vous assurent un super confort  
pour un prix super



Avec  
commande  
à distance

Fr. **2998.—**

PAL-SECAM. Avec le tout nouveau tube inline autoconvergent 67 cm

**LOCATION: Fr. 89.—**

par mois - services inclus

**telemo**

Ruelle du Lac  
2072 Saint-Blaise  
Tél. (038) 33 55 22

Service



017708 B

# Paiement des coupons

## des fonds de placement Intrag

au 31 mars 1977

### SWISSREAL A

Fonds suisse de  
placements immobiliers  
Coupon No 16

Montant

Fr. 6.—

Fr. 2.10

Fr. 3.90\*

### SWISSREAL B

Fonds suisse de  
placements immobiliers  
Coupon No 14

Montant

Fr. 5.—

Fr. 1.75

Fr. 3.25\*

Montant brut

Moins impôt anticipé suisse  
de 35%

Montant net

\* Les porteurs de parts non domiciliés en Suisse peuvent, en ce qui concerne l'impôt anticipé, profiter des allègements fiscaux prévus par une convention contre la double imposition.

Encassez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement:

Union de Banques Suisses (siège central et succursales)

Lombard, Odier & Cie, Genève

La Roche & Co., Bâle

Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

Banque Cantrade S.A., Zurich



Union de Banques Suisses

017347 A

**A LA TV AUJOURD'HUI**

**SUISSE ROMANDE**

17.20' (C) Point de mire  
17.30 (C) Les 4 coins  
17.55 (C) Téléjournal  
TV jeunesse  
18.00 (C) Jeu «Le taquin»  
18.25 (C) Santé - Société  
18.50 (C) Barbapapa  
18.55 (C) Les années d'illusion  
19.15 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
20.15 (C) Spécial cinéma  
23.15 (C) Téléjournal

**SUISSE ALÉMANIQUE**

17.15 (C) Ce qu'on sait et que l'on ne connaît pas  
18.10 (C) Anglais  
18.40 (C) Fin de journée  
18.50 (C) Téléjournal  
19.00 (C) La famille Partridge  
19.30 (C) Point de vue régional  
19.35 (C) Reportage  
20.00 (C) Téléjournal  
20.25 (C) Danger d'évasion  
22.00 (C) Téléjournal  
22.15 (C) Les coulisses d'un théâtre

**FRANCE I**

12.15 Réponse à tout  
12.30 Midi première  
13.00 T F 1 actualités  
13.35 Visiteurs pour mercredi  
17.40 Football à Dublin  
19.40 Minutes pour les femmes  
19.45 Eh bien, raconte!  
20.00 T F 1 actualités  
22.00 Le pain perdu  
23.00 Football à Dublin  
23.15 T F 1 dernière

**FRANCE II**

13.35 (C) Magazine régional  
13.50 (C) Mercredi animé  
14.05 (C) Aujourd'hui Madame  
15.05 (C) Daktari  
15.55 (C) Un sur cinq  
18.35 (C) Histoires de l'Histoire  
18.45 (C) Flash journal

**RADIO**

**RADIO ROMANDE 1 ET TELEDIFFUSION**  
Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55, 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, bulletin d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscopie. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, fonds de terroir. 12 h, le journal de midi. 12.05, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, Ange Pitou (18) de Gérard Valbert, d'après Alexandre Dumas. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, médecine et santé. 20.05, disques-actualité. 21.30, reportage sportif. 23.15, blues in the night. 24 h, hymne national.

**FRANCE III**

18.10 (C) Amph-Cnam  
18.45 (C) F R 3 jeunesse  
19.05 (C) Télévision régionale  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Tribune libre  
19.55 (C) F R 3 informations  
20.00 (C) Jeux à La Clusaz  
20.30 (C) Choc en retour  
22.05 (C) F R 3 dernière

**SVIZZERA ITALIANA**

18.00 (C) Per i bambini  
18.55 (C) Scatola musicale  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 (C) Argomenti  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 (C) La miniera  
21.50 (C) Ritratti  
22.55 (C) Telegiornale

**ALLEMAGNE I**

16.15, téléjournal. 16.20, musique extra 3. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, automatisation et rationalisation. 21 h, l'Amérique, aller-retour. 21.45, les pêcheurs en mer du Nord. 22.30, téléjournal. 22.50, téléports. 23.50, téléjournal.

**ALLEMAGNE II**

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Les trois Klumberger. 17.40, plaque tournante. 18.20, au petit poisson. 19 h, téléjournal. 19.30, sports-magazine. 20.15, magazine de la deuxième chaîne. 21 h, téléjournal. 21.15, l'autorité en crise. 21.45, Les aventures du brave soldat Schweik. 22.45, téléjournal.

**RADIO**

**RADIO ROMANDE 2**  
7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et contre la pollution du français. 9.20, initiation musicale. 9.45, les rencontres d'Hector Cartigny. 10.15, radiocolloque: La fête des vigneronnes de Vevey. 10.45, chronique des minutes heureuses (10). 11 h, musiciens suisses. 12 h, émission spéciale d'information sur les élections neuchâteloises. 13 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2 et la librairie des ondes. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rythmin' pop. 17.30, jazz contact. 18 h, informations. 18.05, redite-musique. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, Europe-jazz. 20 h, informations. 20.05, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 20.30, les concerts de Genève: orchestre de la Suisse romande, direction, Wolfgang Sawallisch, pendant l'entracte: résonances. 22.30, marchands d'images. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

**BEROMUNSTER ET TELÉDIFFUSION**  
Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, frais du four. 10 h, la sixième Suisse. 11.05, mélodies populaires. 11.55, informations pour les consommateurs. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin: le mariage. 14.45, lecture. 15 h, pages d'Hindemith et Stravinsky. 16.05, pour les aînés. 17 h, onde légère. 18.20, musique récréative. 18.45, sport. 19 h, actualités. 19.40, informations pour les consommateurs. 20.05, la table de jeu: énigme politico-cabaretiste. 21 h, prisme. 22.15-24 h, musique-box.

**LE MOT CACHÉ**

**SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: ESCUDO**

**HOROSCOPE**

**NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront courageux, francs et aimeront les contacts humains.**

**BÉLIER (21-3 au 20-4)**

**Travail:** Des succès dans les carrières intellectuelles, soutenez vos projets avec intelligence. **Amour:** Un caractère qui vous plaisait a cessé de vous intéresser. **Santé:** Les jambes sont actuellement votre gros point faible.

**TAUREAU (21-4 au 21-5)**

**Travail:** Tout ce qui concerne l'idéal que vous avez choisi affirme sa réussite. **Amour:** Un très grand jour si vous pensez au Scorpion, dont le premier décan vous plaît. **Santé:** Vous êtes souvent obligé de différer le repos qui vous est nécessaire.

**GÉMEAUX (22-5 au 21-6)**

**Travail:** Les voyages à l'étranger sont souvent pour vous l'occasion de grands avantages. **Amour:** Vous aimez à venir en aide à tous vos associés sans former une véritable association. **Santé:** Vous supportez assez bien une vie calme, sédentaire.

**CANCER (22-6 au 23-7)**

**Travail:** Si vous avez l'occasion de signer deux engagements, faites-le sans hésiter. **Amour:** Vous n'avez pas encore résolu le problème: allez-vous aliéner votre liberté? **Santé:** Consacrez quelques instants à la marche, afin d'entretenir l'harmonie de vos mouvements.

**LION (24-7 au 23-8)**

**Travail:** Des succès dans tout ce qui est artistique, vous savez choisir les couleurs. **Amour:** Le Taureau, le Capricorne, vous assurent entier dévouement. **Santé:** Veillez au bon fonctionnement de votre estomac. Ne vous abandonnez pas aux caprices de l'appétit.

**VIERGE (24-8 au 23-9)**

**Travail:** La chance entièrement est avec vous, prenez des gages pour l'avenir. **Amour:** Une rivalité va vous causer des soucis, tranquillisez-vous. **Santé:** Vos pieds exigent de grands soins, il faut en consolider la plante.

**POUR VOUS MADAME**

**Un menu**

Tendrons de veau aux nouilles  
Salade  
Crème vanille

**LE PLAT DU JOUR:**

**Tendrons de veau aux nouilles**

Pour 4 personnes: 4 tendrons de veau de 275 g environ chacun, 200 g d'oignons hachés, 200 g de carottes, thym, laurier, romarin, 1 petite cuillerée de concentré de tomate, 1/4 l de vin blanc sec, 1/4 l de crème fraîche, sel, poivre, 50 g de beurre, quelques feuilles de volaille, quelques olives vertes dénoyautées et dessalées, 500 g de nouilles. Faites fondre le beurre dans une casserole et ajoutez-y les carottes coupées en dés, les oignons hachés et les herbes. Laissez cuire en remuant une dizaine de minutes. Coupez le concentré de tomate, le vin blanc et la crème. Chauffez, puis versez sur les tendrons assaisonnés de sel et de poivre, que vous aurez fait revenir dans une poêle jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Mettez au four moyen pendant 1 h 30. De plus, faites cuire les nouilles à l'eau bouillante salée 8 à 10 minutes. Rincez-les à l'eau chaude et mélangez-les avec les feuilles de volaille coupées en dés et sautés à la poêle, ainsi qu'avec les olives dénoyautées. Les olives et les feuilles de volaille peuvent être remplacés par des truffes et du foie gras cru de canard coupé en dés. Préparation: 20 min. et cuisson: 1 h 40 environ.

**Conseil culinaire**

Pour rendre les boulettes à la viande plus onctueuses, on peut bien sûr leur ajouter un jaune d'œuf, un reste de béchamel parfumée, un velouté de tomates, des champignons, du fromage, etc. Toutes les sauces liées et épaissies peuvent remplir ce rôle: coulis de tomates, de poivrons, etc. Pour les rendre plus riches, un reste de légumes cuits et hachés (carottes, céleri, oignons même) est toujours excellent.

**De l'eau!**

Buvez pour apporter à votre organisme la ration d'eau dont il a besoin. Beaucoup de femmes réduisent imprudemment cette ration, c'est à éviter autant que possible. Commencez le matin par un grand verre d'eau additionné du jus d'un orange ou d'un demi-citron. Pour ne pas grossir, buvez entre les repas et si vous avez un peu

**BALANCE (24-9 au 23-10)**

**Travail:** Un associé vous semble manquer de rapidité et surtout d'énergie. **Amour:** La vie conjugale du 1<sup>er</sup> décan bénéficie d'une chance réelle. **Santé:** Ne laissez absolument pas votre imagination amplifier vos malaises.

**SCORPION (24-10 au 22-11)**

**Travail:** Vous pouvez traiter très utilement avec les natifs du Taureau. **Amour:** Vous pouvez compter sur la grande amitié du Scorpion. **Santé:** Faites examiner votre cœur, surtout à partir de 40 ans.

**SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)**

**Travail:** Ne prenez pas d'engagements prématurés, évitez qu'ils ne dépassent vos possibilités. **Amour:** L'amitié du Bélier, celle du Capricorne restent longtemps inaltérées, elles sont solides. **Santé:** Si vous pensez que votre cœur est trop émotif, faites-le examiner.

**CAPRICORNE (23-12 au 20-1)**

**Travail:** Il arrive que vous suiviez deux occupations, la seconde ayant un pouvoir de délabement. **Amour:** Le sentiment que vous inspire le Capricorne est à base d'admiration. **Santé:** Surveillez tous vos points faibles, ne leur donnez pas l'occasion de prendre de l'importance.

**VERSEAU (21-1 au 19-2)**

**Travail:** Vous venez de faire preuve d'une grande énergie en imposant franchement votre goût. **Amour:** Une amitié très puissante soutient le dernier décan en lui apportant une aide. **Santé:** De temps en temps, faites contrôler votre système endocrinien.

**POISSONS (20-2 au 20-3)**

**Travail:** Ne craignez pas de faire appel à toute votre initiative. **Amour:** Vos relations avec les Poissons et le Sagittaire auront une très grande influence sur vous. **Santé:** Restez optimiste, vous allez vers un mieux si vous consentez à vous reposer.

**MOTS CROISÉS**

Problème N° 788

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTELEMENT**

1. Des manières de voler spectaculaires. 2. Boisson qui refroidit rapidement. Se barre avant d'être refaite. 3. Diminuer physiquement. Possessif. 4. Chef-lieu. C'est parfois un régal. 5. Il faut du temps pour le remonter. Se comportera comme un égaré. 6. Sèche avant d'être étendu. Voyelles. Préfixe. 7. Petit singe. 8. Possessif. Sœur de Monménil. Ille grecque. 9. Domaine du chah. Un străstă à la maison d'or. 10. Il trouve que les godillots sont lourds dans le sac.

**VERTICALEMENT**

1. Préfixe. Qui n'est pas occupé. 2. La Cure le reçoit. Il a un bon bec, mais parle mal. 3. Se prend à la gorge. Prénom du compositeur de Lalmé. Ses jours sont comptés. 4. Sortir de sa réserve. Matière grasse. 5. Vent du nord. Préfixe. 6. Unité de charge. Maisons closes. 7. Rédacteur de l'Ami du peuple. Préposition. 8. Donne des couleurs. Lettres en croix. 9. Éprouvée. Part pour peu de temps. 10. Emotion forte.

**Solution du N° 787**

**HORIZONTELEMENT:** 1. Scaferlati. — 2. Laitières. — 3. Ça. Ban. Bée. — 4. Hier. Ger. — 5. Armes. Léna. — 6. Usuel. On. — 7. Mas. Grenu. — 8. Au. Sensuel. — 9. Neutre. Eté. — 10. Tria. Embé.

**VERTICALEMENT:** 1. Charmant. — 2. Clair. Auer. — 3. Aa. Emus. Ul. — 4. Fibres. Ste. — 5. Eta. Suger. — 6. Ring. Ernée. — 7. Lé. Elles. — 8. Arbre. Nuee. — 9. Tee. Nouets. — 10. Iseran. Lee.

**CARNET DU JOUR**

**NEUCHÂTEL**

**Auditoire des Torreaux:** 20 h, La peinture romane en Suisse par Roger Vionnet. Temple du bas: 20 h 30, Concert à 4 orgues.

**EXPOSITIONS.** — Musée d'art et d'histoire: Roger Huguenin, médailles, dessins, gravures. Peintres et sculpteurs suisses de Paris. Hall du collège latin: La terre malade des hommes.

**Musée d'ethnographie.** Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Dioramas et collections. Galerie des Amis des arts. Centre culturel neuchâtelois: Affiches de Chine populaire.

**TOURISME.** — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

**CINÉMAS.** — Apollo: 15 h et 20 h 30, Le pirate des Caraïbes. 12 ans. 17 h 45, ff., 18 ans. Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, La petite fille au bout du chemin. 16 ans. 2<sup>ème</sup> semaine. Arcades: 15 h et 20 h 30, Le gang. 16 ans. Rex: 15 h et 20 h 45, A chacun son enfer. 16 ans. Studio: 15 h et 20 h 30, Alexandre le bienheureux. 12 ans. 18 h 45, Deep end (Sélection). Bio: 15 h et 20 h 45, Cria Cuervos. 16 ans. 3<sup>ème</sup> semaine. 18 h 40, Entraînement au cirque de Pékin, une femme une famille.

**DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)**  
L'ABC, L'Escalier, La Rotonde.

**DANCINGS (jusqu'à 2 h)**  
Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vaudet.

**Urgences:** La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

**Permanence médicale:** En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignent pour les cas urgents.

**Pharmacie d'office:** G. Montandon, Epancheurs. La période de service commences à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

**Service d'urgence des pharmacies:** Région Veaux, Boudry - La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

**AUVERNIER**

Galerie Numaga I: Jacqueline Ramseyer, collages.

**BEVAIX**

Arts anciens: Objets anciens et peintures.

**COLOMBIER**

Cinéma Lux: 20 h 30, French Connection II.

**HAUTERIVE**

Galerie 2016: Alois Dubach, sculptures et dessins.

**LE LANDERON**

Galerie Eric Schneider: Lemmy, peintures sur acryl et lithos.

**PESEUX**

Cinéma de la Côte: 20 h 30, «747» en péril.

**DESTINS HORS SÉRIE GARIBALDI par Anne et Serge GOLON**

**RÉSUMÉ:** Chez un notable de La Barra, Giuseppe Garibaldi se trouve par hasard en présence d'une ravissante jeune fille aperçue de son bateau et dont il souhaitait faire la connaissance.

**ANITA**



Garibaldi est véritablement fasciné. Ses observations à la jumelle ne lui avaient pas révélé l'ardeur des prunelles sombres ni l'énergique volonté qui se dégage de la personnalité de la jeune fille. « Senor Garibaldi, dit Ribeiro, voici ma fille Anita. » Giuseppe s'incline devant elle en balbutiant quelques mots insignifiants. Elle fixe sur lui un regard où perçait l'admiration.



« C'est en effet un grand honneur, interrompant son père. Va nous chercher quelques boissons fraîches, Anita. Puis, se tournant vers Giuseppe: Excusez-la, je vous en prie. Elle est si exaltée dès qu'il est question de politique... Elle en oublie les manières réservées qui devraient être celles d'une jeune fille bien élevée. » — « Cela ne me choque nullement », s'empresse de répondre Garibaldi.



« Etes-vous le commandant de la flotte du Rio-Grande? Etes-vous notre libérateur? » interroge-t-elle d'une voix frémissante. « Je ne suis que l'un de ceux qui ont chassé les Brésiliens, rectifie modestement Garibaldi. Mais il est vrai que la flotte républicaine est sous mes ordres. » — « Ah, commandant! Quel honneur pour nous d'accueillir l'un de ceux qui ont brisé la tyrannie brésilienne à Sainte-Catherine! »



Sans quitter des yeux Anita qui apporte le plateau chargé de verres et de carafons, il ajoute: « La bonne éducation ne doit pas empêcher une femme d'exprimer librement ses convictions. » Anita et Giuseppe échanagent un long regard qui traduit leur intense désir de se mieux connaître. Entre eux, les mondanités sont superflues. Déjà ils pressentent tout ce que les attire l'un vers l'autre.

**Demain: L'aveu**

**CHAPITRE XIII**  
Lorsque Nathalie avait appris le diagnostic de D' Staubach sur son état, cela avait déchaîné en elle une véritable panique. Ce diagnostic ressemblait à un verdict. Un enfant! Elle aurait un enfant de Philip et cette certitude, qui eût dû la combler d'une orgueilleuse allégresse en d'autres temps, lui arrivait à cette heure déchirante de sa vie où elle savait qu'elle était à jamais séparée de lui, que cet enfant qui naîtrait ne porterait jamais son nom. Elle était désespérée, accablée par ce dernier coup du sort.  
— Non! gémit-elle, non! c'est trop! Qu'est-ce que je vais faire?  
« Qu'est-ce que je vais faire? » La question se posait avec acuité et oupaît sans cesse sa pensée, tandis que, l'esprit absent, elle vaquait à ses upations; cette question lancinante s'inscrivait sur les murs de sa chambre, surgissait partout où son regard se posait.  
Et puis, peu à peu, comme par miracle, un équilibre se fit en elle. Elle commença à s'habituer à cette idée. D'autres considérations, bienfaisantes celles-là, vinrent l'effleurer. Si elle ne devait jamais revoir Philip, s'il restait pour toujours hors de sa vie, elle aurait au moins un souvenir tangible de celui qui avait été si bon son égard et qu'elle avait fini par aimer passionnément.  
Alors, elle envisagea l'éventualité qui se présentait à elle, sous un tout autre aspect.  
Par ailleurs, elle songeait sans cesse aux problèmes qu'elle avait laissés à Madrid. On lui avait fait prévoir l'arrestation de Pablo avant qu'il puisse partir pour Monaco y accomplir sa malfaite besogne. Or, les jours passaient et aucune nouvelle ne lui parvenait. Cela la troublait et elle devenait plus nerveuse chaque jour.  
Pour échapper à ses soucis harcelants, elle essayait de rendre des services dans la clinique et de reprendre son ancien métier. Mais le cœur n'y était pas.

La lettre qui lui parvint, au début de juillet, vint augmenter son désarroi et la bouleverser davantage. C'était un pli adressé à la Résidence de Madrid qui portait les mentions « Personnel-le » et « Prière de faire suivre ». La secrétaire, chargée du courrier, le lui avait fait suivre.  
Elle considéra l'enveloppe d'un œil méfiant, avant de l'ouvrir. Elle avait reconnu l'écriture de Pablo et cela provoquait en elle une sourde inquiétude. Rien de bon ne pouvait lui venir de cet être détesté. Au contraire, tout présageait une catastrophe. A ce qu'il paraissait, Pablo était toujours en latrope puisqu'il pouvait lui écrire et il avait gardé le pouvoir de l'atteindre et de le meurtrir.  
Elle ouvrit le pli avec appréhension. Des craintes vagues la taraudaient. De l'enveloppe suspecte elle retira le message de Pablo avec une coupure de journal. Ce fut cette dernière qu'elle lut tout d'abord, un article imprimé qui portait, en travers du texte, tracé à la plume, le mot menaçant:  
**AVERTISSEMENT.**  
Ses yeux s'attachèrent au libellé. Elle lut avidement. C'est ainsi qu'elle apprit le rapt singulier dont Isabelle et Alma avaient été les héroïnes involontaires.  
Les menaces de Pablo, brièvement formulées mais très explicites, achevèrent de l'affoler. Les lignes manuscrites dansèrent devant ses yeux une folle sarabande. Elle les relut avec épouvante. Des bribes de phrases grossissaient et prenaient un sens.  
« Je suis le plus fort... Organisation puissante et efficace. Enlèvement... Si tu ne te trouves pas en temps voulu ou tu as promis d'aller, ton mari bidon et sa fille en supporteront les conséquences! »  
« Mon Dieu! se dit-elle, angoissée. Ils sont menacés! Ce bandit fera ce qu'il a projeté. Il est capable de tout... »

Sa vieille superstition de l'efficacité absolue du pouvoir magique de Pablo la prenait aux entrailles. Elle le jugeait invincible, comme au temps où il affrontait le taureau sous les cris excités de la foule.  
Ses pensées enfiévrées se bousculaient dans sa tête et elle restait là, crispant ses doigts sur le feuillet qui portait la signature de Pablo et la brûlait comme du feu.  
Tout à coup, elle sursauta. Elle venait d'être frappée par une idée. La lettre, elle le constata, avait été écrite trois semaines plus tôt, après son départ de Madrid. Le rapt que le journal mentionnait, avait dû avoir lieu peu après. Et Pablo impuni et inaccessible comme le diable lui-même, courait toujours. Il était libre de ses actes, libre de mener à bien ses ténébreux projets et d'assourir ses vengeances.  
Quel jour était-ce?  
Fébrilement, Nathalie consulta sa montre. C'était un cadeau de Philip. La montre portait les heures et les jours. Nathalie constata, avec un effroi grandissant, qu'on était le 10 juillet. Or, elle avait promis d'être à Monaco dans les premiers jours du mois. Cette évidence augmenta son affolement. Elle n'avait que le temps de se rendre à ce fatal rendez-vous. Il fallait empêcher Pablo de s'attaquer à Philip et à Isabelle. Elle le verrait. Elle discuterait avec lui. Elle lui offrirait de reprendre la vie commune, même dans la clandestinité. L'objectif primordial était de sauver Isabelle et Philip. A n'importe quel prix. Elle fut prise à la gorge par l'angoisse d'arriver trop tard.  
Elle alla trouver Griselda Staubach.  
— Madame, je dois m'absenter, annoncez-t-elle sans réussir à dissimuler sa nervosité.  
M<sup>me</sup> Staubach haussa les sourcils en examinant la jeune femme d'un air perplexe.  
— Vous semblez très émue. Que vous arrive-t-il?  
(A suivre)

# ÉLECTIONS CANTONALES

*Des personnalités sur lesquelles on peut compter:*



**Denise Wyss-Boudry**

45 ans, mariée, 2 enfants, Assistante sociale. Peseux. Députée. Conseillère générale. Vice-présidente de l'Association Patriotique Radicale du District de Boudry. Vice-présidente de l'Association Patriotique Radicale de Peseux. Membre du bureau des affaires politiques. Vice-présidente du Centre de liaison des Sociétés Féminines neuchâtelaises.



**Pierrette Guenot**

33 ans, mariée, 2 enfants. Institutrice, actuellement ménagère. Cortaillod. Conseillère générale.



**Hubert Donner**

53 ans, marié, 1 enfant. Directeur de la Chambre neuchâtelaise du Commerce et de l'Industrie. Auvonnier. Député. Président du Conseil communal. Président du groupement des Communes du Littoral.



**Olivier Béguin**

51 ans, marié, 3 enfants. Fondé de pouvoir SBS. Colombier. Député. Vice-président du Conseil communal. Membre de nombreuses institutions de caractère public. Membre honoraire de la SFG de Colombier.



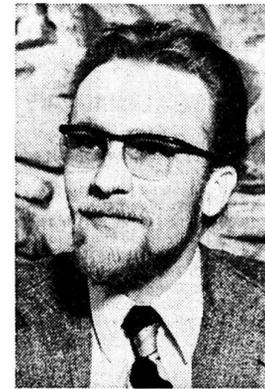
**Charles Grossen**

49 ans, marié, 2 enfants. Chef du service formation FTR. Colombier. Président de l'Association Patriotique Radicale du district de Boudry. Membre du comité directeur. Vice-président de la Commission scolaire. Membre de la sous-commission technique de l'Ecole des Arts et Métiers à Neuchâtel. Membre de diverses institutions culturelles et d'intérêt public.



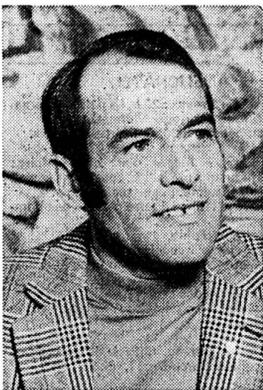
**Pierre Debrot**

46 ans, marié, 2 enfants. Architecte-aménagiste. Cortaillod. Conseiller général. Membre de multiples sociétés culturelles et professionnelles, président SIA neuchâtelais, du jury de la Fête des vendanges, secrétaire général de l'association suisse pour l'aménagement national-ASPAN S.O.



**Raymond Schneider**

31 ans, marié, 1 enfant. Electrotechnicien. Bevaix. Président de l'Association Patriotique Radicale de Bevaix. Membre du comité directeur et de diverses institutions.



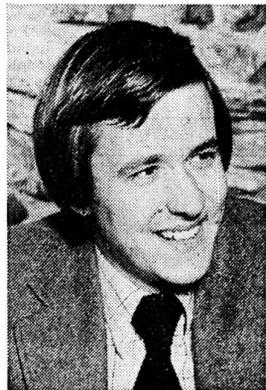
**Pierre Dolder**

40 ans, marié, 3 enfants. Agriculteur (maîtrise fédérale). Boudry. Conseiller général. Président de la Société d'agriculture et de viticulture du district de Boudry. Président de la Société cantonale neuchâtelaise de cavalerie.



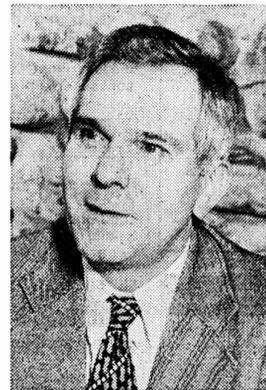
**André Doebelin**

45 ans, marié, 4 enfants. Chef de vente Granum S.A. Corcelles. Conseiller général. Président de la paroisse catholique de la Côte.



**Claude Droz**

34 ans, marié, 2 enfants. Fondé de pouvoir, chef de succursale Walo Bartschinger. Boudry. Conseiller général. Président du Ski-Club de la Côte. Secrétaire du F.-C. Boudry.



**Claude Weber**

49 ans, marié, 1 enfant. Mandataire commercial. Peseux. Député. Président du Conseil communal. Secrétaire du Cercle de la Côte. Membre du comité directeur des Transports en commun. Président du Club des 100 du F.-C. Comète à Peseux. Correspondant sportif.



**Pierre Duckert**

52 ans, marié, 2 enfants. Entrepreneur en travaux publics. Cormondrèche. Député. Ancien conseiller communal, conseiller général. Secrétaire du comité directeur STEP Colombier. Membre du comité de l'ADEN. Membre du comité Rhône-Rhin. Président central de la Fête des vendanges de Neuchâtel. Expert aux examens d'apprentis spécialistes routiers.



**Jean-Philippe Ribaux**

39 ans, marié, 3 enfants. Commerçant. Saint-Aubin/Sauges. Conseiller général. Président de l'Association Patriotique Radicale Saint-Aubin/Sauges. Président central de la Fédération suisse des sociétés de troupes motorisées. Membre de diverses institutions culturelles et d'intérêt public.



**François Ray**

55 ans, marié, 4 enfants. Administrateur Générale Ressorts S.A. Peseux. Député. Ancien conseiller communal et général. Membre de nombreuses sociétés sportives, culturelles et d'intérêt public.

## Votez la liste radicale du District de Boudry

«Qui a financé notre maison familiale?»



«Le Crédit Suisse, notre banque. Au moyen d'une hypothèque.»

Demandez notre brochure: «Vivre dans ses propres murs.»



**CREDIT SUISSE**  
CS

2001 Neuchâtel, Place Pury, Tel. 038/25 73 01

**GROS RABAIS**

**CONGÉLATEUR**

250 l. Grand luxe Thermostat - lampe témoin

dès **529.-**

Querop Caravelle - Bosch - Indesit - Elan - Caravelle - Siemens - Linde, etc.

014863 B

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> SA**

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel  
Téléphone 24 57 77

**VACANCES DE PÂQUES À MORGINS**

1400 - 2000 m  
PORTES DU SOLEIL  
Forfait intéressant  
Réduction importante pour enfants.  
HOSTELLERIE BELLEVUE  
1<sup>re</sup> classe, piscine, sauna, garderie d'enfants, etc.  
Tél. (025) 8 38 41.  
Télex 25242. 014719 A



COLOMBIER  
Tél. 41 25 90

**Modèles** pour permanentes et colorations sont demandées.

Haute coiffure Stähli  
vis-à-vis de la poste  
Tél. 24 20 21. 015229 A

**MARCHÉ AUX PUCES**

vendredi et samedi dès 9 heures

chez Léon **PORT-D'HAUTERIVE**

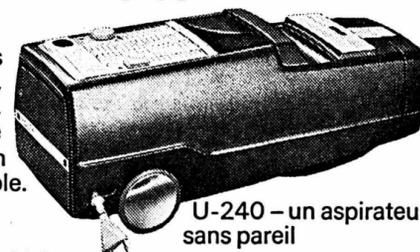
017542 A

# VOLTA

**U-240**

**le seul aspirateur au boîtier rembourré**

il protège vos meubles, il est très silencieux, il a une puissance d'aspiration incomparable.



U-240 - un aspirateur sans pareil

L'assortiment Volta vous offre encore 5 autres modèles à partir de Fr. 248.-

**Concours:**

Gagnez l'un des 20 U-240 au boîtier rembourré. Valeur Fr. 578.-

Vous trouverez des cartes de participation gratuites chez:

Bienne: **Fust SA Ing. Dipl. EPF**, Zentralstrasse 32 + filiales  
Neuchâtel: **Vuilliamonet & Cie SA**, Electricité, Grand-Rue 4  
Neuchâtel: **Perrot & Cie SA**, Electricité, pl.-d'Armes 3  
Peseux: **Rossier Electricité SA**, Grand-Rue 39

014903 B

**Prêts sans caution**

**Procrédit**

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

No

NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

**Banque Procrédit**

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5

Tél. 038 - 24 63 63

920'000 prêts versés à ce jour



VAUD

Après une fusillade à Yverdon
L'assassinat retenu

L'été dernier, nous avons relaté avec force détails les circonstances dans lesquelles s'était déroulée une tragique fusillade au centre d'Yverdon, fusillade qui avait causé la mort d'un garde Securitas de la capitale du Nord vaudois.

Dans la nuit du 12 au 13 août 1976 en effet, un jeune boucher yverdonnois, S. S., pris de boisson et armé d'une carabine, avait abattu, « parce qu'il ne pouvait pas supporter la vue des uniformes de police », M. Jules Séchaud qui terminait sa ronde nocturne à proximité du buffet de la gare d'Yverdon.

Son forfait accompli, le jeune meurtrier s'était rendu au domicile de son frère, avenue Haldimann, où il se mit à tirer d'une fenêtre dans toutes les directions, blessant même un aspirant de police et un automobiliste. C'est d'ailleurs ce dernier qui, faisant preuve d'un

Décès
de M. Henri Husson
ancien municipal



M. Henri Husson ancien municipal (Avipress Pache)

(c) Dimanche soir, est décédé dans sa 89<sup>me</sup> année, M. Henri Husson, ancien municipal, à Payerne, qui avait exploité avec sa femme durant bien des années une boulangerie et une laiterie.

Très jeune, Henri Husson s'était intéressé aux affaires de sa commune d'origine, et à une époque où les luttes politiques étaient encore très vives. Entré au Conseil communal, dans le groupe libéral, en 1914, il présida ce corps à deux reprises en l'espace de neuf ans. Il fit également partie de la Municipalité pendant dix-sept ans, jusqu'en 1957. Excellent musicien, il tint pendant plus de soixante ans la partie de clarinette dans le corps de musique « l'Avenir ». Il avait présidé cette société, qui l'avait ensuite proclamé président honoraire. Il fut aussi président de la société des tireurs à la cible de 1936 à 1938 et présida pendant plusieurs années la commission locale d'assistance. Avec la mort d'Henri Husson - figure typiquement payernoise - c'est une page importante de la vie locale qui se tourne.

Payerne: assemblée de la paroisse réformée

(c) La paroisse de Payerne de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud a tenu son assemblée de printemps, dimanche soir, sous la présidence de M. J.-J. Weber, qui a salué la présence de M. A. Meyer, syndic. Après une méditation du pasteur Bastian, l'assemblée a nommé M<sup>me</sup> Piquet comme secrétaire, en remplacement de M<sup>me</sup> Vonnez. Au nom du conseil de paroisse, M. Eugène Spicher a présenté le rapport rappelant les multiples activités de la paroisse au cours de l'année écoulée. Grâce à la générosité des paroissiens, les finances sont saines. Des comptes de la paroisse (62.762 francs de recettes et de dépenses), ainsi que les comptes de la maison de paroisse, ont été adoptés. Le pasteur Bastian a renseigné l'assemblée sur les travaux et annoncé quatre conférences œcuméniques pour l'automne prochain, avec des conférenciers de valeur. Après avoir nommé la commission de gestion, l'assemblée a entendu une information de M. Georges Pilet, président du conseil de paroisse, sur l'énergie nucléaire, dont on parle beaucoup depuis un certain temps. L'Eglise devrait avoir le souci de chercher la vérité dans les informations contradictoires, afin de pouvoir éclairer les fidèles sur ce problème important.

Au nom de la municipalité, le syndic Meyer a remercié la paroisse de tout le travail accompli, reconnaissant qu'il y avait encore beaucoup à faire: rénovation des orgues, réaménagement intérieur de l'église paroissiale, etc. Une bonne entente régnait entre les autorités et la paroisse, toutes ces choses pourront se faire dans un esprit de collaboration efficace.

DANS LE CANTON
«Spécial» élections à la Radio romande

C'est aujourd'hui que la Radio romande consacre sa deuxième émission spéciale aux élections neuchâteloises. C'est ainsi que sur le deuxième programme, de 12 h à 13 h, on pourra entendre les six candidats au Conseil d'Etat répondre aux questions de trois journalistes du canton.

FRIBOURG

Un nouveau tome des Annales fribourgeoises

De notre correspondant: Les «Annales fribourgeoises», rédigées par le professeur Roland Ruffieux, sont l'organe de la société d'histoire du canton de Fribourg. Elles publient leur 53<sup>me</sup> tome 1975/1976, dans lequel trois jeunes historiens s'attachent à éclairer des aspects peu connus du passé cantonal, avec des méthodes et des techniques relevant de l'histoire nouvelle, dit M. Ruffieux.

Ce sont des parties et un abrégé de mémoires de licence, dus à MM. Benoît Girard, André Winckler et Pierre Bugnard, tous élaborés sous la direction du professeur Ruffieux. L'ouvrage (213 pages et graphiques) peut être obtenu aux archives de l'Etat de Fribourg ou en librairie.

M. Bugnard traite de «La vie politique à Charmey-en-Gruyère dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», alors que M. Winckler examine «l'affaire des contributions fribourgeoises», relative aux frais du conflit du Sonderbund. Quant à M. Girard, il ouvre ce 53<sup>me</sup> tome par un mémoire sur «Un journal légiciste à Fribourg sous la régénération: le véridique».

SOUS LA FÉRULE DES LIBÉRAUX DE FRIBOURG

A Fribourg, le régime patricien est renversé lors de la «journée des bâtons» de 1830. La nouvelle majorité libérale, hostile à la religion et au clergé, fait élaborer une constitution qui consacre, entre autres libertés, celle de la presse, ainsi que l'égalité devant la loi, la souveraineté populaire et la séparation des pouvoirs. Des libéraux qui ne conduiront le canton que jusqu'en 1837.

En 1830, paraît à Fribourg le «Courrier fribourgeois», organe d'information dû à l'imprimeur Schmid, qui se montre favorable aux idées de la révolution de juillet en France. Un patricien intransigent, Tobie de Gottrau, acquiert ce journal pour combattre le libéralisme. Un nouveau titre apparaît: «Le véridique». A sa rédaction, on trouve des légicistes que la révolution de juillet a poussés hors de France. Ce sont généralement des prêtres catholiques. L'un d'eux, Esslinger, est un ex-pasteur zuricois qui devient le rédacteur principal. Mais le nouvel organe conservateur ne rencontre guère d'audience. En 1832, son tirage - prévu à 500 ou 1000 initialement - ne dépasse pas

400 exemplaires. Il est vrai que le «Journal du canton», lui, n'en place que 280.

Néanmoins, le gouvernement libéral ne néglige rien pour museler «Le véridique». La constitution a beau prévoir que la presse sera libre et exempte de censure, en 1831, une première «loi sur la police de la presse» oblige l'éditeur d'une gazette politique à fournir une caution de 800 francs au gouvernement. Si l'on estime qu'un article incite à la haine et au renversement de l'ordre politique existant, le rédacteur encourt 9 mois de détention. A la fin de la même année, le contrôle de l'Etat est encore renforcé et les peines aggravées.

Contre «Véridique», le gouvernement libéral dirigera cinq poursuites d'office. En 1831, le père Ferrant, jésuite réputé pour ses prédications dans toute l'Europe, fait un sermon dans l'église du collège Saint-Michel. On l'accuse de s'être mis en contradiction avec la constitution cantonale, ou avoir dit que le pouvoir émane de Dieu seul, et non du peuple, et que le peuple est fait pour obéir. Le père Ferrant, qui tente vainement de s'expliquer, doit quitter le canton sans délai.

L'évêque, Mgr Yenni, proteste contre cette atteinte à son autorité. C'est à lui seul, dit-il, qu'appartient le droit de donner dans le diocèse la mission de prêcher, et celui de juger la doctrine enseignée. «Le véridique» adopte une position semblable (on pourrait faire d'intéressants parallèles, 140 ans après, avec l'«affaire Pueltner...»). Bref, rien n'empêchera l'expulsion du père Ferrant. Et le rédacteur du «Véridique», le curé Joseph Aebischer, sera condamné à 200 francs d'amende et aux frais, pour avoir «excité le public à la haine de l'ordre politique existant».

Le jugement fut ensuite réformé. On ne retint que les «injures envers le Conseil d'Etat» et l'amende fut réduite à 80 francs.

Pour s'en être pris à la Confédération suisse, puis au roi Louis-Philippe, et pour avoir reproché aux libéraux d'entraîner la Suisse vers «l'esprit protestant», le journal conservateur eut d'autres ennuis qui ne prirent fin que lorsqu'il eut cessé de paraître. Le gouvernement fit encore des pressions fiscales et policières, tout en aidant la concurrence. L'annonce de la dissolution du «Sarnerbund» par la diète de Zurich acheva de décourager Tobie de Gottrau. Les machines de Schmid imprimèrent dès 1834 «L'ami du progrès» radical, et la presse catholique-conservatrice de Suisse française eut pour siège Porrentruy, dans le Jura catholique, de 1835 à 1845. Michel GREMAUD

Des routes impraticables

(c) La tempête de neige qui a sévi durant une grande partie de la journée d'hier a affecté tous les districts fribourgeois, sauf La Broye et le Lac. Des collisions ont fait quatre blessés dans la Sarine, la Singine et la Gruyère. En fin de journée, la route Bulle-Romont a dû être fermée à la circulation, le vent formant des congères rapidement infranchissables. La circulation était fort difficile entre Vaulruz et Châtel-Saint-Denis, particulièrement dans la montée de Semsales ou de nombreux camions et autres véhicules, sans équipement d'hiver, sont restés bloqués. De telles difficultés sont signalées en Haute-Singine aussi.

Passagère allemande grièvement blessée

(c) Hier, vers 16 h 50, un automobiliste allemand âgé de 51 ans circulait de Bulle en direction de Vuadens. Au lieu-dit «le Dally», sa voiture dérapa sur une congère et se jeta contre le flanc d'un camion. La femme du conducteur allemand subit une fracture de la colonne vertébrale et fut transportée à l'hôpital de Riaz. Dégâts estimés à 10.000 francs.

Tué en tombant dans un escalier

(c) Cet après-midi sera enseveli à Montbovon M. Marcel Egger, 44 ans, célibataire, cantonnier sur la ligne ferroviaire Montreux-Oberland bernois. Dimanche soir, alors qu'il se trouvait à son domicile, il avait fait une chute dans un escalier. Il avait succombé instantanément à une fracture de la colonne cervicale.

Evénement artistique

(c) L'oratorio dramatique de Paul Claudel, musique d'Arthur Honegger, «Jeanne d'Arc au bûcher», sera joué à Fribourg en fin de semaine. Six cent cinquante chanteurs, musiciens, solistes et comédiens interviendront dans la salle de la caserne de la Poya transformée en salle de concert de 1600 places. L'entreprise est d'envergure exceptionnelle, aussi bien par ses aspects artistique et pédagogique que par un considérable engagement matériel et financier. Tout cela à la mesure de l'œuvre de Claudel et Honegger qui sera donnée dans sa version de concert, telle qu'elle fut créée à Bâle en 1938. L'ampleur de l'effort collectif et individuel, étendu à l'ensemble du canton grâce aux élèves des Ecoles normales, au service d'un texte et d'une musique du plus haut intérêt, susciteront l'engouement populaire autant que l'attention des mélomanes.

TESSIN

Drogue: verdict à Lugano

LUGANO (ATS). - Le tribunal correctionnel de Lugano a rendu son jugement dans l'affaire d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Sept personnes, dont cinq ressortissants tessinois et deux étrangers, sont accusées d'importation, de détention, de vente et de consommation de haschisch, de marijuana et d'autres substances contenant de la cocaïne. Le principal accusé, M.G.G., scénariste à la télévision tessinoise, a été condamné à 15 mois de détention sans sursis. Le ministre public avait requis 20 mois de détention. La cour n'a pas accordé le sursis à l'accusé, le considérant comme responsable même s'il ne s'est pas adonné au commerce de drogue qu'il distribuait gratuitement à ses amis. Les autres inculpés ont été condamnés à des peines allant de 60 jours à 10 mois avec sursis.

Un portier d'hôtel de Fribourg est attaqué par deux inconnus

De notre correspondant: Hier, entre 5 h et 5 h 30 du matin, un étudiant vietnamien, portier de l'hôtel «Terminus-garni», avenue de la Gare 30, à Fribourg, a été attaqué par deux hommes qui seraient de type arabe. Selon la police de sûreté, le portier de nuit, ayant répondu à un coup de sonnette, a ouvert la porte aux deux individus dont l'un l'a aussitôt menacé avec un couteau à cran d'arrêt. Pointant cette arme à la hauteur de l'abdomen du portier, il lui aurait dit: «Tu as de l'argent». Le jeune Vietnamien dut ainsi monter à l'étage de la réception de l'hôtel. L'homme qui le menaçait, lui ayant palpé les poches du veston, y trouva un trousseau de clés qu'il jeta à son comparse. Toujours sous la menace de l'arme, le portier fut contraint de gagner un local proche de la réception, tandis qu'un moyen des clés, le complice fouillait divers meubles et en fracturait deux. Il ne trouva toutefois que quelque 600 francs. Une «Simca 1000» blanche a été remarquée peu après l'agression.

Voici le signalement des agresseurs: 1. 23-24 ans, 175-178 cm, corpulence moyenne, cheveux bouclés courts, visage basané, portait un pull à col roulé vert, un manteau trois-quarts en laine gris-forcé, parlait le français avec un accent. C'est celui qui tenait un couteau à cran d'arrêt d'environ 25 cm, paraissant neuf. 2. Environ 23 ans, athlétique, visage basané, cheveux courts bouclés, portait des blue-jeans, un pull à col roulé bleu foncé et une veste genre caban. Tout renseignement peut être donné à la police de sûreté de Fribourg, tél. (037) 21 77 11.

Voiture contre car: un blessé

(c) Hier, vers 17 h, M. Jean-Marc Schweizer, 21 ans, de Fribourg, circulait au volant de sa voiture de Tavel en direction de Mariahiif. A la sortie de Tavel, son véhicule dérapa sur la chaussée enneigée et se jeta contre un car. Blessé, M. Schweizer fut transporté à l'hôpital cantonal. Dégâts estimés à 4000 francs.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

L'affaire de Vathaire

PARIS (AFP). - Hervé de Vathaire, l'ancien directeur financier du magnat français de l'aéronautique Marcel Dassault, répond aujourd'hui devant un tribunal parisien, d'une accusation d'escroquerie. L'affaire remonte au 6 juillet 1976. De Vathaire, qui avait toute la confiance de Marcel Dassault, avait «prélevé» huit millions de francs (environ 4 millions de francs suisses), sur le compte de son patron. Il avait par la suite déclaré avoir retiré cette somme pour récupérer un «dossier» de photocopies prouvant «l'évasion fiscale» et un certain nombre d'opérations financières et immobilières frauduleuses, opérées au sein des sociétés du groupe Dassault. Mais ni le dossier remis par M. de Vathaire à l'aventurier Jean Kay, ni l'argent ne furent rendus, car Kay devait prendre la fuite. Le dernier sera jugé par défaut, ainsi que sa maîtresse. Deux co-accusés se trouveront aux côtés de l'ancien directeur financier, son amie accusée de complicité d'escroquerie, et un promoteur immobilier accusé de complicité de recel d'escroquerie. Quant à Marcel Dassault, qui a publiquement pardonné à son ancien employé, et qui avait retiré sa plainte contre lui, il viendra témoigner au cours de ce procès. (Réd. - Rappelons que Jean Kay a, au cours des derniers jours, déclaré que cette somme avait été utilisée en faveur des chrétiens du Liban au moment de la guerre civile).

Baader-Meinhof: grève de la faim

STUTTGART (AFP). - Tous les détenus du groupe ouest-allemand d'extrême-gauche Baader-Meinhof (fraction Armée rouge - RAF) ont commencé hier une grève de la faim illimitée, en signe de protestation contre la pratique des écoutes dans les prisons, notamment entre les membres de la «RAF» et leurs avocats.

Les trois détenus, actuellement jugés à Stuttgart-Stammheim, Gudrun Ensslin, Jan Carl Raspe et Andreas Baader, entendent également protester contre les «atteintes aux droits fondamentaux dans les procès, les enquêtes et les prisons».

Dans une déclaration diffusée hier par M<sup>re</sup> Klaus Croissant, un des anciens avocats de confiance du groupe, Gudrun Ensslin souligne que les détenus des «groupes de résistance anti-impérialiste» luttant en RFA exigent que les «garanties minimales» de la convention de Genève de 1949, leur soient appliquées.

Ils demandent en outre la suppression de l'isolement des détenus, ainsi que l'ouverture par une commission internationale d'une enquête sur le décès de Holger Meins mort des suites d'une grève de la faim et Ulrike Meinhof qui s'est donné la mort dans sa cellule et sur le décès de Siegfried Hauser, mort après son transfèrement de Stockholm où il avait participé à l'attaque de l'ambassade de RFA à Stockholm.

Tempête de neige sur le plateau d'Echallens
Circulation très difficile

De notre correspondant: La tempête de neige qui a sévi hier dans la région d'Echallens a été particulièrement violente. En effet, plusieurs voitures ont été prises dans la bourrasque, et ce spécialement dans la région d'Echallens-Essertines. De nombreuses congères se sont formées et les voitures ont éprouvé passablement de difficultés à gravir les côtes. Outre la visibilité qui n'excédait souvent pas dix mètres, les automobilistes

devaient affronter un revêtement de glace de trois à quatre centimètres.

Du côté d'Echallens, plusieurs voitures devaient rouler au pas et de nombreux camions ont connu des difficultés. Au milieu d'une bise soufflant de 80 à 90 km/h, les employés de la voirie se sont évertués à dépanner les véhicules. Malgré les conseils de prudence, les automobilistes se sont trouvés en difficulté devant cet assaut imprévu du général hiver.

VALAIS

La commission de validation: M. Wyer doit démissionner

Importante décision que celle prise hier par la commission de validation du Grand conseil dans «l'affaire Wyer». On sait qu'un recours émanant du parti socialiste a été adressé au parlement. Les députés devront le 5 avril prochain dire si M. Hans Wyer peut, à leur avis, rester à la fois au gouvernement et au Conseil national qu'il préside jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre prochain bien que la constitution prise à la lettre l'en empêche.

On attendait en Valais avec le plus vif intérêt la décision de la commission de validation, chacun étant persuadé que cette commission, composée en majorité de députés du parti majoritaire allait, selon toute vraisemblance suivre la ligne du gouvernement et tolérer la double présence à Berne et à Sion de M. Wyer. Or, il n'en est rien.

Hier, par sept voix contre cinq, cette commission a décidé que M. Wyer devait démissionner du Conseil national s'il voulait rester au Conseil d'Etat.

La commission a estimé que la constitution devait être observée à la lettre. C'est ainsi que le 5 avril prochain c'est ce préavis «anti-Wyer» si l'on peut dire qui sera proposé aux députés auxquels il appartiendra de trancher en dernier ressort mardi prochain.

Faut-il aller jusqu'à prétendre que la commission de validation a désavoué à sa manière le Conseil d'Etat? Les minoritaires en tout cas n'hésiteront pas à le prétendre. Rappelons enfin que si la décision des députés devait être différente de celle de la commission de validation, le recours socialiste ira jusqu'au Tribunal fédéral. M. F.

Agression à main armée à la poste de Vernayaz

De notre correspondant: Une agression à main armée a été perpétrée dans la soirée de lundi à la poste de Vernayaz près de Martigny. Peu après la fermeture des guichets deux inconnus se sont présentés avec des armes à l'appartement du buraliste postal. Celui-ci était absent mais sa femme se trouvait là avec ses cinq enfants. L'un des hommes brandissait un fusil au canon scié et le second un revolver. Un homme obligea la mère à descendre à l'office postal et à lui ouvrir le coffre-fort tandis que le second toujours sous la menace de son arme surveillait les enfants. Le premier des bandits a réussi à faire ouvrir le coffre et a empoché sur-le-champ plus de 13.000 francs, soit le contenu du coffre en billets de cent francs et rouleaux divers de monnaie.

Puis tous deux ont enfermé femme et enfants dans les toilettes. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que la famille fut délivrée. L'alerte fut aussitôt donnée à tous les postes frontières, douanes et postes des autres cantons. La poursuite n'a rien donné dans la nuit.

Hier soir, la police diffusait le signalement des deux bandits. Le premier mesure 160 cm environ, de corpulence forte. Il porte une perruque de cheveux noirs bouclés et avait le visage camouflé par un bas nylon. Le second 180 cm, il est svelte, yeux bruns et portait un loup sur la face. L'un des hommes, celui du coffre-fort, parlait français avec un fort accent étranger (espagnol ou italien) tandis que le second n'a pas dit un mot.

Conflit de presse: 50 nouveaux jeunes partent en guerre

(c) Le conflit de presse dont le «Nouvelliste» est la cible dans certains milieux de jeunes continue à alimenter l'actualité. Hier en effet, cinquante nouveaux jeunes universitaires, collégiens et artistes, adressaient à la presse un communiqué dans lequel ils soutiennent sur le ton de l'humour leurs 50 autres camarades qui devront affronter la justice. Au rang des nouveaux cinquante nous trouvons les fils de plusieurs personnalités bien connues dans le canton: fils d'un conseiller d'Etat, d'un président de ville et conseiller national par exemple.

Arolla isolé: enfant évacué par hélicoptère

(c) Hier la station d'Arolla était complètement coupée du reste du canton en raison du danger d'avalanches. Il fallut alerter Air-Glaciers pour évacuer un petit Français victime d'une crise d'appendicite. L'enfant a été descendu par M. Martignoni à l'hôpital de Sion. Il s'agit du petit Guillaume Lefebvre, 7 ans.

Informations suisses

Industrie hôtelière: pour ou contre le pourboire supplémentaire?

BERNE (ATS). - Le principe du «service compris» dans l'industrie hôtelière a presque trois ans d'âge. Des clients généreux donnent toutefois un pourboire supplémentaire au personnel qui les a servis ou arrondissent l'addition, et cela dans une proportion de plus en plus importante. Les associations du secteur hôtelier mettent en garde contre une généralisation de cette pratique, qui pourrait, une fois passée dans l'usage, avoir des conséquences sur les dispositions du contrat collectif de travail. «Certains clients donnent un pourboire supplémentaire avant tout dans le cas de petite consommation», constate le directeur de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, M. Xavier Frei. Cette pratique n'a pas pris des dimensions inquiétantes, mais il s'agit de «lutter contre ces premières manifestations. L'introduction du «service compris» s'est faite sans problème, partiellement en raison de la récession. Mais depuis, un nombre non négligeable de clients ont repris l'habitude de donner un pourboire.

«Nous aimerions éviter que cet usage s'implane et que le pourboire augmente rapidement jusqu'à 7 ou 10 %», a indiqué M. Frei sur demande. Selon le contrat collectif de travail national, il est d'ailleurs explicitement interdit au personnel de service de «viser des pourboires supplémentaires».

L'Union Helvetia, (société centrale suisse des employés d'hôtel et de restaurant) prend une position identique. Elle autorise cependant les pourboires supplémentaires lorsqu'ils répondent à une prestation particulière du personnel. «Nous avons lutté pendant douze années en faveur du «service compris», afin que les employés obtiennent un salaire équitable de leur employeur», a souligné le président de l'Union, M. Bruno Berner. «Si les pourboires s'implantent une nouvelle fois, de nombreux employés tenteront de limiter les salaires versés au personnel».

Le directeur de l'Office de contrôle du contrat collectif national, M. Ernst Hess, est d'un tout autre avis: «Si le

client satisfait désire donner un supplément à la serveuse ou au garçon, c'est son affaire. Cela ne regarde personne».

Ces «overtips» sont le plus souvent prodigués dans des restaurants. On n'a aucun droit d'enlever ce pourboire à l'employé. De toute façon: «Cette tradition est bieille comme le monde. Notre génération ne parviendra pas à la supprimer».

Le chef de presse de la plus importante chaîne de restaurants soutient la même thèse: «De nombreux clients souhaitent honorer un service aimable d'un «overtip». La pratique du pourboire avait notablement régressé immédiatement après l'introduction du «service compris», mais elle est redevenue régulière de nos jours. «Notre personnel peut ainsi améliorer son salaire dans une proportion allant jusqu'à 3 ou 4 % du chiffre d'affaires quotidien. Nous ne croyons toutefois pas que cela puisse mener à une «introduction à froid» de l'ancien pourboire usuel».

# LES DIFFICULTÉS DU MARCHÉ COMMUN Bruxelles: nouvel échec sur les prix agricoles

**BRUXELLES (CEE) (AFP).** — En raison de l'opposition britannique, les ministres de l'agriculture des Neuf ne sont pas parvenus à fixer les prix agricoles pour la campagne 1977-78 avant la date réglementaire du 1<sup>er</sup> avril. Ils ont été contraints aux quatre jours et une séance de nuit qui a duré dix-neuf heures, de reporter la suite de leurs discussions aux 25 et 26 avril à Luxembourg.

D'ici là, une faible partie des mesures prévues entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> avril. Il s'agit des augmentations de prix justifiées par l'affaiblissement des monnaies de trois pays. Elles seront de 3 % environ en France, 7 % en Irlande et 8 % en Italie.

Ces augmentations permettront de réduire les montants compensatoires qui subventionnent les importations et taxent les exportations de ces trois pays dans le domaine agricole.

Huit délégations sur neuf (la Grande-Bretagne étant opposée) ont été unanimes pour admettre, pratiquement tel quel, un projet de compromis présenté dans la nuit par la commission européenne qui prévoyait une augmentation moyenne de 3,5 % à majorer dans les pays à monnaies faibles (France, Italie, Irlande et Grande-Bretagne) et à réduire quelque peu en Allemagne (Bénélux et Danemark demeurant inchangés).

## OBJECTIONS

Mais le Royaume-Uni a exprimé, seul, contre ce texte trois objections: — il ne voulait pas réduire de 4 points, mais de

3,5 points seulement les subventions à l'importation de 34,7 % qu'il touche actuellement en montants compensatoires monétaires; — il exigeait des aides à la consommation de beurre, financées par la C.E.E. de l'ordre de 280 francs français (50 uc) par 100 kilos (1 uc = 1,2 dollar), alors que le texte lui en offrait 196 francs (30 uc); — il rejetait enfin le principe d'une taxe frappant le sirop de glucose, fabriqué à partir de maïs américain et qui concurrence le sucre, déjà produit en excédent.

Après cet échec retentissant, les huit «adversaires» du Royaume-Uni ont manifesté leur désappointement avec une modération à laquelle la fatigue n'était sans doute pas étrangère.

Le commissaire européen chargé de l'agriculture, M. Finn Olav Gundelach, a résumé devant les journalistes les propos tenus par les huit ministres. Faisant allusion au désaccord de dimanche sur la pêche, il a déclaré: «Deux échecs successifs en trois jours avec le même pays laissent des traces psychologiques regrettables».

M. Christian Bonnet (France) après avoir déclaré qu'il avait été prêt à accepter le projet de compromis «sans en changer un mot» s'est montré également très

réserve: «A partir du moment où les responsabilités sont bien situées, toute parole déplaisante serait déplacée», a-t-il dit. M. Bonnet a cependant ajouté qu'en trois ans d'activités à Bruxelles il n'avait jamais, auparavant, constaté une telle «cohésion de roc» des huit interlocuteurs du Royaume-Uni.

Le ministre britannique de l'agriculture, M. Silkin, s'est efforcé de justifier l'attitude des Britanniques en faisant valoir que le compromis rejeté par Londres aurait entraîné une augmentation intolérable de trois pour cent des prix à la consommation dans le Royaume-Uni.

# C'est la lune rousse au Kremlin

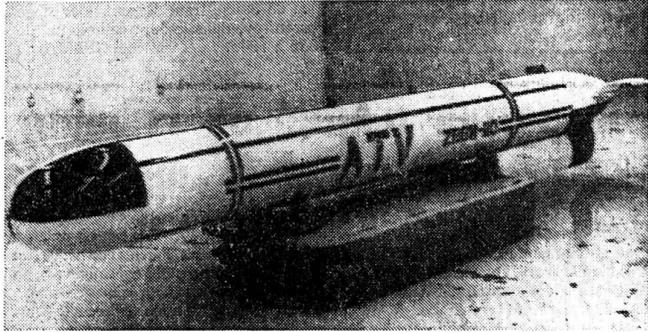
**MOSCOU (AP).** — L'URSS n'a pas répondu aux propositions américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT) au cours de l'entretien qu'ont eu mardi matin au Kremlin M. Cyrus Vance et le chef de la diplomatie soviétique, M. Gromyko, a annoncé M. Carter, porte-parole de la délégation du secrétaire d'Etat américain.

M. Vance était prêt à discuter en détail des propositions qu'il avait présentées la

veille, mais ses interlocuteurs soviétiques ont demandé que les conversations portent sur d'autres sujets, a précisé le porte-parole.

Avant la séance de mardi matin, M. Vance avait indiqué qu'il comptait sur une réponse des Soviétiques à ses propositions.

De nouveaux entretiens devaient se dérouler dans l'après-midi.



Le dernier né des missiles américains: le Cruise

(Téléphoto AP)

# SUITE Tragédie de Tenerife

Un centre militaire pour les grands brûlés situé à San-Antonio, dans le Texas, devait accueillir une soixantaine de survivants. C'est un avion de transport militaire C-130 qui prendra les blessés en charge jusqu'à Las Palmas où ils seront transférés sur un autre appareil qui les transportera aux Etats-Unis.

D'après le centre militaire, 10 brûlés sont dans un état critique, 20 autres sont atteints plus légèrement.

M. Linarés a déclaré que l'enregistrement des conversations entre les deux pilotes et la tour de contrôle établit clairement qu'un malentendu s'est produit.

Selon une source proche de la Panam, le dernier ordre donné en anglais au pilote néerlandais était «clear to hold» ce qui veut dire que le pilote n'avait pas reçu le

feu vert lorsqu'il a entamé la manœuvre de décollage.

Selon le porte-parole de la Panam, l'enquête à laquelle la compagnie s'est livrée jusqu'à présent a fait ressortir que le «Jumbo» américain se déplaçait à une vitesse de 30 à 40 kmh sur la piste principale lorsque l'avion de la KLM, qui se préparait à décoller à une vitesse de 240 kmh, lui est entré dedans. La collision s'est produite à environ 130 mètres de l'endroit où l'avion de la Panam devait quitter la piste principale pour attendre le décollage de celui de la KLM.

Dans une version qui ne correspond pas avec les premières informations officielles données sur la catastrophe, le porte-parole de la Panam a déclaré que les deux avions ont utilisé la piste principale par suite de la congestion de la piste parallèle où se trouvaient plusieurs avions. Les précédentes informations avaient laissé entendre que le Jumbo de la Panam venait de la piste parallèle et s'était engagé sur la piste principale.

## Visions d'épouvante

M. Roland Brusco, l'un des survivants américains, dont la femme et la mère ont été également sauvées des flammes, a raconté: «Chaque fois que j'approchais de l'avion, il y avait de nouvelles explosions. Je voyais tant de gens qui avaient besoin d'aide... Je ne veux plus revoir une chose pareille».

Sa femme a déclaré de son côté: «Je me souviens d'une chose, le moment du choc. Un monsieur disait: pas de panique. J'ai vu le feu venir du couloir. C'était à chacun de chercher son salut...».

Un Californien qui a pu sortir du compartiment de première classe a déclaré: «Ce n'était qu'essence et métal en feu. J'ai emmené autant de gens que j'ai pu avant l'explosion...». Avec d'autres, il a pu traîner onze survivants à l'éclat des flammes. Puis «les conduites de carburant ont éclaté et il y a eu partout des flammes et du métal en feu. J'ai sauté à l'extérieur et me suis fait mal au dos en tombant sur le sol. C'était la catastrophe. Je n'ai jamais vu tant de cadavres».

**Swiss Bankers Travellers Cheque: Le chèque de voyage en francs suisses, émis par des banques suisses.**



Un moyen de paiement sûr, valable dans le monde entier sans limitation de durée.



**SWISS BANKERS TRAVELLERS CHEQUE Bon voyage!**

18

# Paris attend le prochain cabinet

**PARIS (AP).** — La France aura aujourd'hui un second gouvernement Barre. Le premier ministre fera à 18 heures ses propositions au président de la République et, dès jeudi à 9 h 30, le nouveau gouvernement se réunira en Conseil des ministres. C'est à 10 h mardi que M. Barre est arrivé à l'Élysée pour s'entretenir avec le chef de l'Etat, après avoir consacré le début de sa matinée à des consultations politiques, notamment par téléphone.

Durant 40 minutes, ils ont étudié les problèmes posés par la constitution du nouveau gouvernement et, dès le départ de M. Barre, la présidence, dans un communiqué a annoncé que M. Giscard d'Estaing lui avait demandé «de préparer

pour mercredi 30 mars en fin de journée, la constitution de son gouvernement, de manière que le premier Conseil des ministres... puisse se réunir le jeudi 31 mars à 9 h 30.»

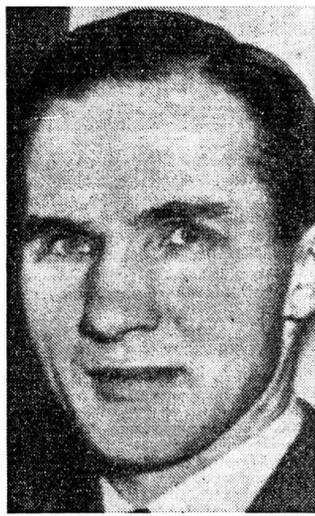
## Poussée de l'inflation

**PARIS (AP).** — L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,7 % en France au cours du mois de février, d'après des indications préliminaires.

Une hausse de 0,7 % reflète une reprise de l'inflation, l'augmentation ayant été de 0,3 % en décembre et en janvier.

Pour le ministère de l'économie et des finances, «l'écart avec la hausse enregistrée en janvier est dû à plusieurs facteurs: l'essentiel des baisses liées à la réduction du taux normal de la TVA a été enregistré dès le mois de janvier; la hausse des prix des produits importés se fait nettement ressentir sur l'indice de février, en particulier, le relèvement du prix de l'essence et du fuel, consécutif au relèvement du prix du pétrole.»

# La mystérieuse affaire Lindbergh



Hauptmann. (Téléphoto AP)

**TRENTON (New-Jersey, (AP).** — Trois mois avant d'être électrocuté pour l'enlèvement et le meurtre du fils de l'aviateur Charles Lindbergh, Richard Hauptmann avait écrit une lettre poignante clamant son innocence à sa mère qui résidait en Allemagne. Les autorités pénitentiaires craignant que cette lettre ne soit «embarrassante» ne la postèrent jamais.

Quarante-et-un ans plus tard, cette lettre a été découverte dans les archives privées d'un ancien gardien de la prison de Trenton.

«Mon Dieu, mon Dieu, où est la justice dans ce monde?», se demandait Hauptmann en ajoutant que son exécution «briserait la vie d'un innocent».

Cette lettre, ainsi que d'autres documents liés à l'affaire Lindbergh ont été fournis à l'Associated Press. Peu de documents de cette affaire ont été rendus publics depuis la fin des années 30 sur ce que l'on appela alors «le crime du siècle».

Hauptmann a été condamné en février 1935. Après son procès, il a été envoyé dans le quartier des condamnés à mort de la prison de Trenton où il a continué de clamer son innocence.

Hauptmann, charpentier de profession, qui était entré clandestinement aux États-Unis, a été le seul inculpé dans l'affaire Lindbergh. Déjà, à l'époque, on a émis des doutes sur l'une des conclusions du procès qui affirmait qu'il avait agi seul. La dernière chance de découvrir la vérité disparut avec la mort de Hauptmann.

Le 25 décembre 1935, dans une écriture serrée, en allemand et en caractères gothiques, Hauptmann écrivit une longue lettre à sa mère.

«Si j'étais coupable, je me soumettrais au verdict. Mais je ne peux rester silencieux et je dois me défendre. Je le fais en toute conscience.»

«Chère mère, cette lettre sera un peu longue, parce que je veux aller au fond de certains points de mon procès. J'ai décidé, et il le faut, vu ma situation, de suivre le dossier. C'est pourquoi un mensonge ne peut m'être d'aucun recours, au contraire.»

Hauptmann avait confié cette lettre au colonel Mark Kimberling, alors gardien et censeur officiel de la correspondance des détenus de la prison de Trenton.

# Quand Spaggiari donne de ses nouvelles

**NICE (AP).** — Evadé le 10 mars dernier du palais de justice de Nice, Albert Spaggiari, l'organisateur du casse de la Société générale, a donné de ses nouvelles à sa manière: il a écrit au journal «Nice-matin».

Sa lettre, dactylographiée, a été postée à Nice le 27 mars et reçue le lendemain. Adressée à l'un des collaborateurs du quotidien chargé de l'enquête sur le fric-trac (50 millions de ff de butin), René Cenni, elle est accompagnée d'une photographie en couleurs prise sur un fond neutre à l'aide d'un appareil à développement et tirage instantanés.

Sur le cliché, Spaggiari, qui porte un bonnet de laine et un imperméable, montre en souriant la première page du numéro de «Nice-matin» du 11 mars qui annonçait son évadement sous le titre «Envo-

lé Spaggiari». A côté de lui, le visage déformé par un bas et portant un casque intégral, se trouve celui qu'il présente comme le motard qui l'a aidé à prendre la fuite.

Au dos de la photo figure une dédicace manuscrite: «Bien le bonjour d'Albert», et la signature.

Dans sa lettre, Spaggiari affirme que Gérard Rang, désigné par deux témoins comme étant le fameux motard et qui a été inculpé de connivence d'évasion et écroué, n'est pour rien dans cette affaire.

«Cette photo», écrit Spaggiari, pour essayer dans la mesure de mes moyens d'innocenter ce malheureux Gérard Rang. Il est totalement innocent, et je le jure sur mon honneur de parachutiste, aussi bien dans l'histoire de la Société générale que dans mon évadement. Difficile de le prouver dans un pays où innocence sans preuve signifie culpabilité.»

Après avoir assuré que le vrai motard se trouve à côté de lui sur la photo, Spaggiari poursuit: «Nous avons téléphoné à M. Lasfargue (le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'évasion), pour lui dire qu'il commettait une erreur judiciaire, mais il a catégoriquement refusé de recevoir communication des informations que nous voulions lui donner en la matière. Et cela m'étonne car je tenais M. Lasfargue pour un honnête homme!»

On peut toutefois s'étonner que Spaggiari n'ait pas profité de cette lettre pour discuter également sa femme, disparue quinze jours avant l'évasion de son mari, et contre laquelle un mandat d'arrêt international a été lancé.



Spaggiari au moment de son arrestation avait déjà le sourire (Arc)

# SUITE La remise des Oscars

Ce film a coiffé au poteau un des favoris pour l'Oscar étranger, «Cousin, cousine».

Contrairement à l'année dernière où «Vol au-dessus d'un nid de coucou» avait rafilé les meilleures récompenses, les statuettes plaquées d'or ont été cette fois-ci mieux réparties: «Network» et «Les hommes du président» ont eu chacun quatre Oscars, «Rocky» en a eu trois.

## AVANT DE MOURIR

Le moment le plus émouvant de la soirée, qui était la 49<sup>me</sup> du genre et qui a été ordonnée selon le rituel et le faste

traditionnels, est survenu quand Liv Ullmann a annoncé que Finch était sacré meilleur acteur.

Paddy Chayefsky, lui-même récompensé pour son scénario de «Network» vint sur la scène pour recevoir la récompense mais remarqua: «Il n'y a qu'une seule personne qui doit accepter ceci, c'est Mme Peter Finch».

Alors, la veuve de l'acteur, les larmes aux yeux, monta sur scène pour dire: «Je peux vous rapporter ce qu'il m'a dit avant de mourir. Il m'a dit: «Chérie, si je gagne, je voudrais dire merci à mes camarades acteurs qui m'ont encouragé depuis des années».

# SUITE Vers la fin d'un certain Zaïre?

Que les envahisseurs soient ou ne soient pas soutenus par des Cubains est finalement peu important. Une opération militaire à l'encontre du Zaïre ne pouvait pas survenir à un moment plus inopportun pour le régime.

## DÉSASTRE ÉCONOMIQUE

La gestion autoritaire du «président à vie» a eu pour effet de vider les caisses de l'Etat. Les entreprises sont criblées de dettes. Le mécontentement est à tous les niveaux.

Le niveau de vie de nombreux habitants a rétrogradé au niveau de la survie. Le mouvement populaire révolutionnaire du chef de l'Etat est discrédité. C'est ainsi qu'un membre du parti déclarait: «Il existe une profonde désaffection à l'intérieur du parti».

Le régime a été durement touché par la chute du prix du cuivre, la principale exportation zaïroise. Le prestige du chef de l'Etat a souffert parce qu'il a soutenu

ceux qui allaient être les vaincus de la guerre en Angola.

Le président est certainement l'un des chefs d'Etat les plus riches au monde. Il possède plusieurs luxueuses résidences en Belgique, en Suisse, en France et au Zaïre.

## L'ARMÉE

Le danger peut-être le plus grave auquel est confronté le régime est l'état de l'armée. Ses 25.000 hommes sont sous-payés, mal nourris, mal équipés, mal entraînés, indisciplinés. Plusieurs cas de désertions en groupe ont été signalés.

A Bruxelles, on envisage de plus en plus sérieusement le départ du président zaïrois de la scène politique.

Mobutu pourrait imaginer, dit-on, de partir en voyage à l'étranger et décider de ne plus retourner à Kinshasa.

Il serait alors remplacé par le ministre des affaires étrangères, M. Karl-I. Bond, dont les liens familiaux katangais pourraient rendre plus facile la recherche d'un arrangement avec les ex-gendarmes.

**La gauche est intolérante: elle n'accepte le dialogue que lorsqu'on cède à sa doctrine.**



**LIBÉRAL**  
**OUVERTURE-TOLÉRANCE**  
**C'EST PLUS DIGNE**

017495 R

De son côté, M. Barre a indiqué aux journalistes qui guettaient sa sortie que ce gouvernement sera composé de quinze ministres, «y compris le premier». Les secrétaires d'Etat seront nommés ultérieurement. Ce sera un «gouvernement d'action» a souligné l'ancien premier ministre. Le président de la République a confirmé à M. Barre les orientations qu'il avait exposées la veille au pays: d'abord poursuivre le redressement économique et financier: «Je ne serais pas là si telle n'était pas l'orientation principale de l'action gouvernementale», a-t-il dit, avant d'ajouter: «S'il s'agit aussi de mettre au point un programme d'action qui ne soit pas démagogique, qui tienne compte de la situation de la France, mais qui permette de tenir compte aussi des problèmes que si posent aux Français et de les régler».

M. Barre a bien précisé, pour mettre fin à des rumeurs persistantes, que ce ne sera pas «un gouvernement de techniciens», mais «un gouvernement d'hommes choisis en fonction de leurs capacités et décidés à mener l'action nécessaire pour que les Français ne fassent pas le choix dangereux dont le président de la République a parlé hier soir».

M. Barre a ensuite poursuivi ses entretiens avec le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, et le président du Sénat, M. Alain Poher, qui avaient auparavant été reçus par le chef de l'Etat. Enfin, il a rencontré de 15 h à 16 h 05 M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui avait lui-même eu une conversation en tête à tête d'une heure à l'Élysée avec le président de la République. M. Chirac est resté très discret aussi bien à sa sortie de la présidence qu'à celle de l'hôtel Matignon.

## UN FAIT PAR JOUR

### Stratégies

M. Giscard d'Estaing a laissé promener l'autre soir sur les écrans de la TV française un sourire équivoque. Il n'aurait pas dû. Car, si le président français s'est adressé le 28 mars à ses compatriotes, c'est parce que le 20, il avait été battu. Huit jours, cela devrait être assez pour porter conseil. C'est peut-être insuffisant pour comprendre.

M. Giscard d'Estaing a commis d'autres erreurs. Erreurs de mauvais augure alors que M. Barre, déjà à ses fourneaux, préparait à nos voisins les petits plats de son cabinet. La désunion de la majorité cause de l'échec des municipales? Il y a un grain de sable quelque part. Sur les 221 villes de plus de 30.000 habitants, une vingtaine seulement faisaient l'objet d'élections primaires, la majorité présentant plusieurs listes aux électeurs. Pourtant, 155 villes de plus de 30.000 habitants sont tombées aux mains de la gauche. L'argument de Giscard pour la province n'est donc pas exact.

Faut-il vraiment parler de Paris, et dire une nouvelle fois que la France entière sait qui lança M. d'Ornano dans l'aventure, qui l'intronisa candidat officiel, et surtout contre qui la manœuvre était dirigée? Le vrai problème n'est pas là. Les municipales ont révélé au grand jour une évidence que les péripéties de la présidentielle avaient fait oublier. L'addition des voix qui portèrent Giscard à l'Élysée ne constitue pas une majorité homogène, car les raisons qui poussèrent ceux-ci et ceux-là à voter pour Giscard sont différentes voire opposées.

L'une des causes de l'échec est le fait qu'au 2<sup>nd</sup> tour des municipales, des adversaires du programme commun n'ont pas voulu voter pour la liste modérée qui se trouvait en tête. L'exemple d'une ville proche de la Suisse: Bourg-en-Bresse. Les centristes, au premier tour obtiennent 4703 voix, une liste RPR-giscardienne 3412. Total: 8115. Au 2<sup>nd</sup> tour, la liste centriste n'obtint que 6812 voix et fut battue. Il y a dans la majorité des électeurs qui ne veulent plus vivre politiquement ensemble. Il y a dans la majorité des gens qui, désormais, refusent le giscardisme. Voilà ce que Giscard aurait pu dire. On comprend qu'il ne le pouvait pas.

On voit pourquoi Giscard tenait à s'exprimer lundi. C'est que mardi il recevait Chirac, et qu'il voulait que soit bien entendu le fait que le pouvoir restait à l'Élysée. C'est pourtant à partir de là que Giscard a commis une autre erreur. Il est impossible de prendre Chirac de vitesse, car nouveau gouvernement Barre ou pas, le RPR demeure la majorité de la majorité. Pour certains, c'est peut-être dommage: mais c'est ainsi. C'est dire que des lois importantes ne pourront être votées que si elles ont l'accord du RPR.

Les stratégies de Giscard et de Chirac demeurent différentes. Le couplet chanté mardi était un appel à ce centrisme dont tout le monde a perdu la trace. Face à la gauche, Chirac dit: attaquons. Giscard, lui, veut manœuvrer. Tel Soubise qui, sa lanterne à la main, cherchait son armée défunte, Giscard rêve de ce centrisme, prêt à dire imitant le maréchal de Louis XV: «Me l'a-t-on pris ou l'aurais-je égaré»? Or, mars 1978, c'est déjà demain.

L. GRANGER